

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	<i>DOCUMENT</i> PSI	<i>DATE</i> AOUT 2017	<i>REVISION</i> 4	<i>PAGE</i> 1/1
SECTION 0 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N : 0.1	PAGE DE GARDE PSI			

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

CANALISATION DE TRANSPORT

OBERHOFFEN-CARLING

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/2
SECTION 0 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N : 0.2	SOMMAIRE			

SECTION 0

GENERALITES

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	2/2
SECTION 0 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N° : 0.2	SOMMAIRE			

SOMMAIRE

FICHES	LIBELLE
FICHE N° : 0.1	PAGE DE GARDE PSI
FICHE N° : 0.2	SECTION 0 - SOMMAIRE
FICHE N° : 0.3	PRESENTATION
FICHE N° : 0.4	DIFFUSION CONTROLEE
FICHE N° : 0.5	MISES A JOUR
FICHE N° : 0.6	GLOSSAIRE
FICHE N° : 0.7	PREAMBULE
FICHE N° : 0.8	SOMMAIRE GENERAL PSI

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
SECTION 0 : GÉNÉRALITÉS	PSI	AOUT 2017	4	1/1
FICHE N : 0.3	PRÉSENTATION			

PROPRIETE ET EXPLOITATION DES INSTALLATIONS :

L'ouvrage est la propriété de la Société TOTAL PETROCHEMICALS France (TPF)

TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE

Siège social

2 place Jean Millier - La Défense 6
92400 COURBEVOIE - FRANCE

La surveillance et l'entretien de la canalisation est assurée par la :

SOCIÉTÉ DU PIPELINE Sud Européen
7 & 9 rue des frères Morane
75738 Paris cedex

Dont la Direction technique est Basée au dépôt de :

Fos sur mer
Route d'Arles
BP 14
13 771 FOS-SUR-MER
Tél. : 04 42 47 78 78
Fax : 04 42 47 78 93

Dont siège social et administratif :

7 & 9 rue des frères Morane
75738 PARIS CEDEX

Tél. : 01 76 53 61 50
Fax : 01 45 30 04 27

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	<i>DOCUMENT</i>	<i>DATE</i>	<i>REVISION</i>	<i>PAGE</i>
	PSI	AOUT 2017	4	1/4
SECTION 0 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N : 0.4	DIFFUSION CONTRÔLÉE			

LISTE DES DESTINATAIRES

RÉGION	Lorraine	Alsace
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement DREAL	×	×
Préfecture (cabinet)	×	×
Agence Régionale de Santé ARS	×	×
Groupement de gendarmeries	×	×

DÉPARTEMENT	Moselle	Bas-Rhin
Service Interministériel de Défense et de Protection Civile SIDPC	×	×
Service départemental d'Incendie et de Secours SDIS	×	×
Direction Départementale des Territoires DDT	xx	xx

TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE (TPF)

Département Pipelines Viriat	xxx
Usine de Carling - Direction	×
Usine de Carling – Service Clarificateurs	×
Usine de Carling – PC Sécurité	×
Usine de Carling – Service Intervention Sécurité & Sûreté	×
Usine de Carling – Dept. HSE	×
Cellule de management de crise (CMC) à Bruxelles	×
Cellule de management de crise (CMC) à Paris	×

SOCIETE DU PIPELINE SUD EUROPEEN (SPSE)

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	<i>DOCUMENT</i>	<i>DATE</i>	<i>REVISION</i>	<i>PAGE</i>
	PSI	AOUT 2017	4	2/4
SECTION 0 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N : 0.4	DIFFUSION CONTRÔLÉE			

Direction technique	x
Région Nord	x

SOCIÉTÉS

TRAPIL – Direction Technique	x
ODC – Oléoducs de Défense Commune	x

Nota :

Les maires des communes traversées par la canalisation sont destinataires du PSI.

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 3/4
SECTION 0 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N : 0.4	DIFFUSION CONTRÔLÉE			

LISTE DES COMMUNES TRAVERSEES

Code INSEE	Département	Commune
67023	BAS-RHIN	BATZENDORF
57061	MOSELLE	BENING-LES-SAINT-AVOLD
67035	BAS-RHIN	BERSTHEIM
57073	MOSELLE	BETTING-LES-SAINT-AVOLD
67046	BAS-RHIN	BISCHWILLER
67072	BAS-RHIN	BUTTEN
57144	MOSELLE	COCHEREN
67087	BAS-RHIN	DAUENDORF
67088	BAS-RHIN	DEHLINGEN
57176	MOSELLE	DIEBLING
57207	MOSELLE	FAREBERSVILLER
57222	MOSELLE	FOLKLING
67169	BAS-RHIN	GRIES
57271	MOSELLE	GUENVILLER
67180	BAS-RHIN	HAGUENAU
57289	MOSELLE	HAMBACH
67191	BAS-RHIN	HERBITZHEIM
57332	MOSELLE	HOMBOURG-HAUT
57340	MOSELLE	HUNDLING
67222	BAS-RHIN	INGWILLER
57348	MOSELLE	IPPLING
57355	MOSELLE	KALHAUSEN
67252	BAS-RHIN	KURTZENHOUSE
67265	BAS-RHIN	LICHTENBERG
57428	MOSELLE	MACHEREN
67289	BAS-RHIN	MENCHOFFEN
57466	MOSELLE	METZING
67304	BAS-RHIN	MORSCHWILLER
57499	MOSELLE	NEUFGRANGE
67331	BAS-RHIN	NIEDERSCHAEFFOLSHEIM
67345	BAS-RHIN	OBERHOFFEN-SUR-MODER
67347	BAS-RHIN	OBERMODERN-ZUTZENDORF
67359	BAS-RHIN	OHLUNGEN
67372	BAS-RHIN	PFAFFENHOFFEN
57561	MOSELLE	RAHLING
67385	BAS-RHIN	RATZWILLER
67402	BAS-RHIN	RINGELDORF
67413	BAS-RHIN	ROSTEIG
57606	MOSELLE	SAINT-AVOLD
67441	BAS-RHIN	SCHALKENDORF

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 4/4
SECTION 0 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N : 0.4	DIFFUSION CONTRÔLÉE			

Code INSEE	Département	Commune
67446	BAS-RHIN	SCHILLERSDORF
57636	MOSELLE	SCHMITTVILLER
57644	MOSELLE	SEINGBOUSE
67468	BAS-RHIN	SILTZHEIM
57665	MOSELLE	TENTELING
57669	MOSELLE	THEDING
67497	BAS-RHIN	UHLWILLER
67509	BAS-RHIN	VOLKSBERG
67523	BAS-RHIN	WEITBRUCH
67535	BAS-RHIN	WIMMENAU
67538	BAS-RHIN	WINGEN-SUR-MODER
67540	BAS-RHIN	WINTERSHOUSE
57752	MOSELLE	WOUSVILLER

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/4
SECTION 0 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N° : 0.5	MISES A JOUR			

REVISION INDIVIDUELLE DES FICHES

SECTION 0 : GENERALITES

N° de la fiche	Intitulé	Nombre de pages	N° de la dernière révision	Date de la dernière révision
FICHE N° : 0.1	PAGE DE GARDE PSI	1	0	X/X/17
FICHE N° : 0.2	SECTION 0 - SOMMAIRE	2	0	X/X/17
FICHE N° : 0.3	PRESENTATION	1	0	X/X/17
FICHE N° : 0.4	DIFFUSION CONTROLEE	4	0	X/X/17
FICHE N° : 0.5	MISES A JOUR	4	0	X/X/17
FICHE N° : 0.6	GLOSSAIRE	2	0	X/X/17
FICHE N° : 0.7	PREAMBULE	3	0	X/X/17
FICHE N° : 0.8	SOMMAIRE GENERAL PSI	1	0	X/X/17

SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

N° de la fiche	Intitulé	Nombre de pages	N° de la dernière révision	Date de la dernière révision
FICHE N° : 1.1	SECTION 1 - SOMMAIRE	2	0	X/X/17
FICHE N° : 1.2	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE LA CANALISATION	2	0	X/X/17
FICHE N° : 1.3	TRACE DE LA CANALISATION & PLAN DE SITUATION	2	0	X/X/17
FICHE N° : 1.4	ENVIRONNEMENT HUMAIN & NATUREL	11	0	X/X/17
FICHE N° : 1.5	DESCRIPTION DES INSTALLATIONS ANNEXES	4	0	X/X/17
FICHE N° : 1.6	SIGNALISATION ET REPERAGE	1	0	X/X/17

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 2/4
SECTION 0 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N° : 0.5	MISES A JOUR			

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES

N° de la fiche	Intitulé	Nombre de pages	N° de la dernière révision	Date de la dernière révision
FICHE N° : 2.1	SECTION 2 - SOMMAIRE	2	0	X/X/17
FICHE N° : 2.2	RISQUES LIES AUX PRODUITS TRANSPORTES	2	0	X/X/17
FICHE N° : 2.3	RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT NATUREL	1	0	X/X/17
FICHE N° : 2.4	RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT HUMAIN	1	0	X/X/17
FICHE N° : 2.5	RISQUES LIES A L'EXPLOITATION DE L'OUVRAGE	1	0	X/X/17
FICHE N° : 2.6	LES POINTS SINGULIERS	2	0	X/X/17
FICHE N° : 2.7	EXERCICES PSI	1	0	

SECTION 3 : ALERTE

N° de la fiche	Intitulé	Nombre de pages	N° de la dernière révision	Date de la dernière révision
FICHE N° : 3.1	SECTION 3 - SOMMAIRE	2	0	X/X/17
FICHE N° : 3.2	SCHEMA DE L'ALERTE	2	0	X/X/17
FICHE N° : 3.3	ANNUAIRE DES INTERLOCUTEURS INTERNES	1	0	X/X/17
FICHE N° : 3.4	ANNUAIRE DES CONTACTS EXTERIEURS	4	0	X/X/17
FICHE N° : 3.5	EXPLOITANTS TIERS	2	0	

SECTION 4 : RECENSEMENT DES MOYENS

N° de la fiche	Intitulé	Nombre de pages	N° de la dernière révision	Date de la dernière révision
FICHE N° : 4.1	SECTION 4 - SOMMAIRE	2	0	X/X/17
FICHE N° : 4.2	MOYENS D'INTERVENTION	2	0	X/X/17

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 3/4
SECTION 0 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N : 0.5	MISES A JOUR			

SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS

N° de la fiche	Intitulé	Nombre de pages	N° de la dernière révision	Date de la dernière révision
FICHE N° : 5.1	SECTION 5- SOMMAIRE	2	0	X/X/17
FICHE N° : 5.2	ORGANISATION DE L'INTERVENTION	1	0	X/X/17
FICHE N° : 5.3	FONCTION CELULLE DG	1	0	X/X/17
FICHE N° : 5.4	FONCTION RIO	2	0	X/X/17
FICHE N° : 5.5	FONCTION ASSISTANT RIO	1	0	X/X/17
FICHE N° : 5.6	FONCTION COMMUNICATION	2	0	X/X/17
FICHE N° : 5.7	FONCTION SECRETARIAT RIO	1	0	X/X/17
FICHE N° : 5.8	FONCTION CHEF PC EX	2	0	X/X/17
FICHE N° : 5.9	FONCTION EXPLOITATION	2	0	X/X/17
FICHE N° : 5.10	FONCTION MOYENS	1	0	X/X/17
FICHE N° : 5.11	FONCTION SECRETARIAT PC EX	1	0	X/X/17
FICHE N° : 5.12	FONCTION INTERVENTION	1	0	X/X/17
FICHE N° : 5.13	FONCTION ENVIRONNEMENT	1	0	X/X/17
FICHE N° : 5.14	FONCTION RLT	1	0	X/X/17
FICHE N° : 5.15	FONCTION 1^{ER} INTERVENANT	1	0	X/X/17
FICHE N° : 5.16	FONCTION RLT TERRAIN	1	0	X/X/17
FICHE N° : 5.17	FONCTION EQUIPE DE MAINTENANCE	1	0	X/X/17

SECTION 6 : FICHES D'INTERVENTION

N° de la fiche	Intitulé	Nombre de pages	N° de la dernière révision	Date de la dernière révision
FICHE N° : 6.1	SECTION 6 - SOMMAIRE	2	0	X/X/17
FICHE N° : 6.2	FICHE D'INTERVENTION	1	0	X/X/17
FICHE N° : 6.3	FICHE REFLEXE SUPERVISEUR	3	0	X/X/17

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 4/4
SECTION 0 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N : 0.5	MISES A JOUR			

SECTION 7 : FORMULAIRES

N° de la fiche	Intitulé	Nombre de pages	N° de la dernière révision	Date de la dernière révision
FICHE N° : 7.1	SECTION 7 - SOMMAIRE	2	0	X/X/17
FICHE N° : 7.2	MESSAGE D'INFORMATION SUR INCIDENT	3	0	X/X/17
FICHE N° : 7.3	FICHE DE RECEPTION D'ALERTE EXPLOITATION	1	0	X/X/17
FICHE N° : 7.4	COMPTE RENDU DE L'INTERVENTION	1	0	X/X/17

SECTION8 : ANNEXES

N° de la fiche	Intitulé	Nombre de pages/ plans	N° de la dernière révision	Date de la dernière révision
FICHE N° : 8.1	SECTION 8 - SOMMAIRE	2	0	X/X/17
Annexe 1	FICHE DE DONNEES DE SECURITE AZOTE	1	0	X/X/17
Annexe 2	PROFIL EN LONG DE LA CANALISATION	1	0	X/X/17
Annexe 2	PLANS 1 / 25 000 DE LA CANALISATION	23	0	X/X/17

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/2
SECTION 0 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N : 0.6		GLOSSAIRE		

GLOSSAIRE

TERME ou SIGLE	DESIGNATION
API	Automate Programmable Industriel
ARS	Agence Régionale de Santé
ATEX	Atmosphère Explosive
BIB	Base d'Intervention de Burnaup
CG	Centre de Gendarmerie
CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours
COG	Centre Opérationnel de Gendarmerie
COGIC	Centre Opérationnel de Gestion Inter-Ministériel de Crise
COS	Commandant des opérations de secours (services publics)
CS	Centre de Secours
CTA	Centre de Traitement des Appels du SDIS
DDA	Direction Départementale de l'Agriculture
DDT	Direction Départementale des Territoires
DDYSIS	Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours
DG	Direction Générale
RIO	Directeur des Opérations Internes
DOS	Directeur des Opérations de Secours (services publics)
DPL	Direction des Pipelines de Total Petrochemicals France
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DTE	Direction Technique SPSE
GESIP	Groupe d'Etude de Sécurité des Industries Pétrolières et chimiques
hPa	hecto Pascal
HSEQ	Hygiène Sécurité Environnement Qualité
LIE	Limite Inférieure d'Explosivité. Quantité de vapeurs contenues dans l'air (exprimées en %) à partir de laquelle le mélange "air-vapeurs" devient explosif.
LSE	Limite Supérieure d'Explosivité. Quantité de vapeurs contenues dans l'air (exprimées en %) à partir de laquelle le mélange "air-vapeurs" cesse d'être explosif.
ONU	Organisation des Nations Unies
PC Ex	Poste de Commandement de l'Exploitant/opérateur
PCA	Poste de Commandement Avancé
PSI	Plan d'Intervention
PVS	Pression de Vapeur Saturante
RC(M)	Région Centre (Maintenance SPSE)
RETROPOMPAGE	Exploitation de la canalisation avec des pompages des terminaux de Butten ou de Hambach, vers le dépôt d'Oberhoffen

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	<i>DOCUMENT</i>	<i>DATE</i>	<i>REVISION</i>	<i>PAGE</i>
	PSI	AOUT 2017	4	2/2
SECTION 0 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N : 0.6	GLOSSAIRE			

TERME ou SIGLE	DESIGNATION
RN(M)	Région Nord (Maintenance SPSE)
RS(MF) ou (MC)	Région Sud (Maintenance SPSE à Fos) ou (Maintenance SPSE à Chanos)
SDIS	Service Départementale d'Incendie et de Secours
SEI	Seuil des Effets Irréversibles
SEL	Seuil des Effets Létaux
SELS	Seuil des Effets Létaux Significatifs
SIRACEDPC	Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Economiques de Défense et de Protection Civile
SCO	Service Conformité Ouvrage de SPSE
SP	Station de Pompage
SPSE	Société du Pipeline Sud Européen
TPF	Total Petrochemicals France
UFIP	Union Française des Industries Pétrolières

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/3
SECTION 0 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N : 0.7	PRÉAMBULE			

Avertissement

Le document PSI ne traite que de l'intervention en cas d'incident nécessitant l'action des secours publics. Les modalités de surveillance et d'opérations voisines telles que la maintenance et l'inspection font l'objet d'autres plans formalisés par d'autres documents.

Le plan d'intervention n'a pas pour destination d'organiser les secours publics et leur intervention. Toutefois, comme il propose un schéma de coordination et de communication entre les secours publics et les intervenants du transporteur il s'appuie sur la connaissance que le transporteur a de l'organisation des secours publics pour proposer un schéma.

Dans la suite du texte le terme « secours publics » désigne tous les intervenants publics et ne se limite pas aux pompiers et aux gendarmes ou policiers. En particulier le maire fait partie de ces secours publics à titre principal dans la mesure où il est, sauf prise de cette fonction par le préfet, le Directeur des opérations de secours sous les ordres de qui sont placés le SDIS et les forces de l'ordre.

Le plan d'intervention limite son organisation à la période d'urgence, au plus quelques heures après la concrétisation d'une situation dangereuse. La situation « post-urgence » ne fait pas partie du schéma décrit dans le présent plan.

Ce plan se termine donc quand les effets de l'accident sont maîtrisés et ne peuvent plus évoluer. Le relais est alors pris en continuïté par une organisation mise en place par les Directions pour traiter l'après sinistre.

On trouvera dans ce document :

- D'une part des fiches réflexes et des fiches missions dont la fonction est de structurer l'organisation des secours publics et privés et de fixer les objectifs à atteindre.
- D'autre part des informations plus développées qui ne peuvent être lues lors d'une intervention mais qui permettront de se préparer aux situations d'urgence.

Une intervention peut être déclenchée soit en cas de risque matérialisé, soit en cas de situation potentiellement dangereuse (par exemple accrochage de la canalisation sans fuite mais avec suspicion d'affaiblissement important du tube pouvant aboutir rapidement à une rupture)

- **Le déclenchement du plan d'intervention est fait soit sur l'initiative du transporteur, soit sur l'initiative des secours publics.**

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 2/3
SECTION 0 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N : 0.7	PRÉAMBULE			

OBJET DU PSI

Ce Plan d'Intervention a pour objectif premier de définir la mise en œuvre des moyens d'intervention humains et matériels pour limiter les effets d'un incident ou d'accident susceptible de se produire sur la canalisation DN400 Oberhoffen-Carling.

CHAMPS D'APPLICATIONS & LIEN AVEC D'AUTRES DOCUMENTS DE SÉCURITÉ

La canalisation d'hydrocarbures liquides DN400 relie le dépôt pétrolier TOTAL PETROCHEMICALS France d'Oberhoffen-sur-Moder (67-Bas Rhin) opéré par SPSE, à l'usine pétrochimique TOTAL PETROCHEMICALS France de Carling (57-Moselle).

La Société TOTAL PETROCHEMICALS France (TPF) est également le **transporteur** au sens de l'arrêté « multi-fluide » du 4 août 2006, et désigné par ce terme dans le présent document. A ce titre, elle est responsable de l'élaboration du plan d'intervention, de la rédaction et de la diffusion du document papier formalisant ce plan. Il est de sa responsabilité de s'assurer de la bonne application de ce plan.

La Direction des pipelines de TOTAL Petrochemicals France est responsable de l'élaboration du plan, et en supervise son application.

La Société du Pipeline Sud Européen (SPSE) est l'opérateur de la canalisation de transport d'hydrocarbures liquides entre Oberhoffen et Carling, et est responsable de la mise en oeuvre du Plan d'Intervention.,

En tant qu'opérateur, SPSE contrôle les entrées d'hydrocarbures dans le pipeline OBERHOFFEN – CARLING, à partir des terminaux ODC de BUTTEN et d'HAMBACH.

Au delà de la gare de raclage de CARLING, l'exploitation est du ressort de TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE Usine de Carling (gare de raclage exclue).

La canalisation d'hydrocarbures liquides DN400 Oberhoffen-Carling est un ouvrage d'intérêt général régit par l'Arrêté ministériel du 5 mars 2014 dit « arrêté multi-fluide »

L'organisme centralisateur qui assure le contrôle de l'ouvrage est la DREAL Lorraine.

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 3/3
SECTION 0 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N : 0.7		PRÉAMBULE		

REALISATION DU PSI

Le présent PSI est rédigé selon les recommandations du rapport n° 2007/01 du GESIP : Méthodologie pour la réalisation d'un plan de surveillance et d'intervention sur une canalisation de transport (PSI) :

« L'élaboration du PSI s'inscrit dans la préparation d'une réponse du transporteur face à un incident ou un accident.

Les services de secours interviennent si l'événement peut avoir des conséquences sur les personnes, l'environnement ou les biens (même indirectement).

Au niveau départemental, c'est le dispositif ORSEC qui permet au préfet et à l'ensemble des acteurs concernés de faire face à ce type d'événement. Au niveau local (commune), le maire peut avoir mis en place un plan communal de sauvegarde. Cet outil lui permet de répondre à ses missions de sauvegarde des populations.

Qu'il s'agisse du plan ORSEC ou du plan communal de sauvegarde, les autorités qui en ont la charge doivent disposer préalablement des éléments techniques nécessaires à leur élaboration.

Le PSI et l'étude de sécurité contiennent ces éléments et permettent de répondre à ces besoins. Selon le besoin, une réunion peut être organisée entre le transporteur et l'ensemble des maires et acteurs du secours concernés. Cette réunion peut avoir lieu sur l'initiative de n'importe laquelle des parties concernées. A cette occasion pourraient être présentés les éléments du PSI.

L'objectif commun de l'ensemble de ces dispositifs est de faire en sorte que tous les acteurs (transporteur, préfet, maire...) connaissent les situations possibles et les attributions de chacun afin de garantir le maximum d'efficacité le jour de l'événement. »

DIFFUSION ET MISE A JOUR DU PSI

TPF est responsable de la diffusion du présent PSI, de la sensibilisation auprès des équipes d'intervention pour son appropriation afin d'optimiser l'efficacité de la lutte, ainsi que de sa mise à jour.

En effet, une mise à jour de ce document est à réaliser dès que nécessaire et au moins tous les 5 ans.

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/1
SECTION 0 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N : 0.8	SOMMAIRE GENERAL DU PSI			

SOMMAIRE GENERAL DU PSI

SECTION N°	INTITULE
0	GENERALITES
1	DESCRIPTION DE L'OUVRAGE <ul style="list-style-type: none"> → Caractéristiques techniques de la canalisation → Tracé de la canalisation et plans → Environnement humain et naturel → Signalisation & repérage
2	IDENTIFICATION DES RISQUES <ul style="list-style-type: none"> → Risques liés au produit → Risques liés à l'environnement humain et naturel → Risques liés à l'exploitation de l'ouvrage → Les points singuliers
3	ALERTE
4	RECENSEMENT DES MOYENS
5	ORGANISATION DES SECOURS
6	FICHE D'INTERVENTION
7	FORMULAIRES
8	ANNEXES

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/2
SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
FICHE N : 1.1	SOMMAIRE			

SECTION 1

**DESCRIPTION DE
L'OUVRAGE**

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 2/2
SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
FICHE N : 1.1	SOMMAIRE			

SOMMAIRE SECTION 1 / DESCRIPTION DES OUVRAGES

FICHES	LIBELLE
FICHE N° : 1.1	SECTION 2 - SOMMAIRE
FICHE N° : 1.2	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE LA CANALISATION
FICHE N° : 1.3	TRACE DE LA CANALISATION & PLANS DE SITUATION
FICHE N° : 1.4	DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT
FICHE N° : 1.5	SIGNALISATION ET REPERAGE

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/2
SECTION 2 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N : 1.2	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE LA CANALISATION			

CARACTERISTIQUE DU PIPELINE :

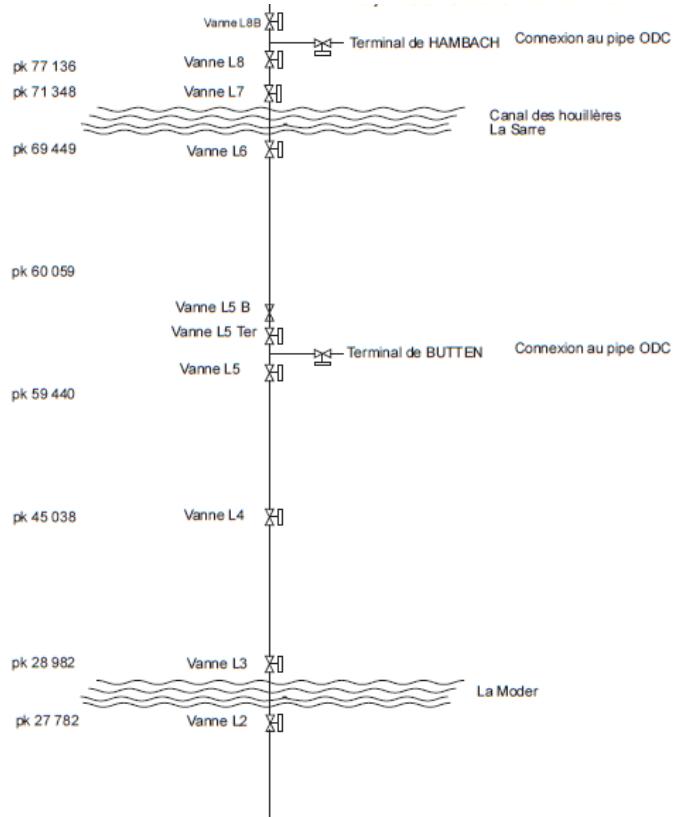
Les caractéristiques du pipeline sont présentées dans le tableau suivant :

Longueur entre gare de racleurs	106.7 km
- Bas Rhin	70.7 km
- Moselle	36.0 km
Diamètre nominal	DN 400 (16")
Diamètre extérieur	406.4 mm
Epaisseur nominale courante	6.0 mm
Volume au mètre	~ 0.122 m ³ /m
Volume total	~ 13 200 m ³
Pression (inertage azote)	3.5 bars

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	2/2
SECTION 2 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N : 1.2	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE LA CANALISATION			

Le pipeline dispose des vannes de sectionnement suivantes :



PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/2
SECTION 2 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N : 1.3	PLAN DE SITUATION ET TRACE DE LA CANALISATION			

PLAN DE SITUATION GENERALE :

Bas Rhin	Moselle	COMMUNES	PK DEBUT	PK FIN
X		OBERHOFFEN	0	1.101
X		BISCHWILLER	1.101	4.820
X		GRIES	4.820	6.953
X		KURTZENHOUSE	6.953	7.443
X		GRIES	7.443	8.841
X		WEITBRUCH	8.841	12.033
X		NIEDERSCHAEFFOLSHEIM	12.033	14.261
X		HAGUENAU	14.261	15.559
X		BATZENDORF	15.559	16.075
X		WINTERSHOUSE	16.075	17.907
X		BERSTHEIM	17.907	18.065
X		OHLUNGEN	18.065	19.557
X		UHLWILLER	19.557	21.739
X		DAUENDORF	21.739	22.727
X		MORSCHWILLER	22.727	24.527
X		RINGELDORF	24.527	25.582
X		PFAFFENHOFFEN	25.488	27.250
X		SCHALKENDORF	27.205	28.408
X		ZUTZENDORF	28.408	31.873
X		SCHILLERSDORF	31.873	34.362
X		MENCHOFFEN	34.362	34.772
X		INGWILLER	34.772	38.752
X		LICHTENBERG	38.752	39.578
X		WIMMENAU	39.578	43.042
X		WINGEN-SUR-MODER	43.042	47.959
X		ROSTEIG	47.959	50.889
X		VOLSBERG	50.889	54.372
X		RATZWILLER	54.372	57.273
X		BUTTEN	57.273	60.386
	X	RAHLING	60.386	61.114
X		DEHLINGEN	61.114	62.794
	X	SCHMITTVILLER	62.752	63.132
X		DEHLINGEN	63.132	64.631
	X	KALHAUSEN	64.631	69.669
X		HERBITZHEIM	69.669	71.735
X		SILTZHEIM	71.735	71.966
X		HERBITZHEIM	71.966	73.080
X		SILTZHEIM	73.080	74.325
	X	NEUFRANGE	74.325	75.566
			76.224	77.389
	X	HAMBACH	75.566	76.223
			77.389	78.379
X		WOUSTVILLER	78.379	80.589
X		IPPLING	80.589	81.236
X		HUNDLING	81.236	82.786
X		METZING	82.786	84.856
X		DIEBLING	84.856	86.151
X		TENTELING	86.151	87.222
X		EBRING	87.222	88.782
X		THEDING	88.781	90.838
X		FOLKLING	90.838	91.480
X		THEDING	91.480	92.514
X		COCHEREN	92.514	93.304
X		FAREBERSVILLER	93.304	94.897
X		BENING-LES-SAINT AVOLD	94.897	95.293
X		SEINGBOUSE	95.293	97.253
X		BETTING-LES-SAINT AVOLD	97.253	97.910
X		GUENVILLER	97.910	98.659
X		HOMBOURG-HAUT	98.659	100.830
X		MACHEREN	100.830	101.546
X		SAINT-AVOLD	101.546	106.700

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 2/2
SECTION 2 : GÉNÉRALITÉS				
FICHE N : 1.3	PLAN DE SITUATION ET TRACE DE LA CANALISATION			

Le tracé

L'ouvrage enterré en acier, d'environ 106.7 km de long, est implanté en terrain public et en terrain privé.

Une bande de servitude de largeur totale de 15 m, qui comprend la bande de servitude non aedificandi et non plantandi de 5 m en terrain courant, et 10 m en zone boisée, dans lesquelles la conduite à été posée, permet l'accès en tout temps pour la surveillance, l'entretien et les réparations éventuelles.

Les devoirs réciproques du transporteur et des riverains dont les terrains sont grevés par les servitudes, sont rappelés dans les conventions de servitude.

Des terminaux à BUTTEN (PK 59.44) et HAMBACH (PK 77.136) exploités par la société TRAPIL, permettent l'alimentation du dépôt d'OBERHOFFEN ou de l'usine de CARLING à partir du réseau ODC. Le schéma de principe de la ligne figure en ANNEXE B.

Le pipeline franchit les points singuliers principaux suivants :

- la rivière Moder au PK 1,6 - PK 28,4 - PK 41,7 et 45,9,
- le massif vosgien du PK 46 au PK 55,5,
- la rivière la Sarre au PK 69,6,
- le canal des Houillères de la Sarre au PK 69,7,
- la rivière "La Rosselle" au PK 101,8.

Le tracé chemine en grande majorité en zone rurale, mais compte tenu de la densité de population et du développement des agglomérations, il tangente ou franchit certaines zones urbanisées.

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/15
SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
FICHE N : 1.4	Description de l'environnement			

Environnement humain :

N°	COMMUNES	PK		DESIGNATION DU POINT	VOLUME EN CHARGE EN m ³ (1)	PRESSION D'EXPLOITATION MAXI	CONSIGNES SPECIALES	
							1° EXPLOITATION	2° INTERVENTION
1	BISCHWILLER	3,2	3,8	Quelques habitations	593/1150	3.5 bars	<ul style="list-style-type: none"> - Dès l'alerte donner consignes : "danger - évacuation". - Arrêter le pompage. - Fermer L0 + L1 immédiatement. - Décomprimer par vide-vite et vidange du produit en charge sur le point, si absence incendie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evacuer les riverains par tous les moyens- URGENT. - Etablir périmètres sécurité. Interdire tous les accès. - Se méfier des risques de confinement (égout, caves, ...) - Alerter Secours Publics et les Services Publics (SNCF par exemple, arrêt si nécessaire du trafic).
2	GRIES-KURTZENHOUSE	6,9	7,3	Zone urbaine - CD 48	93/620	3.5 bars	<ul style="list-style-type: none"> - Dès l'alerte donner consignes : "danger - évacuation". - Arrêter le pompage. - Fermer L0 + L1 immédiatement. - Décomprimer par vide-vite et vidange du produit en charge sur le point, si absence incendie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evacuer les riverains par tous les moyens- URGENT. - Etablir périmètres sécurité. Interdire tous les accès. - Se méfier des risques de confinement (égout, caves, etc) - Alerter Secours Publics et les Services Publics (SNCF par exemple, arrêt si nécessaire du trafic).
3	WEITBRUCH	10,1	10,2	Quelques habitations à la sortie du village sur CD 140	50/350	3.5 bars	<ul style="list-style-type: none"> -Dès l'alerte donner consignes : "danger - évacuation". -Arrêter le pompage. -Fermer L1 immédiatement. -Décomprimer par vide-vite et vidange conduite si absence incendie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evacuer les riverains par tous les moyens. - Interrompre trafic routier CD 140 - déviation. - Etablir périmètre de sécurité. Interdire tous les accès.
4	HAGUENAU - HARTHOUSE	14,4	14,9	Quelques habitations - Pépinières - Voie rapide + CD 444	260/260	3.5 bars	<ul style="list-style-type: none"> -Dès l'alerte donner consignes : "danger - évacuation". -Arrêter le pompage. Fermer L2-L3. -Décomprimer par vide-vite et vidange du produit en charge sur le point si absence incendie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evacuer les riverains. - Interrompre trafic sur voie rapide et CD 444. - Etablir périmètre de sécurité. Interdire tous les accès.
5	WINTERSHOUSE	16,8	17,2	Quelques habitations	280/290	3.5 bars	<ul style="list-style-type: none"> -Dès l'alerte donner consignes : "danger - évacuation". -Arrêter le pompage. Fermer L2-L3. -Décomprimer par vide-vite. Vidange du produit en charge sur le point si absence incendie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evacuer les riverains. - Interrompre trafic sur la route. - Etablir périmètre de sécurité. Interdire les accès. - Conduite légèrement en contrebas des habitations.

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	2/15
SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
FICHE N : 1.4	Description de l'environnement			

N°	COMMUNES	PK		DESIGNATION DU POINT	VOLUME EN CHARGE EN m ³ (1)	PRESSION D'EXPLOITATION MAXI	CONSIGNES SPECIALES	
							1° EXPLOITATION	2° INTERVENTION
6	PFAFFENHOFFEN	25,8	26,2	Habitations à 150 m	100/100	3.5 bars	<ul style="list-style-type: none"> - Dès l'alerte donner consignes : "danger - évacuation". - Arrêter le pompage. Fermer L2-L3. - Décomprimer par vide-vite. Impossibilité de vider la ligne sur TO. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evacuer les riverains. - Périmètre de sécurité (habitations en contrebas). - Interdire les accès. Aménager levées de terre pour contenir le produit si nécessaire.
7	WIMMENAU	41,7	42,7	Zone urbaine en contrebas du tracé à environ 200 m	225/225	3.5 bars	<ul style="list-style-type: none"> - Dès l'alerte consignes sécurité : "danger - évacuation". - Arrêter le pompage. Fermer L4. - Décomprimer par vide-vite. Fermer L3 (impossibilité de vider volume en charge dans le dépôt). 	<ul style="list-style-type: none"> - Evacuer si nécessaire zone urbaine en contrebas. - Périmètre sécurité. - Interruption éventuelle du trafic sur D919. Déviation. - Aménager levées de terre pour contenir le produit si nécessaire.
8	WINGEN/MODER	44	44,5	Vanne L4 + ligne en surplomb de CD 919	150/150	3.5 bars	<ul style="list-style-type: none"> - Dès l'alerte consignes sécurité : "danger - évacuation". - Arrêter le pompage. Fermer L4. - Décomprimer par vide-vite. Fermer L3. Impossibilité de vider volume en charge dans le dépôt. 	<ul style="list-style-type: none"> - Interruption trafic sur CD 919. Déviation. - Périmètre sécurité.
9	WINGEN/MODER	45,1	45,4	Zone urbaine côté Nord-Est	160/160	3.5 bars	<ul style="list-style-type: none"> - Dès l'alerte consignes sécurité : "danger - évacuation". - Arrêter le pompage. Fermer L4. - Décomprimer légèrement côté CARLING. Fermer Vanne de Butten. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evacuer les riverains par tous les moyens. URGENT. - Etablir périmètre de sécurité. Interdire les accès. - Se méfier des risques de confinement (égouts, caves...). - Alerter les Secours Publics et Services Publics. - Aménager les levées de terre pour contenir le produit, etc....
10	WINGEN/MODER	45,9	46,3	ERP au "N-E" (CES, complexe sportif, crèche) Lit Moder près de sa source	170/170	3.5 bars	<ul style="list-style-type: none"> - Dès l'alerte donner consignes : "danger - évacuation". - Arrêter le pompage. Fermer L4. - Décomprimer légèrement sur CARLING. Vanne de Butten. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evacuer les riverains des ERP par tous les moyens. URGENT. - Périmètre sécurité. Interdire tous les accès. - Alerter tous les Services et Secours Publics. - Terrain sableux, peu de risque d'écoulement vers les bâtiments. Prendre des positions spéciales pour la rivière "Moder", Annexe K.

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS		DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 3/15
SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE					
FICHE N : 1.4 Description de l'environnement					

N°	COMMUNES	PK		DESIGNATION DU POINT	VOLUME EN CHARGE EN m ³ (1)	PRESSION D'EXPLOITATIO N MAXI	CONSIGNES SPECIALES	
							1° EXPLOITATION	2° INTERVENTION
11	ROSTEIG	49,4	49,8	Complexe sportif + zone urbaine à l'Est	160/160	3.5 bars	- Dès l'alerte donner consignes "danger - évacuation". - Arrêter le pompage. Fermer vannes BUTTEN . Décomprimer côté Oberhoffen. Fermer L4.	- La configuration du site entraînera, en cas de perte de confinement, le produit et la nappe gazeuse vers le village de Rosteig situé en contrebas. - Evacuer les riverains par tous les moyens. URGENT. - Périmètres de sécurité. Interdire les accès. Alerter tous les Services et Secours Publics. Attention au risque de confinement (égouts, caves, etc...).
12	VOLKSBERG	52,7	52,8	Quelques maisons + CDL 239	quelques m ³	3.5 bars	- Dès l'alerte donner consignes "danger - évacuation". - Arrêter le pompage. Fermer L4. Décomprimer légèrement sur CARLING. Fermer vannes BUTTEN.	- Evacuer les riverains. Dévier CD 239. Interdire les accès - Etablir périmètre de sécurité. - Se méfier risque de confinement. - Point le plus haut du profil - Alt = 388.
13	RATZWILLER Lieu-dit NEUBAU	57,8	57,9	Habitations à 100m	140/360	3.5 bars	- Dès l'alerte donner consignes "danger - évacuation". - Arrêter le pompage. Fermer L4. - Décomprimer sur CARLING. - Fermer vannes BUTTEN.	- Evacuer les riverains. Dévier CD723. - Etablir périmètre de sécurité. - Se méfier risque de confinement.
14	BUTTEN	59	59,1	Quelques habitations à 100 m	30/1330	3.5 bars	- Dès l'alerte donner consignes "danger - évacuation". - Arrêter le pompage. Fermer L5. - Fermer les vannes de BUTTEN.	- Evacuer les riverains. Dévier CD723. - Etablir périmètre de sécurité. - Se méfier risque de confinement.
15	HERBITZHEIM	69,7	69,8	Passage de la canalisation en aérien sur canal des houillères	100/700	3.5 bars	- Dès l'alerte donner consignes "danger - évacuation". - Arrêter pompage. Fermer L6 et L7.	- Faire fermer les écluses. Tél. 87.98.52.89 et 87.98.13.47. et en dehors des heures ouvrables au 88.96.86.20. - En cas présence bateaux, les intercepter et faire évacuer. - Appliquer consigne Annexe K. - Périmètre sécurité. Interdire les accès. Prévenir les Secours Publics et les Services Publics.

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	4/15
SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
FICHE N : 1.4	Description de l'environnement			

N°	COMMUNES	PK		DESIGNATION DU POINT	VOLUME EN CHARGE EN m ³ (1)	PRESSION D'EXPLOITATION MAXI	CONSIGNES SPECIALES	
							1° EXPLOITATION	2° INTERVENTION
16	NEUFRANGE-ROTH	77	77,6	Ancienne gare. D 99 + lotissement	400/560	3.5 bars	- Dès l'alerte donner consignes sécurité "danger - évacuation". - Arrêter le pompage. Fermer L8. Décomprimer sur CARLING. Fermer L11.	- Evacuer les tiers par tous les moyens. URGENT. - Interrompre le trafic sur D99. Interdire accès. Prévoir déviation. Périmètre sécurité. - Alerter Secours Publics et Services Publics.
17	ROTH	77,8	78,1	Passage sous stade Quelques maisons + tennis	400/560	3.5 bars	- Dès l'alerte donner consignes sécurité "danger - évacuation". - Arrêter le pompage. Fermer L8. Décomprimer sur CARLING. Fermer L11.	- Evacuer les tiers par tous les moyens. URGENT. - Interruption trafic sur route Roth-Woustwiller. - Périmètre sécurité. Déviation. Interdire les accès. Alerter Secours Publics et Services Publics.
18	WOUSTWILLER	79,3	79,4	Quelques maisons	470/620	3.5 bars	- Dès l'alerte donner consignes sécurité "danger - évacuation". - Arrêter le pompage. Fermer L8. Décomprimer sur CARLING. Fermer L11.	- Evacuer les tiers. - Interrompre trafic sur voie communale. - Périmètre sécurité. Interdire accès. Alerter Secours et Services Publics.
19	HUNDLING	82,4 82,7	82,5 82,8	Une maison Quelques maisons	411/570	3.5 bars	- Dès l'alerte donner consignes sécurité "danger - évacuation". - Arrêter le pompage. Fermer L8. Décomprimer sur CARLING. Fermer L11.	- Evacuer les tiers. - Périmètre sécurité. - Alerter Secours Publics + Services Publics.
20	METZING	83,7	84,1	Quelques maisons, stade, à quelques mètres du tracé CD 81	400/570	3.5 bars	- Consignes sécurité "danger - évacuation". - Arrêter pompage. Fermer L8. Décomprimer sur CARLING. Fermer L11.	- Evacuer les riverains par tous les moyens. - Interrompre la circulation. Déviation. - Périmètre sécurité. - Alerter Secours Publics + Services Publics.
21	DIEBLING	85,2	85,5	Quelques maisons sur 2 chemins ruraux	230/390	3.5 bars	- Consignes sécurité "danger - évacuation". - Arrêter pompage. Fermer L8. Décomprimer sur CARLING. Fermer L11.	- Evacuer les riverains par tous les moyens. - Périmètre sécurité. - Interdire les accès. - Alerter Secours Publics + Services Publics.
22	EBRING	87,2	87,3	Quelques maisons	430/470	3.5 bars	- Consignes sécurité "danger - évacuation". - Arrêter pompage. Fermer L8. Décomprimer sur CARLING. Fermer L11.	- Evacuer les riverains par tous les moyens. - Périmètre sécurité. - Interdire les accès. - Alerter Secours Publics + Services Publics. - Interrompre trafic sur CD 31 ^c . Déviation.
23	FOLKLING	90,7	90,9	Quelques maisons de part et d'autre du CD 30	60/60	3.5 bars	- Consignes sécurité "danger - évacuation". - Arrêter pompage. Fermer L8. Décomprimer sur CARLING. Fermer L11.	- Evacuer les riverains par tous les moyens. - Interrompre la circulation. Déviation. - Périmètre de sécurité. - Alerter Secours Publics + Services Publics.

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	5/15
SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
FICHE N : 1.4	Description de l'environnement			

N°	COMMUNES	PK		DESIGNATION DU POINT	VOLUME EN CHARGE EN m ³ (1)	PRESSION D'EXPLOITATION MAXI	CONSIGNES SPECIALES	
							1° EXPLOITATION	2° INTERVENTION
24	SEINGBOUSE	96,8	97	Quelques maisons + CD 110 ^E	200/200	3.5 bars	- Consignes sécurité "danger - évacuation". - Arrêter pompage. Fermer L8. Décomprimer sur CARLING. Fermer L11.	- Evacuer les riverains par tous les moyens. - Interrompre la circulation. Déviation. - Périmètre sécurité. Attention collecteur souterrain eaux. - Alerter GDF (Poste sectionnement), Secours et Services Publics. - Appliquer consigne Annexe K - Pollution des eaux.
25	MACHEREN-ST AVOLD	101,5	101,9	Point triple, RN3-SNCF - rivière "la Rosselle". En aval agglomération importante de Hambourg Freyming...	50/320	3.5 bars	- Consignes sécurité "danger - évacuation". - Arrêter le pompage. Fermeture L11 - L12. - Décomprimer sur CARLING.	- Evacuer les tiers. - Interrompre la circulation sur RN3. Déviation. - Selon nécessité, interrompre trafic SNCF. - Périmètre sécurité. Interdire les accès. - Appliquer les consignes Annexe K - Pollution des eaux. - Alerter Secours Publics et Services Publics.
26	ST AVOLD	104,8	105	Rue Altmeyer - Zone artisanale	130/240	3.5 bars	- Consignes sécurité : "danger - évacuation". - Arrêter pompage. Fermer L12. Décomprimer sur CARLING. Fermer vanne terminal CARLING.	<u>- Evacuer les tiers zone artisanale.</u> -Interrompre circulation. Déviation. -Périmètre sécurité. Interdire les accès. - Alerter Secours Publics et Services Publics.

- (1) Le premier chiffre indique le volume en charge, Ouvrage à l'arrêt, vannes de sectionnement fermées.
Le second chiffre indique le volume en charge, Ouvrage à l'arrêt, vannes de sectionnement ouvertes

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 6/15
SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
FICHE N : 1.4	Description de l'environnement			

Prélèvement d'eau

SECTEUR 1 du PK : 0.500 au PK : 5.750

- Captage(s) menacé(s) :

HERRLISHEIM : Forages 234-4-134/234-4-21
Lyonnaise des Eaux BISCHWILLER
tél : 08.10.89.58.95

KURTZENHOUSE : Forage 234-3-58 (non exploité)

BISCHWILLER : Forages 243-4-32/234-4-89
234-4-138/234-4-90/
234-4-48/234-4-49
Lyonnaise des Eaux BISCHWILLER
tél : 08.10.89.58.95

- Rivière(s) menacée(s) :

LA MODER : Forages 234-4-134/234-4-21
Lyonnaise des Eaux BISCHWILLER
tél : 08.10.89.58.95

SECTEUR 2 du PK : 10.000 au PK : 18.200

- Captage(s) menacé(s) :

WEITBRUCH : Forage 234-4-19
Service Eaux et Assainissement Bas Rhin
Bas Rhin tél : 03.88.19.97.09

HAGUENAU : Forages 198-7-25/198-7-29
Lyonnaise des Eaux BISCHWILLER
tél : 08.10.89.58.95

SCHWEIGHOUSE / MODER : Forages 198-7-58/198-7-72
Lyonnaise des Eaux BISCHWILLER
tél : 08.10.89.58.95

- Rivière(s) menacée(s) :

SANS OBJET

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	<i>DOCUMENT</i> PSI	<i>DATE</i> AOUT 2017	<i>REVISION</i> 4	<i>PAGE</i> 7/15
SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
FICHE N : 1.4	Description de l'environnement			

SECTEUR 3 du PK : 27.000 au PK : 28.000

- Captage(s) menacé(s) :

SANS OBJET

- Rivière(s) menacée(s) :

LA MODER : Forages 234-4-32/234-4-89 234-4-138
Lyonnaise des Eaux BISCHWILLER
tél : 08.10.89.58.95

SECTEUR 4 du PK : 40.000 au PK : 40.500

- Captage(s) menacé(s) :

SANS OBJET

- Rivière(s) menacée(s) :

LA MODER : Forages 234-4-32/234-4-89
234-4-138
Lyonnaise des Eaux BISCHWILLER
tél : 08.10.89.58.95

SECTEUR 5(1) du PK : 45.000 au PK : 45.200

SECTEUR 5(2) du PK : 47.200 au PK : 47.300

- Captage(s) menacé(s) :

SANS OBJET

- Rivière(s) menacée(s) :

LA MODER : Forages 234-4-32/234-4-89
234-4-138
Lyonnaise des Eaux BISCHWILLER
tél : 08.10.89.58.95

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 8/15
SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
FICHE N : 1.4	Description de l'environnement			

SECTEUR 6 du PK : 48.500 au PK : 50.000

- Captage(s) menacé(s) :

ROSTEIG : Sources 197-2-15/197-2-17/197-2-76
Mairie de ROSTEIG, tél : 03.88.89.71.58
Sivom Haute Moder, tél : 03.88.89.80.74

- Rivière(s) menacée(s) :

SANS OBJET

SECTEUR 7(1) du PK : 53.000 au PK : 53.400

SECTEUR 7(2) du PK : 54.400 au PK : 54.800

- Captage(s) menacé(s) :

SANS OBJET

- Rivière(s) menacée(s) :

LE MITTELBACH : Sources 197-1-20/197-1-21
Sivom DIEMERINGEN
Mairie du DIEMERINGEN
40 grand rue
tél : 03.88.00.40.54

LA SPIELERSBACH : Source 197-1-20
Sivom DIEMERINGEN
Mairie du DIEMERINGEN
40 grand rue
tél : 03.88.00.40.54

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 9/15
SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
FICHE N : 1.4	Description de l'environnement			

SECTEUR 8 du PK : 59.450 au PK : 60.200

- Captage(s) menacé(s) :

SANS OBJET

- Rivière(s) menacée(s) :

<i>LE PETERSBACH</i>	:	Forages 166-4-8/166-4-10 Commune WITTRING	C.G.E tél : 08.10.46.34.63
<i>LE RAHLING</i>	:	Forages 166-4-8/166-4-10 Commune WITTRING	
<i>L'EICHEL</i>	:	Forages 166-4-8/166-4-10 Commune WITTRING	
<i>LA SARRE</i>	:	Forages 166-4-8/166-4-10 Commune WITTRING	

SECTEUR 9(1) du PK : 68.300 au PK : 69.650

- Captage(s) menacé(s) :

SANS OBJET

- Rivière(s) menacée(s) :

LA SARRE : Forages 166-4-8/166-4-10
C.G.E
tél : 08.10.46.34.63

CANAL DES HOUILLERES : Forages 166-4-8/166-4-10
C.G.E
tél : 08.10.46.34.63

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	<i>DOCUMENT</i>	<i>DATE</i>	<i>REVISION</i>	<i>PAGE</i>
	PSI	AOUT 2017	4	10/15
SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
FICHE N : 1.4	Description de l'environnement			

SECTEUR 9 (2) du PK : 69.650 au PK : 70.600

- Captage(s) menacé(s) :

SANS OBJET

- Rivière(s) menacée(s) :

LA SARRE : Forages 166-4-8/166-4-10
Commune WITTRING
C.G.E tél : 08.10.46.34.63

CANAL DES HOUILLERES : Forages 166-4-8/166-4-10
Commune WITTRING
C.G.E tél : 08.10.46.34.63

SECTEUR 10(1) du PK : 92.5 au PK : 92.7

SECTEUR 10(2) du PK : 93.2 au PK : 106.7

- Captage(s) menacé(s) :

COCHERE Forages 166-1-8
C.G.E
tél : 08.10.46.34.63

FAREBERSCHWILLER Forages 166-1-9 –
C.G.E
tél : 08.10.46.34.63

BENING les St AVOLD Forages 166-1-58
C.G.E
tél : 08.10.46.34.63

HOMBOURG HAUT Forages 165-4-11/165-4-13
C.G.E
tél : 08.10.46.34.63

SAINT AVOLD Forages 139-7-43/139-7-44/139-7-80
C.G.E
tél : 08.10.46.34.63

FREYMING MERLEBACH
L'HOPITAL Forages 139-8-28
:139-8-29
Syndicat du Winborn et C.G.E
tél : 08.10.46.34.63

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	<i>DOCUMENT</i> PSI	<i>DATE</i> AOUT 2017	<i>REVISION</i> 4	<i>PAGE</i> 11/15
SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
FICHE N : 1.4	Description de l'environnement			

- Rivière(s) menacée(s) :

LE WINBRONBACH:

C.G.E
tél : 08.10.46.34.63

LE RUISSEAU DE COCHEREN

:
C.G.E
tél : 08.10.46.34.63

LE DOTELBACH

: Forages 165-4-41/165-4-15
C.G.E
tél : 08.10.46.34.63

LE RUISSEAU Ste CATHERINE

: Forage syndicat Winborn
C.G.E
tél : 08.10.46.34.63

LA ROSSELLE + CANAL

: Forages 165-4-11/165-4-13
C.G.E
tél : 08.10.46.34.63

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	<i>DOCUMENT</i> PSI	<i>DATE</i> AOUT 2017	<i>REVISION</i> 4	<i>PAGE</i> 12/15
SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
FICHE N : 1.4	Description de l'environnement			

Les zones naturelles remarquables

Le pipeline reliant le terminal d'Oberhoffen sur Moder au dépôt de Hauconcourt traverse plusieurs ensembles dotés d'une richesse naturelle remarquable, à la fois floristique et faunistique. Cette valeur patrimoniale leur vaut d'être répertoriés parmi les zones naturelles remarquables dites ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique).

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	<i>DOCUMENT</i> PSI	<i>DATE</i> AOUT 2017	<i>REVISION</i> 4	<i>PAGE</i> 13/15
SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
FICHE N : 1.4	Description de l'environnement			

Pipeline 18" – Longueur : 143 km					
Nom de la zone naturelle	ZNIEFF I	ZNIEFF II	Communes concernées	Linéaire traversant la zone	Proximité de l'ouvrage
AULNAIES DU PIED DE LA TERRASSE DE HAGUENAU		X	OBERHOFFEN SUR MODER	-	-
RIED DE WEYERSHEIM A SCHIRRHEIM		X	BISCWILLER - GRIES	3 000 m	-
FORET DE HAGUENAU		X	HAGUENAU	-	-
LANDE FORESTIERE D'OVERHOFFEN	X		HAGUENAU	-	-
LANDE TOURBIERE D'OVERHOFFEN	X		HAGUENAU	-	-
RIVE GAUCHE DE LA HAUTE SAUER ENTRE GUNSTETT ET BETSCHDORF		X	HAGUENAU	-	-
SECTEUR DE VERGERS		X	BERSTHEIM – INGWILLER – MORSCHWILLER – OBERMODERN ZUTZENDORF – OHLUNGEN – PFAFFENHOFFEN – RINGELDORF – SCHALKENDORF – SCHILLERSDORF – UHLWILLER – WINTERSHOUSE –	20 000 m	-
ANCIENNE CARRIERE DE VOLACKERMUHLE	X		INGWILLER	-	-
ANCIEN TUNNEL FERROVIAIRE DE SOUCHT-ROSTEIG	X		ROSTEIG	-	-
MARAIS DE HAMBACH	X		HAMBACH - WILLERWALD	-	-
ETANG DES MARAIS + FORET DU BIELWALD PARCELLE n 24	X		REMERING LES PUTTELANGE	-	-
MARAIS DE HOSTE-BAS	X		HOSTE	-	-
MARAIS DE VALETTE	X		HOSTE	-	-
FRICHES DE LA CANNER	X		MACHEREN (Ebersviller)	-	-
MINE DU BLEIBERG OU "BLEILOCH"	X		SAINT AVOLD	-	Passage à environ 630m sur 500 m
KIESSELBUEHL	X		SAINT AVOLD	-	-

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	<i>DOCUMENT</i>	<i>DATE</i>	<i>REVISION</i>	<i>PAGE</i>
	PSI	AOUT 2017	4	14/15
SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
FICHE N : 1.4	Description de l'environnement			

Pipeline 18" – Longueur : 143 km				
Nom de la zone naturelle	ZNIEFF I	ZNIEFF II	Communes concernées	Linéaire traversant la zone
			TOTAL	23 000 m (> 8% de la longueur totale)

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	<i>DOCUMENT</i> PSI	<i>DATE</i> AOUT 2017	<i>REVISION</i> 4	<i>PAGE</i> 15/15
SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE				
FICHE N : 1.4	Description de l'environnement			

Le tableau ci-dessous liste les espaces présentant un patrimoine naturel d'intérêt :

Pipeline 18" – Longueur : 143 km								
Nom de la zone naturelle	Parc Naturel Régional	Natura 2000	ZICO*	Arrêté de protection biotope	Site inscrit ou classé	Communes concernées	Linéaire traversant la zone	Proximité de l'ouvrage
FORET DE HAGUENAU		X				OBERHOFFEN SUR MODER HAGUENAU	-	-
LA MODER ET SES AFFLUENTS		X				OBERMODERN-ZUTZENDORF MENCHHOFFEN INGWILLER WIMMENAU	100 m (Wimmenau, Wingen sur Moder)	De 300 à 700 m à hauteur de Ingwiller (pk 35) jusqu'à Rosteig (Pk48) sur 15 km
PARC NATUREL DES VOSGES DU NORD	X					INGWILLER WIMMENAU ROSTEIG VOLKSBERG RATZWILLER VOLKSBERG BUTTEN DEHLINGEN	31 000 m	
SOUTERRAINS D'INGWILLER - WEIERIE				X		INGWILLER		Passage à environ 600 m au Nord à hauteur de Ingwiller (pk 37.5)
						TOTAL	31100 m	

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/1
----------------------	-----------------	-------------------	---------------	-------------

SECTION 1 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE	
FICHE N : 1.5	SIGNALISATION & REPERAGE

Repérage au sol

L'ouvrage est repéré tout au long de son tracé par des balises ou bornes de repérage.

Elles sont implantées au passage des domaines publics et privés, en général à vue l'une de l'autre. Des plaquettes identifient le point kilométrique où se trouve la borne et portent le nom du Transporteur et le numéro d'appel d'urgence. Ce numéro de téléphone aboutit la salle de contrôle SPSE de Fos Sur Mer (présence de personnel 24h/24h).



PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/2
SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES				
FICHE N : 2 1	SOMMAIRE			

SECTION 2

IDENTIFICATION DES RISQUES

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 2/2
SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES				
FICHE N : 2 1	SOMMAIRE			

SOMMAIRE SECTION 2 / IDENTIFICATION DES RISQUES

FICHES	LIBELLE
FICHE N° : 2.1	SECTION 2 – SOMMAIRE
FICHE N° : 2.2	LES RISQUES LIES AU PRODUIT TRANSPORTE
FICHE N° : 2.3	LES RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT NATUREL
FICHE N° : 2.4	LES RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT HUMAIN
FICHE N° : 2.5	LES RISQUES LIES A L'EXPLOITATION
FICHE N° : 2.6	POINTS SINGULIERS
FICHE N° : 2.7	EXERCICESN PSI

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/2
SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES				
FICHE N : 2 2	LES RISQUES LIES AU PRODUIT TRANSPORTE			

Le pipeline est inerté à l'azote depuis 2016

Caractéristiques physico-chimique de l'azote et risques associés

Composant de l'air à 72 %, l'azote est un gaz incolore, inodore, insipide et ininflammable.

Il ne présente aucun risque de toxicité pour l'environnement.

Il peut cependant présenter des risques pour l'homme dans des conditions de concentrations particulières liées à sa présence en atmosphère confinée. Dans le cas de présence d'azote dans une capacité préalablement inertée, l'inhalation durant quelques secondes de ce gaz provoque sans signe avant-coureur, un phénomène d'asphyxie (l'anoxie) susceptible d'entrainer la mort par manque d'oxygène.

Accidentologie liée au risque d'azote

Les accidents le plus courants mettant en cause la présence d'azote se rencontrent généralement dans les conditions particulières suivantes :

- Travaux en enceintes confinées,
- Travaux en tranchées / points bas (recherches de fuites, visites de contrôles ...)

Mesures de prévention prévues

Ces mesures concernent les conditions d'intervention en cas d'alerte suite à une perte de confinement de la canalisation. Le risque principal est lié à l'agression par un engin de chantier effectuant des travaux d'excavation à proximité de l'ouvrage et donc à la présence éventuelle d'azote en fond de fouille.

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 2/2
SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES				
FICHE N : 2 2	LES RISQUES LIES AU PRODUIT TRANSPORTE			

Les mesures de précautions prises par SPSE en cas de travaux sont les suivantes :

- Faire sortir les personnes en fond de fouille,
- Mesurer à l'aide d'un appareil de détection multi gaz muni d'une canne de prélèvement la teneur en oxygène en fond de fouille,
 - ✓ Si la teneur en O₂ est supérieure à 19 %, l'intervention pour inspection des dommages des tubes est réalisée sans mesure de précautions particulières,
 - ✓ Si la teneur en O₂ inférieure à 19 %, une mesure d'interdiction d'accès à la fouille est mis en place et la mise en ventilation de la zone est organisée.

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/1
SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES				
FICHE N : 2.3	LES RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT NATUREL			

Risques liés à l'environnement

RISQUES NATURELS

Compte-tenu des régions traversées, le risque sismique est très faible et ne nécessite pas de dispositions particulières.

RISQUES INDUSTRIELS PARTICULIERS

La canalisation qui chemine de Oberhoffen à Carling, voisine quelques sites industriels ICPE.

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/1
SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES				
FICHE N : 2.4	LES RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT HUMAIN			

Risques liés à l'activité humaine

AGGRESSION PAR TRAVAUX

Le risque le plus important est celui présenté par les travaux exécutés à proximité des ouvrages (implantation d'autres ouvrages, cultures profondes, etc).

Cette agression est reconnue comme étant le facteur de défaillance majeur des ouvrages enterrés.

En conséquence, plusieurs actions sont menées simultanément :

- Surveillance du tracé par les surveillants de ligne,
- Survol du tracé par un avion,
- Surveillance par les marcheurs,
- Actions d'information et de sensibilisation auprès des Mairies concernées et du voisinage des canalisations.

Tout travail opéré à proximité de l'Ouvrage fait l'objet de la procédure de Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux, en application du Décret 91-1147 du 14 Octobre 1991, complété par l'Arrêté du 16 Novembre 1994.

AGGRESSION PAR ACCIDENT

La canalisation est protégée des risques de déraillement ferroviaire et d'accidents de circulation routière par une protection mécanique (gaine béton ou acier) et par une profondeur d'enfouissement importante.

La canalisation est peu susceptible d'être détériorée par un incendie de bâtiment ou un feu de forêt du fait de la profondeur d'enfouissement et du débroussaillage de la bande de servitude.

Les vannes de sectionnement sont enterrées, protégées par des clôtures grillagées, et implantées dans des zones régulièrement débroussaillées.

MALVEILLANCE

Les parties aériennes sensibles de l'ouvrage, sont le passage aérien du canal de Houillères et les parties situées à l'intérieur des terminaux d'OBERTHOFFEN, BUTTEN, HAMBACH et CARLING ; toutes sont protégées par un enclos grillagé. Les terminaux bénéficient pour leur part de mesures de sûreté spécifiques et importantes, conformément à la réglementation en vigueur.

Le risque de malveillance concerne également tous les travaux réalisés à proximité du tracé de l'ouvrage et dans la bande de servitude non aedificandi - non plantandi. Ce risque est pris en compte de façon permanente par l'opérateur qui applique les prescriptions des textes en vigueur réglementant l'exécution de ces travaux. Des consignes définissent les mesures pour réduire les risques d'agression de l'ouvrage.

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/1
SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES				
FICHE N : 2.5	LES RISQUES LIES A L'EXPLOITATION DE L'OUVRAGE			

Le pipeline n'est plus exploité en tant qu'ouvrage de transport d'hydrocarbures liquides.

Les risques résultant de l'exploitation ainsi que les mesures de prévention associées sont les suivants :

- **Surpression** : la pression d'azote est faible (\approx 2 bars) et régulièrement surveillée par les équipes de maintenance de SPSE.
- **Erosion** : ce risque n'existe plus étant donné l'absence de fluide en mouvement dans l'ouvrage
- **Corrosion**
 - Corrosion interne : l'objectif de l'inertage est de protéger la canalisation, inexploitée, de la corrosion interne qui ne peut se produire qu'en présence d'oxygène,
 - Corrosion externe : la canalisation est protégée contre la corrosion externe par deux moyens :
 - Un *revêtement isolant* (brai de houille ou bitume de pétrole appliqué à chaud et armé d'un voile de verre),
 - Une *protection cathodique* qui permet par un soutirage de courant de maintenir la conduite à un potentiel négatif par rapport au sol.

Nous retiendrons donc de cette analyse qualitative que le pipeline est inerté à l'azote et qu'il ne contient donc plus d'hydrocarbures liquides susceptibles de générer une pollution environnementale.

De plus, les risques d'incendie ou d'explosion généralement retenus dans le cas de transport d'hydrocarbures liquides ne concernent pas le pipeline dans son état actuel.

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/2
SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES				
FICHE N : 2.6	POINTS SINGULIERS			

POINTS SINGULIERS

POINTS SINGULIERS	<u>CONSIGNES SPECIALES</u>	
	<u>1ERE EXPLOITATION</u>	<u>INTERVENTION</u>
Chemins privés d'exploitation Chemins ruraux. Chemins vicinaux.	<ul style="list-style-type: none"> -Dès l'alerte, donner consignes : "Danger - Évacuation". -Arrêter le pompage. <p>Selon le profil, prendre les mesures conservatrices d'exploitation (manœuvres vannes, décompression, vidange de ligne).</p> <p>Alerter les Secours Publics et les Services Publics.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Évacuer les tiers. -Interrompre le trafic. -Dévier la circulation (choix itinéraire) -Établir périmètre de sécurité. Interdire les accès. -Alerter les Secours Publics et les Services Publics
Chemins départementaux. Routes nationales.	<ul style="list-style-type: none"> -Dès l'alerte, donner consignes : "Danger - Évacuation". -Arrêter le pompage. <p>Selon le profil, prendre les mesures conservatrices d'exploitation (manœuvres vannes, décompression, vidange de ligne).</p> <p>Alerter les Secours Publics et les Services Publics.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Évacuer les tiers. -Interrompre le trafic. -Dévier la circulation (choix itinéraire). -Établir périmètre de sécurité. Interdire les accès. -Alerter les Secours Publics et les Services Publics. -Vérifier l'absence de confinement dans les ouvrages de protection, bouches à clef... -Prendre les mesures de sécurité en cas de présence de vapeurs dans les ouvrages.
Voies rapides – Autoroutes.	<ul style="list-style-type: none"> -Dès l'alerte, donner consignes "Danger - Évacuation". -Arrêter le pompage. -Selon le profil, prendre les mesures conservatrices d'exploitation. -Alerter les Services Gestionnaires : <ul style="list-style-type: none"> . "Danger" . Devoir d'interrompre le trafic . Dévier la circulation . Interdire les accès <p>-Alerter les Secours Publics et les Services Publics.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Évacuer les tiers. -Interrompre le trafic. -Dévier la circulation (choix itinéraire). -Établir périmètre de sécurité. Interdire les accès. -Alerter les Secours Publics et les Services Publics. -Vérifier l'absence de confinement dans les ouvrages de protection, bouches à clef... -Prendre les mesures de sécurité en cas de présence de vapeurs dans les ouvrages.

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 2/2
SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES				
FICHE N : 2.6	POINTS SINGULIERS			

Mesures de prévention :

- Revêtement anticorrosion protégeant le pipeline,
- Surveillance aérienne tous les mois,
- Alerte donnée par un tiers,
- Suivi trimestriel de la pression d'azote,
- Protection de la canalisation dans un grillage métallique fermée à clef.

Ces points singuliers demeurent néanmoins significatifs quant aux risques éventuels d'agression.

Mais les conséquences sont limitées du fait que les risques d'incendie ou d'explosion généralement retenus dans le cas de transport d'hydrocarbures liquides ne concernent pas ces installations dans leur état actuel.

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/1
SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES				
FICHE N : 2.7	EXERCICES PSI			

EXERCICES ET TEST

Des exercices d'intervention sont organisés tous les cinq ans afin de tester les dispositions retenues (schéma d'alerte, organisation des secours, montée en puissance des moyens internes et /ou externes, etc.)

Ces exercices font l'objet d'un compte-rendu dont un exemplaire est adressé aux services suivants: DREAL, SDIS, et Préfecture.

La DREAL est informée au préalable de la date de l'exercice.

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/2
SECTION 3 : ALERTE				
FICHE N : 3.1	SECTION 3 - SOMMAIRE			

SECTION 3

ALERTE

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	2/2
SECTION 3 : ALERTE				
FICHE N° : 3.1	SECTION 3 - SOMMAIRE			

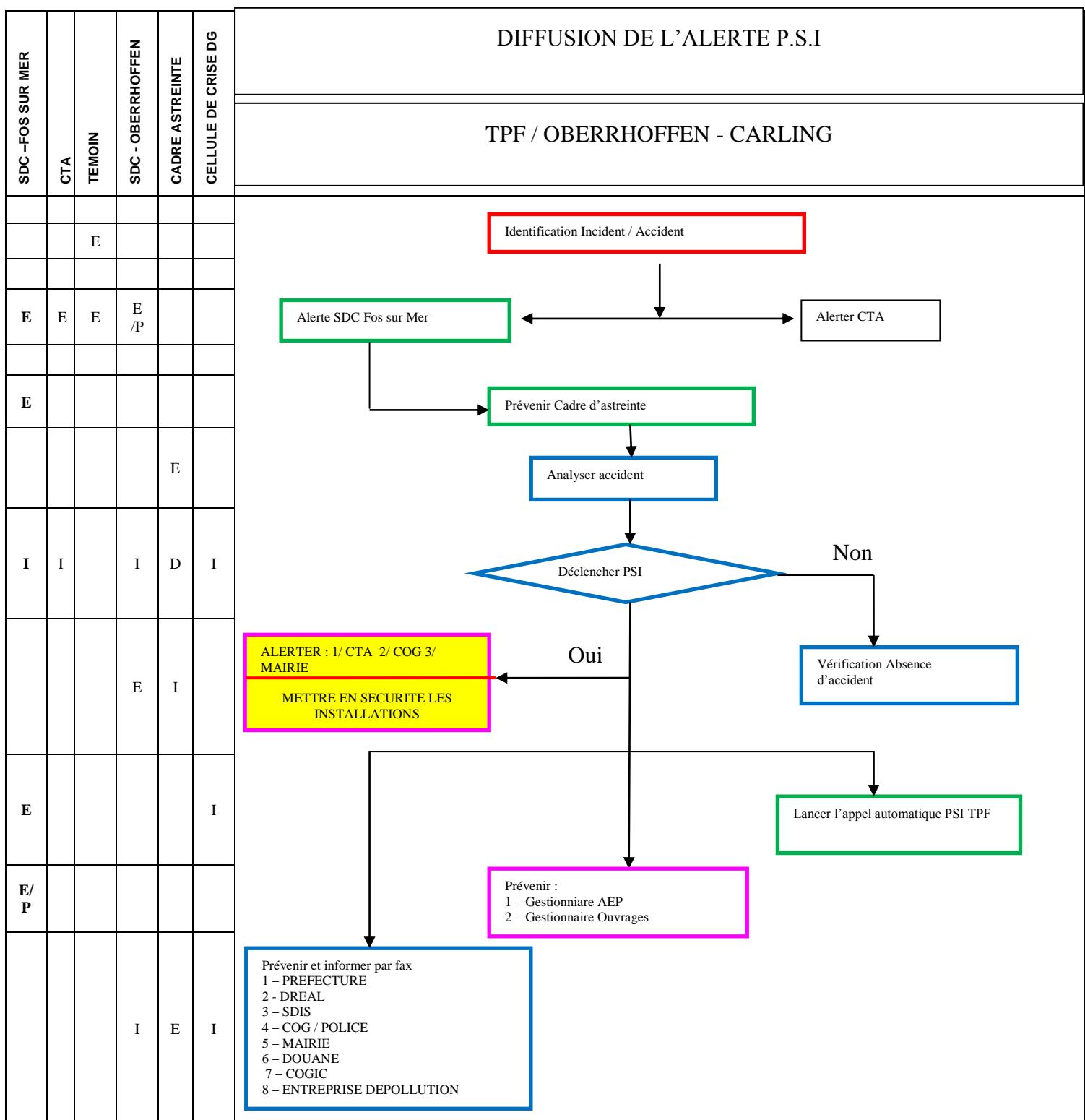
SOMMAIRE SECTION 3

FICHES	LIBELLE
FICHE N° : 3.1	SECTION 3 - SOMMAIRE
FICHE N° : 3.2	SCHEMA D'ALERTE
FICHE N° : 3.3	ANNUAIRE DES INTERLOCUTEURS INTERNES
FICHE N° : 3.4	ANNUAIRE DES CONTACTS EXTERIEURS
FICHE N° : 3.5	EXPLOITANTS TIERS

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/1
SECTION 3 : ALERTE				
FICHE N : 3.3		ANNUAIRE DES INTERLOCUTEURS INTERNES		

SCHEMA DE DIFFUSION D'ALERTE MAJEURE



P : Prévenir des risques

E : Exécute

D : Décide

I : Est informé

SDC : Salle de contrôle

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/1
SECTION 3 : ALERTE				
FICHE N : 3.3	ANNUAIRE DES INTERLOCUTEURS INTERNES			

ORGANES DE CRISE	TÉLÉPHONE	FAX	VILLE
Cellule de crise DG	01 76 53 61 67 06 49 73 43 92 (DG)	01 45 30 04 27	PARIS
Cellule de crise DTE (salle 3ème étage)	04 45 47 78 01 (DTE) 04 42 47 78 45 (Exploitation) 04 42 47 78 94 (Chef PC EX)	04 42 05 65 54	FOS SUR MER PC EX FOS SUR MER
Salle de contrôle (Fos)	04 42 47 78 63 (Superviseur) 04 42 05 01 64 (N° Sécurité)	04 42 05 60 33	FOS SUR MER

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/4
SECTION 3 : ALERTE				
FICHE N : 3.4	ANNUAIRE DES INTERLOCUTEURS EXTERNES			

LISTE DE DIFFUSION D'ALERTE

DÉSIGNATION	N° Tél	N° Fax	Observations
SPSE – Cellule Crise Siège NEUILLY S/ SEINE	01 41 43 21 67	01 46 37 76 67	NEUILLY SUR SEINE
SPSE - Cellule Crise FOS S/ MER	04 42 47 78 45	04 42 05 65 54	FOS / MER
SPSE - Salle de contrôle Sécurité OBERHOFFEN	03 88 63 27 12		PC sécurité OBERHOFFEN
SPSE - Salle de contrôle TO PTT	03 88 63 23 22	03 88 53 93 55	
TPF – Cellule Crise Siège PARIS	01 47 78 18 26	01 47 78 18 93	
TOTAL PETROCHEMICALS - Cellule Crise BRUXELLES	+32 2 702 50 94		+32 2 288 91 11
TPF - Usine de CARLING	03 87 91 73 00	03 87 91 74 92	PC sécurité SAINT AVOID
TPF – Département Pipelines Viriat- Cellule Crise Feyzin	04 72 09 55 94	04 72 09 55 44	

AIR LIQUIDE - CARLING	03 87 92 00 41		Du lundi au vendredi 8h/16h
Astreinte RICHEMONT	03 82 86 20 11		
ODC TRAPIL (24/24)	08 00 31 24 25	03 85 42 13 02	CHALON SUR SAONE
DGEMP Standard Service National Oléoduc Inter Allié	01 44 97 08 70	01 44 97 02 20	
G D F (24/24)	08 00 30 72 24	03 83 32 34 70	NANCY
Veolia Eau (CGE 24/24)	0 810 463 463		
Lyonnaise des Eaux (24/24)	0 810 895 895		DIJON : dép.57-67-68-70
Centre d'Alerte Rhénan <i>Confluent et affluent du Rhin</i>	03 88 59 76 59 03 88 59 76 58	03 88 59 76 39 03 88 59 76 38	Canaux et Voie Navigable
Centre d'Alerte SARRE <i>Canal des Houillères</i>	03 87 98 13 47 06 87 96 93 97	(Navigation, écluses, barrage)	SARREGUEMINES M.LEISER 06.87.96.90.91 M.BOYER 06.81.05.59.24
SNCF URGENCE station élec. SNCF Chef régulateur 24/24	03 88 32 32 02 03 88 75 41 29		STRASBOURG COGC

Préfecture 57 (24h/24h)	03 87 34 87 34	03 87 32 57 39	METZ
Préfecture 67 (24h/24h)	03 88 21 68 67	03 88 21 68 69	STRASBOURG
CODIS 18 département 57	03 87 79 45 57	03 87 79 45 30	METZ
CODIS 18 département 67	03 90 20 77 63	03 90 20 70 98	STRASBOURG
SAMU 15 département 57	03 87 62 27 11		METZ
SAMU 15 département 67	03 88 33 33 33		STRASBOURG

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 2/4
SECTION 3 : ALERTE				
FICHE N : 3.4	ANNUAIRE DES INTERLOCUTEURS EXTERNES			

DÉSIGNATION	N° Tél	N° Fax	Observations
COG 17 département 57 (24/24)	03 87 56 69 99	03 87 56 69 93	METZ
COG 17 département 67 (24/24)	03 88 37 51 44	03 88 37 53 01	STRASBOURG
Conseil Général 57	03 87 37 57 57	03 87 34 75 35	METZ
Conseil Général 67	03 88 76 67 67	03 88 76 67 96	STRASBOURG
Équipement DDT 57 24/24	03 87 34 34 34		METZ
Équipement DDT 67	03 88 88 91 00	03 88 88 91 80	STRASBOURG
Cadre de permanence 24/24	06 79 93 66 34		
SEEEN 57 (agriculture/eau et forêt)	03 87 34 78 49	03 87 37 04 00	METZ
SEEEN 67 (agriculture/eau et forêt)	03 88 88 91 00	03 88 88 91 01	STRASBOURG

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	3/4
SECTION 3 : ALERTE				
FICHE N : 3.4	ANNUAIRE DES INTERLOCUTEURS EXTERNES			

MAIRIES		
	TEL	FAX
BATZENDORF	03 88 73 85 18	03 88 73 80 83
BENING-LES-SAINT-AVOLD	03 87 04 75 79	03 87 04 82 34
BERSTHEIM	03 88 51 60 64	03 88 51 67 83
BETTING-LES-SAINT-AVOLD	03 87 04 40 01	03 87 04 16 26
BISCHWILLER	03 88 53 99 53	03 88 63 52 12
BUTTEN	03 88 01 40 17	03 88 01 42 17
COCHEREN	03 87 29 77 33	03 87 04 48 45
DAUENDORF	03 88 07 71 36	03 88 07 68 04
DEHLINGEN	03 88 01 40 86	03 88 01 40 86
DIEBLING	03 87 02 50 27	03 87 02 44 37
FAREBERSVILLER	03 87 29 15 30	03 87 29 15 31
FOLKLING	03 87 85 08 44	03 87 84 56 21
GRIES	03 88 72 42 62	03 88 72 14 54
GUENVILLER	03 87 89 10 85	-
HAGUENAU	03 88 90 68 50	03 88 06 59 61
HAMBACH	03 87 98 13 63	03 87 98 86 46
HERBITZHEIM	03 88 00 81 79	03 88 00 53 93
HOMBOURG-HAUT	03 87 81 48 69	03 87 81 87 39
HUNDLING	03 87 02 50 22	03 87 02 57 84
INGWILLER	03 88 89 47 20	03 88 89 41 72
IPPLING	03 87 02 50 58	03 87 02 85 06
KALHAUSEN	03 87 02 17 02	03 87 95 13 97
KURTZENHOUSE	03 88 72 46 18	03 88 72 10 56
LICHTENBERG	03 88 89 96 06	03 88 91 15 64
MACHEREN	03 87 92 18 82	03 87 92 98 98
MENCHOFFEN	03 88 89 44 46	03 88 03 37 79
METZING	03 87 02 43 10	03 87 02 89 54
MORSCHWILLER	03 88 07 72 45	-
NEUFGRANGE	03 87 98 52 58	03 87 98 58 74
NIEDERSCHAEFFOLSHEIM	03 87 98 52 58	03 87 98 58 74
OBERHOFFEN-SUR-MODER	03 88 63 21 08	03 88 63 09 91
OBERMODERN-ZUTZENDORF	03 88 90 82 51	03 88 90 80 24
OHLUNGEN	03 88 72 77 37	-
PFAFFENHOFFEN	03 88 07 70 55	03 88 72 50 93
RAHLING	03 87 09 71 62	03 87 28 83 08
RATZWILLER	03 88 01 41 46	03 88 01 49 90
RINGELDORF	03 88 72 24 0	03 88 72 24 33
ROSTEIG	03 88 89 71 58	03 88 89 86 44
SAINT-AVOLD	03 87 91 10 07	03 87 91 36 47
SCHALKENDORF	03 88 90 80 84	03 88 90 80 84
SCHILLERSDORF	03 88 89 41 18	03 88 89 04 84

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 4/4
SECTION 3 : ALERTE				
FICHE N : 3.4	ANNUAIRE DES INTERLOCUTEURS EXTERNES			

MAIRIES		
	TEL	FAX
SCHMITTVEILLER	03 87 09 82 78	03 87 02 74 76
SEINGBOUSE	03 87 29 14 30	03 87 29 14 31
ILTZHEIM	03 87 98 48 57	09 70 06 62 74
TENTELING	03 87 02 51 80	03 87 02 44 16
THEDING	03 87 89 20 01	03 87 90 86 51
UHLWILLER	03 88 07 72 40	03 88 72 23 37
VOLKSBURG	03 88 01 55 63	03 88 00 41 69
WEITBRUCH	03 88 72 37 22	03 88 72 19 09
WIMMENAU	03 88 89 71 16	03 88 89 83 00
WINGEN-SUR-MODER	03 88 89 71 27	03 88 89 86 99
WINTERSHOUSE	03 88 73 85 00	03 88 05 86 25
WOUSTVILLER	03 87 98 07 20	03 87 98 21 24

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	<i>DOCUMENT</i>	<i>DATE</i>	<i>REVISION</i>	<i>PAGE</i>
	PSI	AOUT 2017	4	1/4
SECTION 3 : ALERTE				
FICHE N : 3.5		EXPLOITANTS TIERS		

GESTIONNAIRES D'OUVRAGE

Trapil	03 85 42 10 09	03 85 42 13 04
ODC Trapil (24/24) Chalon sur Saone	08 00 31 24 25	03 85 42 13 02
DGEMP Standard Service National		
Oleoduc Inter Allié	01 44 97 08 70	01 44 97 02 20
GDF (24/24)	08 00 30 72 24	03 83 32 34 70
Veolia Eau (CGE 24/24)	0 810 463 463	
Lyonnaise des eaux (24/24)	0 810 895 895	
Centre d'Alerte Rhénan	03 88 59 76 59	03 88 59 76 39
Confluent et Affluent du Rhin	03 88 59 76 58	03 88 59 76 38
Centre d'Alerte SARRE Permanence 24/24 . Canal des Houillères	03 87 98 13 47 06 87 96 93 97	
SNCF Urgence Station Elec.	03 88 32 32 02	
SNCF Chef Régulateur 24/24	03 88 75 41 29	03 88 15 95 41

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/2
SECTION 4 : RECENSEMENT DES MOYENS				
FICHE N : 4.1	SOMMAIRE			

SECTION 4

RECENSEMENT DES MOYENS

SOMMAIRE SECTION 4

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	2/2
SECTION 4 : RECENSEMENT DES MOYENS				
FICHE N : 4.1	SOMMAIRE			

FICHES	LIBELLE
FICHE N° : 4.1	SECTION 4 - SOMMAIRE
FICHE N° : 4.2	MOYENS D'INTERVENTION

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/4
SECTION 4 : RECENSEMENT DES MOYENS				
FICHE N : 4.1		MOYENS D'INTERVENTION		

LES PRINCIPES GENERAUX D'INTERVENTION

PRINCIPES D'INTERVENTION – CAS DES HYDROCARBURES LIQUIDES			
PHASES D'INTERVENTION	OBJECTIFS	ACTIONS	
RECONNAISSANCE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appréciation du danger ▪ Caractérisation de la pollution éventuelle ▪ Détermination de l'évolution de la fuite 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Localiser la fuite ▪ Dater la fuite ▪ Déterminer : <ul style="list-style-type: none"> - la forme de la fuite et en évaluer le débit, - les modes de migration du polluant, - les vitesses de migration du polluant, - les zones explosives. 	
PROTECTION	<u>Conseiller les secours publics sur :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la protection des personnes et des biens, ▪ la protection contre les risques : <ul style="list-style-type: none"> - incendie, - explosion, - pollution. 	<u>Conseiller les secours publics sur :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Déterminer les périmètres à évacuer ▪ Informer les populations concernées ▪ Mettre en place les périmètres de sécurité ▪ Mettre en place les moyens de lutte contre l'incendie ▪ Surveiller l'évolution des zones dangereuses ▪ Prendre en compte les captages 	
MAITRISE FUITE CANALISATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise de la fuite ▪ Canaliser la pollution 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arrêt de l'exploitation ▪ Organisation d'opérations d'exploitation adaptées ▪ Diriger la pollution vers des lieux de confinement ▪ Diriger la pollution de manière à protéger des zones à risques particuliers ▪ Réaliser des digues, fouilles, tranchées, rigoles directionnelles ... 	
CONFINEMENT	Arrêt de la migration du produit	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser des obstacles en travers de l'écoulement résistant à celui-ci et pouvant contenir le volume de polluant (barrages, ...) ▪ Réaliser l'obturation provisoire de l'ouvrage 	
RECUPERATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pompage du produit ▪ Absorption ▪ Ramassage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Écrémeurs flottants ▪ Pompe ▪ Camions avec pompe à vide ▪ Utilisation d'absorbants de qualité adaptée au produit à récupérer et de présentation adaptée à la situation ▪ Outils manuels, mécaniques 	

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	<i>DOCUMENT</i>	<i>DATE</i>	<i>REVISION</i>	<i>PAGE</i>
	PSI	AOUT 2017	4	2/4
SECTION 4 : RECENSEMENT DES MOYENS				
FICHE N : 4.1	MOYENS D'INTERVENTION			

STOCKAGE TRAITEMENT TRANSFERT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stockage du produit sur site ▪ Séparation huile/eau ▪ Transfert vers un dépôt 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réservoirs souples ouverts / fermés ▪ Décanteurs industriels ou fosses étanches successives ▪ Fouilles rendues étanches et résistantes au produit ▪ Camions citernes / Citerne fixes /Fûts
POUR MÉMOIRE : NETTOYAGE RESTAURATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Traitement des sols et du sous sol ▪ Récupération des déchets souillés ▪ Lavage des sites ou ouvrages souillés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cabinet géologue ▪ Entreprises d'élimination des déchets et de nettoyage industriel

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	3/4
SECTION 4 : RECENSEMENT DES MOYENS				
FICHE N : 4.1		MOYENS D'INTERVENTION		

MOYENS HUMAIN

ORGANE	PERSONNEL CONCERNE	SITUATION PENDANT SINISTRE
Cellule de crise Direction TPF	Direction TPF	Département Pipelines Viriat Plateforme de Feyzin CS 76022 69551 FEYZIN Cedex
<u>Cellule de crise Direction Générale SPSE</u>	Direction Générale SPSE	SPSE (7 & 9 rue des frères Morane, 75738 Paris Cedex) Tél : 01 76 53 61 50
<u>Poste de Commandement Exploitant SPSE -</u>	Cadre d'astreinte Sécurité SPSE + Cadre SPSE	SPSE Fos sur Mer (La Fenouillère, route d'Arles BP 14 13771 FOS SUR MER CEDEX) Salle POI 3ème étage
<u>Poste de Commandement Avancé SPSE - TPF</u>	1 ^{er} intervenant sur site SPSE ou TPF (agent de maintenance et de permanence) / Equipe de Maintenance SPSE	Lieux du sinistre

Désignation	Effectifs
Personnel présent 24h/24h, 7j/7j	
Opérateur Exploitation	1 agent
Personnel mobilisable sur le terrain (5heures)	
Equipe de Maintenance Oberhoffen	2 agents
Personnel mobilisable Cellule de crise Fos sur Mer	
Chef de Région (Médiateur Région)	1 agent
Astreinte Sécurité SPSE + exploitation	2 cadres de la Direction Technique

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	4/4
SECTION 4 : RECENSEMENT DES MOYENS				
FICHE N : 4.1		MOYENS D'INTERVENTION		

Les moyens humains d'intervention SPSE sont placés sous la responsabilité du RIO qui exerce son pouvoir au niveau de la cellule de crise se situant à Fos sur Mer.

La Région Nord envoie un premier intervenant sur le lieu de l'incident , qui se met en liaison Avec la salle de contrôle de FOS et le PC EX de FOS

La Salle de contrôle de Fos

Elle est occupée 24h/24 par le superviseur SPSE.

Fonctions :

- Reception Alerte
- Déclenchement alerte interne SPSE et PSI

Poste de Commandement Exploitant « PC Ex »

Le PC Exploitant se situe en Salle de Contrôle de Fos sur Mer jusqu'à l'arrivée du cadre de permanence DTE et ensuite en Salle de réunion 3^{ème} Étage Bâtiment Direction à Fos-sur-Mer.

Fonctions :

- S'assurer de la mise en sécurité des installations pour limiter la fuite
- Assurer le commandement des opérations

Poste de Commandement Avancé

Il est composé d'un premier intervenant sur site et d'une équipe de maintenance. Ce personnel arrive en tête sur les lieux et met en place les moyens d'intervention adaptés.

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/2
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.1	SOMMAIRE			

SECTION 5

ORGANISATION DES SECOURS

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

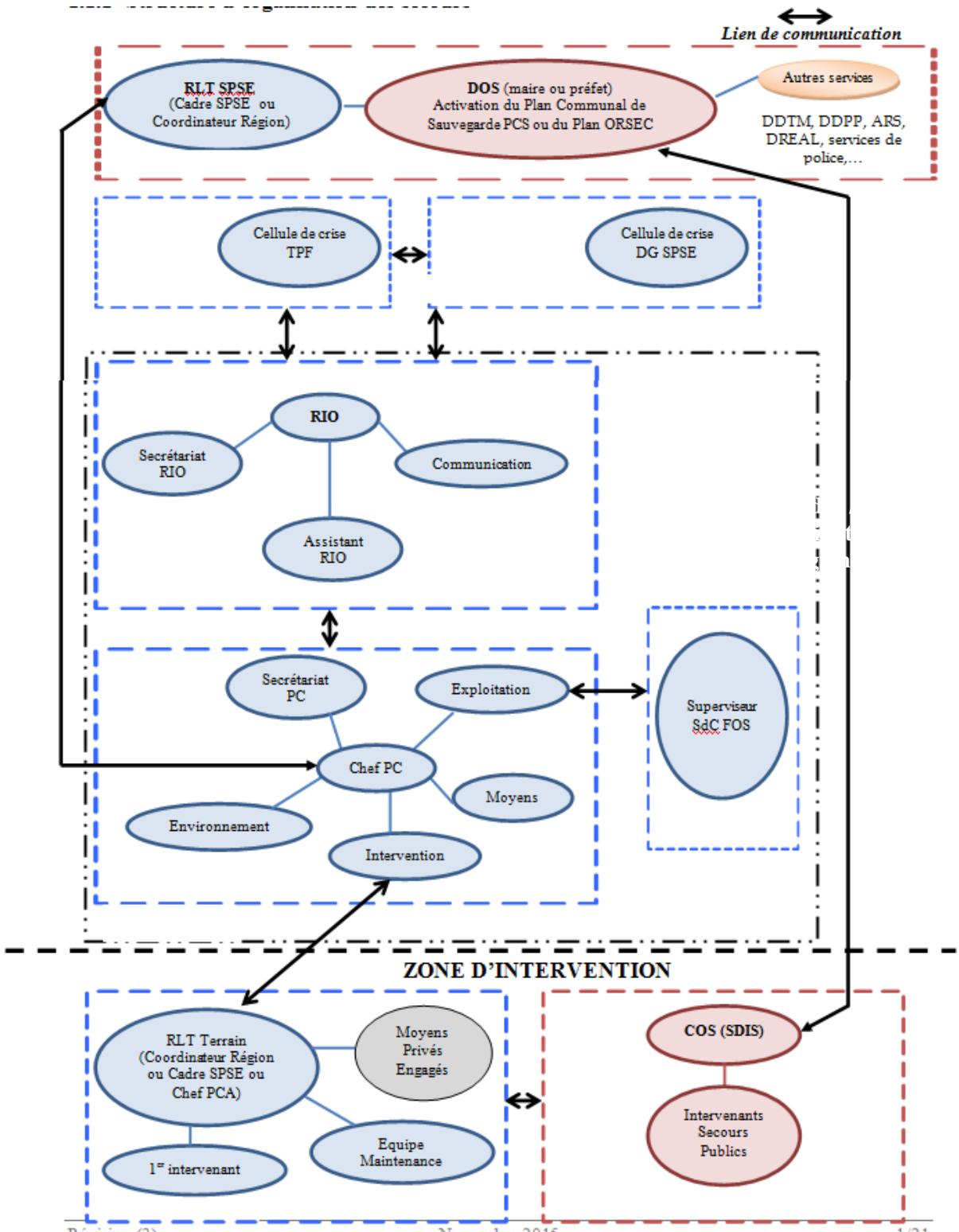
TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 2/2
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N° : 5.1	SOMMAIRE			

SOMMAIRE SECTION 5

FICHES	LIBELLE
FICHE N° : 5.1	SOMMAIRE
FICHE N° : 5.2	ORGANISATION DE L'INTERVENTION
FICHE N° : 5.3	FONCTION CELLULE DG
FICHE N° : 5.4	FONCTION RIO
FICHE N° : 5.5	FONCTION ASSISTANT RIO
FICHE N° : 5.6	FONCTION COMMUNICATION
FICHE N° : 5.7	FONCTION SECRETARIAT RIO
FICHE N° : 5.8	FONCTION CHEF PC EX (FOS/MER)
FICHE N° : 5.9	FONCTION EXPLOITATION
FICHE N° : 5.10	FONCTION MOYENS
FICHE N° : 5.11	FONCTION SECRETARIAT PC EX
FICHE N° : 5.12	FONCTION INTERVENTION
FICHE N° : 5.13	FONCTION ENVIRONNEMENT
FICHE N° : 5.14	FONCTION RLT
FICHE N° : 5.15	FONCTION 1^{ER} INTERVENANT
FICHE N° : 5.16	FONCTION RLT TERRAIN
FICHE N° : 5.17	FONCTION EQUIPE DE MAINTENANCE

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/1
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.2		ORGANISATION DE L'INTERVENTION		



PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

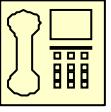
TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/1
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.3	FONCTION CELLULE DG			

FICHE FONCTION	FONCTION CELLULE DG		01 76 53 61 67
→ MISSIONS :			
<ul style="list-style-type: none">•Appliquer la fiche guide 1 sur l'utilisation de l'audio conférence•Se mettre en liaison avec le RIO•Déterminer et Valider la stratégie de communication en lien avec le RIO et la Fonction Communication•Valider les fiches G/P•Informer les actionnaires à l'aide du "Message d'information aux Actionnaires " disponible sous DPIEXT\07.Plan d'urgence\Liens accessibles URGENCE\Accueil_Crise.htm			
Ce message est à envoyer à l'adresse de messagerie suivante :			
actionnaires@spse.fr			
Cette adresse mail (masquée dans outlook) regroupe l'ensemble des mails des actionnaires de SPSE.			

Note : La communication avec les médias est assurée par TPF

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/2
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.4	FONCTION RIO			

FICHE FONCTION	FONCTION RIO (Permanent DTE)	 	04 42 47 78 01
Le RIO est le responsable de la mise en œuvre du PSI			
MISSIONS :			
<p><input type="checkbox"/> Déclenche le PSI s'il n'est pas déjà déclenché par le Superviseur de la SdC (voir schéma page 12)</p> <p><input type="checkbox"/> Demander au permanent OCP ou Superviseur SdC la Fiche d'Information aux Secours Publics.</p> <p><input type="checkbox"/> Appliquer la fiche guide 1 sur l'utilisation de l'audio conférence</p> <p><input type="checkbox"/> Définir les objectifs à atteindre liés à l'évènement</p> <p><input type="checkbox"/> Mobiliser les différents intervenants pour assurer les différents missions de l'organisation PSI</p> <p><input type="checkbox"/> Faire le lien entre la cellule RIO et le PC EX Fos</p> <p><input type="checkbox"/> Valider ou faire redéfinir la stratégie d'action proposée par le Chef PC EX en prenant bien en compte les priorités d'actions tant sur le sinistre que sur les installations menacées :</p> <p>⇒ Protéger la zone d'incident (avec les secours publics dès leur engagement) :</p> <p>Informier les secours publics et le RLT des distances des 3 et 5 kW/m² pour la rupture totale afin qu'ils puissent mettre en place et faire évoluer les périmètres de sécurité (zone d'éloignement du public) en fonction du produit mis en cause et des paramètres d'exploitation</p> <p>⇒ La mise en sécurité des installations SPSE (Vérifier que l'exploitation est arrêtée et que les vannes de sectionnement sont fermées)</p> <p>⇒ Limiter les écoulements de produit et récupérer le produit</p> <p>Calculer le volume d'écoulement maximal possible</p> <p>Déterminer les moyens et les lieux de confinement du produit, les zones de stockage, les modes d'élimination</p> <p>Déterminer la possibilité de mise en place de moyens d'obturation de la fuite et en informer le RLT</p> <p>Engager des moyens sur demande (Autorités/ RLT)</p> <p>⇒ Définir les chemins d'accès (attention pour les réserves naturelles à contacter le gestionnaire)</p> <p>⇒ Déterminer, en collaboration avec les autorités, les zones à risque proches ou peu éloignées du point de fuite (captage d'eau, zone naturelle protégée, point sensibles,...)</p> <p>⇒ L'adéquation et la disponibilité des moyens humains et matériels</p> <p>⇒ Les conditions météo</p> <p>⇒ Les contextes particuliers ou inhabituels (période de l'année, événements externes, ...)</p> <p><input type="checkbox"/> Informer dans les meilleurs délais les autorités et administrations. Les tenir informées des évolutions</p> <p><input type="checkbox"/> Organiser l'interface SPSE / COS SDIS et SPSE / DOS en cellule de crise Mairie ou Préfecture en s'assurant de la désignation des RLT SPSE par le PC EX</p> <p><input type="checkbox"/> Valider le plan de communication et les informations transmises</p> <p>⇒ Coordonner la fonction communication en prenant compte les relations internes (Site et Siège social) ainsi que les relations extérieures et l'accueil</p> <p>⇒ Faire préparer et valider par l'assistant RIO les fiches G/P à chaque évolution de la situation</p> <p>⇒ Faire envoyer par le secrétariat RIO à la cellule DG ces fiches G/P pour validation</p> <p>⇒ Faire envoyer par le secrétariat RIO ces fiches G/P aux administrations concernées</p>			

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	2/2
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.4 FONCTION RIO				

FICHE FONCTION	FONCTION RIO	 04 42 47 78 01
<p>⇒ Donner les éléments nécessaires à la Cellule DG pour la rédaction du "Message d'informations aux actionnaires"</p> <p>⇒ Tenir informée la cellule de Crise TPF à Feyzin</p> <p><input type="checkbox"/> Gérer l'ensemble des relations extérieures et internes : Personnel, siège, autorités et administrations (mairie, préfet, DREAL,...), familles, médias, etc ...</p> <p><input type="checkbox"/> Effectuer périodiquement un point de situation au moyen de la fiche d'évaluation de la situation PSI et organiser les points d'arrêt réguliers en veillant au bon niveau d'information entre les différentes cellules</p> <p><input type="checkbox"/> Se placer sous l'autorité du DOS en tant que conseiller technique (Préfet en cas de déclenchement du plan ORSEC ou du Maire en cas de déclenchement du PCS)</p> <p><input type="checkbox"/> S'assurer des moyens de gestion de l'après sinistre</p> <p>⇒ Une fois la situation maîtrisée (en fin d'intervention): Décider de la fin des opérations de la phase d'intervention relevant de sa responsabilité Rédiger et envoyer la déclaration des suites de l'intervention aux administrations concernées</p> <p>⇒ Une fois le PSI terminé : Rédiger et envoyer aux administrations concernées le message de levée du PSI Rédiger et envoyer à la DREAL la fiche de notification d'accident/incident</p> <p>CONTENU DE LA POCHE :</p> <p>⇒ Fiche Fonction</p> <p>⇒ Fiche G/P</p> <p>⇒ Fiche d'Information des Secours Publics</p> <p>⇒ Fiche de déclaration des suites de l'intervention</p> <p>⇒ Fiche du message de levée du PSI</p> <p>⇒ Fiche "Message d'informations aux actionnaires"</p> <p>⇒ Fiche de notification d'accident/incident</p> <p>⇒ Fiche d'évaluation de situation</p> <p>⇒ Fiche Guide 1 : Utilisation de l'audio conférence</p> <p>NB : Un PSI est disponible dans le bureau du DTE</p> <p>Note : La communication avec les médias est assurée par TPF</p>		

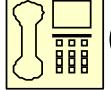
PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/1
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.5	FONCTION ASSISTANT RIO			

FICHE FONCTION	FONCTION ASSISTANT RIO	
SOUS L'AUTORITE DU RIO :		
CONTENU DE LA POCHEtte :		
<input type="checkbox"/> Fiche Fonction <input type="checkbox"/> Fiche G/P <input type="checkbox"/> Fiche Guide 1 : Utilisation de l'audio conférence		
MISSIONS :		
<input type="checkbox"/> Appliquer la fiche guide 1 sur l'utilisation de l'audio conférence <input type="checkbox"/> Suppléer le RIO chaque fois que nécessaire (pendant les contacts avec les autorités, les interviews, ...) <input type="checkbox"/> Rédiger une fiche G/P à chaque évolution de la situation à partir des fiches "Evaluation de la Situation" rédigée par le PC <input type="checkbox"/> Anticiper les évolutions du sinistre et leurs conséquences possibles Travailler dans ce domaine avec les différents acteurs de l'intervention (ne pas hésiter à se déplacer pour se rendre compte des situations)		
<input type="checkbox"/> Anticiper les renouvellements de personnel pour les scénarios de longue durée <input type="checkbox"/> Coordonner les aspects "personnes" impactées ou pouvant être impactées par le sinistre		

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/2
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.6	FONCTION COMMUNICATION			

FICHE FONCTION	FONCTION COMMUNICATION	 04 42 47 78 84
SOUS L'AUTORITE DU RIO :		
<p>Une personne en support à cette fonction peut intervenir notamment pour réceptionner les appels reçus.</p>		
<p>CONTENU DE LA POCHEtte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Fiche fonction ⇒ Fiche guide 1 : "Support d'aide à la communication aux médias et populations" ⇒ Fiche guide 2 : "Communiqué de presse PSI" ⇒ Fiche guide 3 : "Journal de suivi des communications" ⇒ Fiche guide 4 : "Bonnes pratiques pour communiquer avec les médias" ⇒ Fiche guide 5 : "Utilisation de l'audio conférence" ⇒ Fiche de coordonnées des administrations (L SEC 003) ⇒ Fiche de coordonnées de la presse et branche pétrolière (L SEC 004) 		
<p>MISSIONS :</p> <p><input type="checkbox"/> Appliquer la fiche guide 5 sur l'utilisation de l'audio conférence pour se mettre en relation avec le RIO et la DG</p> <p><input type="checkbox"/> S'informer sur le niveau de l'information (Qui a été informé? Par qui? Contenu de l'information délivrée. Quelles sont les demandes d'informations en cours)</p> <p>⇒ Se connecter au système d'appel automatique : https://www.viappel.eu/viappel-web/</p> <p>Identifiant et mot de passe : 98889. Puis cliquer sur le camembert (suivi de diffusion) dans la barre des tâches verticale à gauche.</p> <p><input type="checkbox"/> Rechercher l'information permanente (évolution du sinistre, bilan) en utilisant les outils d'information du PC</p> <p><input type="checkbox"/> Informer le RIO des demandes d'information, d'interview, de rencontre ainsi que des messages émis vers les différentes entités</p> <p>⇒ Gérer la presse, télévision et autres.</p>		

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 2/2
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.6	FONCTION COMMUNICATION			

FICHE FONCTION	FONCTION COMMUNICATION		04 42 47 78 84
	<input type="checkbox"/> Assurer ou préparer pour le RIO la communication en interne : ⇒ personnel de l'établissement, personnel des entreprises intervenantes, le siège, le CHSCT, les familles, ...		
	<input type="checkbox"/> Assurer ou préparer pour le RIO la communication vers les autorités : ⇒ Préfecture, Mairie, CODIS, Gendarmerie, Police, DREAL, inspection du travail, CARSAT...		
	<input type="checkbox"/> Assurer ou préparer pour le RIO la communication vers les relations extérieures : ⇒ les populations voisines, les industriels voisins, les entreprises intervenantes, les groupes associatifs divers, les chambres syndicales, ...		
	<input type="checkbox"/> Faire valider par le RIO tout message avant diffusion		
	<input type="checkbox"/> Tenir un journal de suivi des communications internes et externes (Fiche guide 3) et conserver la trace de tous les messages diffusés et informations données après contact externe (appels téléphoniques, ...)		
	⇒ Utiliser si besoin les coordonnées des administrations (L SEC 003), presse et branche pétrolière (L SEC 004).		
	<input type="checkbox"/> Organiser à Fos l'accueil des autorités, des médias, des familles ⇒ Les autorités reçus à l'intérieur de l'établissement seront à installer dans la grande salle de réunion du rez de chaussée du Bâtiment de Direction. ⇒ Les médias seront à installer dans la petite salle de réunion au rez de chaussé du BD ⇒ Les familles seront reçus à part, par exemple dans le bureau du DRH.		
	⇒ Prévoir une personne de SPSE par salle pour gérer la présence des autorités, médias et famille afin qu'ils restent bien aux endroits indiqués.		
	⇒ Lors d'une interview ou conférence de presse, veiller à respecter les bonnes pratiques de communication (voir fiche guide 4)		
	<input type="checkbox"/> Certaines autorités ont un droit d'accès à l'Etablissement soit permanent, soit dans certains cas, mais accompagnées et en respectant les règles de sécurité du site ⇒ Permanent : - Inspecteur des Installations Classées (IIC) - Inspecteur du travail - Ingénieur de la CARSAT - Inspecteur des douanes - Le Maire ⇒ Dans certains cas : - Gendarmerie ou police en cas de blessé.		

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/1
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.7		FONCTION SECRÉTARIAT RIO		

FICHE FONCTION	FONCTION SECRETARIAT RIO	
SOUS L'AUTORITE DU RIO :		
CONTENU DE LA POCHEtte :		
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Fiche Fonction ⇒ Fiche guide 1 : Contenu des décisions/déclarations du RIO ⇒ Fiche guide 2 : Enregistrement des communications ⇒ Fiche guide 3 : Utilisation de l'audio conférence 		
MISSIONS :		
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Appliquer la fiche guide 3 sur l'utilisation de l'audio conférence pour se mettre en relation avec le RIO et la DG <input type="checkbox"/> Tenir le journal de bord du RIO et récupérer les informations liées à son activité ⇒ Noter et horodater les décisions et déclarations du RIO à l'aide de la fiche guide 1 ⇒ Envoyer les fiches G/P à la cellule DG pour validation ⇒ Envoyer par fax les fiches G/P aux administrations concernées ⇒ Envoyer par mail les fiches G/P au CODI et à JFA 		
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Veiller à la sauvegarde des informations liées : <ul style="list-style-type: none"> - aux origines de l'accident - à la gestion de l'intervention proprement dite - aux informations d'exploitation 		
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Sauvegarder les informations <ul style="list-style-type: none"> - relevé et diagrammes - matériel à expertiser - notes et documents divers (AT, PDP, formation, habilitation...) - enregistrement des communications (fiche guide 2) - photos, vidéos pendant et après l'accident - courriels, télécopies - témoignages écrits, dates - doubles des messages expédiés : internes-externes - registre infirmerie - mains courantes cellule Direction et PC - mains courantes Communication - enregistrement météo 		
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Rendre compte périodiquement au RIO <input type="checkbox"/> Photocopier tout document réquisitionné ou transmis aux autorités 		

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/2
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.8	FONCTION CHEF PC EX			

FICHE FONCTION	FONCTION CHEF PC EX (Fos/mer)	
SOUSS L'AUTORITE DU RIO :		
CONTENU DE LA POCHEUTE :		
<p>⇒ Fiche Fonction</p> <p>⇒ Fiche "Evaluation de la situation" format A1 affiché en salle PC</p>		
MISSIONS :		
<p><input type="checkbox"/> S'informer de la situation grâce à la Fiche de Réception de l'alerte et la Fiche d'informations des secours publics ou appel du permanent OCP ou Superviseur</p> <p><input type="checkbox"/> Remplir la 1ère fiche d'évaluation de la situation PSI (format A1 affiché en salle PC) si celle-ci n'a pas été remplie par le premier arrivant et informer la cellule RIO et la fonction Coordination Région.</p> <p>IMPORTANT : La fiche d'évaluation de la situation et la main courante tenu par le secrétariat du PC sont les outils de travail permettant à chaque nouvel arrivant de s'informer.</p> <p>Le T0 correspond au démarrage du sinistre et non à la date de découverte du sinistre</p> <p><input type="checkbox"/> Rédiger une nouvelle fiche "d'évaluation de la situation" à chaque évolution de la situation</p> <p><input type="checkbox"/> Organiser la mise en place des différentes fonctions du PC</p> <p>⇒ Au fur et à mesure de l'arrivée des personnes : S'assurer de l'attribution des fonctions avec les pochettes correspondantes et informer de la situation</p> <p><input type="checkbox"/> S'assurer qu'un RLT SPSE se rend en cellule de crise Mairie ou Préfecture ou le désigner puis se mettre en relation avec lui afin de recueillir les informations du DOS et transmettre les informations en provenance de SPSE (situation sur le terrain, mises en sécurité réalisées, stratégie communication,.....)</p> <p><input type="checkbox"/> S'assurer qu'un RLT SPSE est présent sur le lieu de l'incident ou le désigner puis vérifier que la fonction Intervention est en relation avec lui</p> <p><input type="checkbox"/> S'assurer de la mise en sécurité des installations côté exploitation (arrêt de pompage, vide vite, fermeture des VL...)</p> <p><input type="checkbox"/> Faire recueillir les informations par la fonction Intervention auprès du premier intervenant ou RLT désigné sur le lieu de l'évènement accidentel (coordonnées GPS), la situation actuelle, l'évolution de l'intervention et en informer le RIO et le RLT en cellule de crise.</p>		

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	2/2
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.8		FONCTION CHEF PC EX		

FICHE FONCTION	FONCTION CHEF PC EX (Fos/Mer)	
	<input type="checkbox"/> Recueillir les informations disponibles d'après la bibliographie, géoportail et SIG : réserve naturelle, présence d'habitations, de cours d'eau et en informer les RLT SPSE sur le terrain et en cellule de crise	
	<input type="checkbox"/> Anticiper l'évolution du sinistre en analysant l'environnement à protéger (route, habitation, point d'eau, zone naturelle...) et en référer au RIO	
	<input type="checkbox"/> Elaborer les tactiques en relation avec la fonction Intervention et les pompiers et les proposer à la fonction RIO	
	<input type="checkbox"/> Faire appliquer les décisions de la fonction RIO	
	<input type="checkbox"/> Suivre l'évolution du sinistre	
	<input type="checkbox"/> S'assurer de la bonne coordination des actions sur le terrain à l'aide de la fonction Intervention	
	<input type="checkbox"/> Coordonner la réflexion et les actions du PC ⇒ S'informer auprès des diverses fonctions du PC des actions engagés	
	<input type="checkbox"/> Faire élaborer les stratégies par le PC ⇒ Valider les stratégies proposées et décider s'il y a lieu des actions complémentaires nécessaires à leur mise en œuvre : - Protection des personnes : Alerte des zones sous le vent, Service d'ordre, renfort médical - Exploitation : Marche/Arrêt d'équipements, Utilités, Protection de l'environnement - Moyens supplémentaires : Rappel de personnes	
	<input type="checkbox"/> S'assurer de la bonne coordinations des actions définies par le PC et l'intervention sur le terrain	
	<input type="checkbox"/> S'assurer de la bonne circulation de l'information : - Au niveau du PC - Entre PC et RIO - Entre Chef PC Ex et RLT en cellule de crise Mairie/Prefecture - Entre PC (fonction Intervention) et RLT terrain SPSE / CODIS	

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/2
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.9		FONCTION EXPLOITATION		

FICHE FONCTION	FONCTION EXPLOITATION		04 42 47 78 45
SOUS L'AUTORITE DU CHEF PC			
CONTENU DE LA POCHETE :			
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Fiche mission ⇒ Fiche réflexe Superviseur SdC ⇒ Abaque débit de fuite ⇒ Fiche réflexe "Mise en sécurité exploitation par tronçon en cas de pré psi et psi" 			
MISSIONS :			
<input type="checkbox"/> Réceptionner l'appel d'alerte PSI sur la Fiche de Réception d'Alerte Exploitation (Superviseur)			
<input type="checkbox"/> Mettre en sécurité les ouvrages en répertoriant les actions sur la fiche réflexe Superviseur SdC			
⇒ Arrêter l'exploitation dans la zone concernée par le sinistre (voir fiche réflexe "Mise en sécurité exploitation par tronçon en cas de pré psi et psi")			
⇒ Prendre toutes dispositions pour limiter la fuite			
<input type="checkbox"/> Remplir et suivre les actions de la fiche réflexe Superviseur SdC			
<input type="checkbox"/> Renseigner la Fiche d'Information des secours publics (Superviseur)			
<input type="checkbox"/> Informer le chef PC EX de la situation au niveau de l'Exploitation (Superviseur ou astreinte OCP si présent)			
<input type="checkbox"/> Suivre l'évolution de la situation grâce à la fiche réflexe Superviseur SdC			
<input type="checkbox"/> Coordonner l'exploitation du TM et de l'équipement sinistré en s'appuyant sur le Superviseur			
⇒ Se rendre directement en Salle de Contrôle			
⇒ Prévenir le Chef PC de sa prise de fonction à la Salle de Contrôle			
⇒ S'assurer de la mise en sécurité effectuée par le Superviseur SdC			
⇒ S'assurer que les actions de la fiche réflexe du Superviseur SdC sont réalisées			
⇒ Donner au chef PC le volume max d'écoulement du tronçon (voir fiche réflexe "Mise en sécurité exploitation par tronçon en cas de pré psi et psi PL1")			

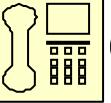
PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	<i>DOCUMENT</i>	<i>DATE</i>	<i>REVISION</i>	<i>PAGE</i>
	PSI	AOUT 2017	4	2/2
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.9		FONCTION EXPLOITATION		

FICHE FONCTION	FONCTION EXPLOITATION		04 42 47 78 45
<input type="checkbox"/> Se rendre en salle PC muni de la radio de l'assistant et de la photocopie de la fiche réflexe du Superviseur SdC une fois l'ensemble des actions de la SdC réalisée			
<input type="checkbox"/> Informer le Chef PC de la situation au niveau de l'exploitation	⇒ Proposer via le chef PC les mesures à prendre au niveau de l'exploitation		
	⇒ Lancer les actions complémentaires de mise en sécurité décidées par le Chef PC		
<input type="checkbox"/> Anticiper l'évolution de la situation sur les équipements sinistrés			
	⇒ Prendre toutes les décisions pour éviter l'extension du sinistre		
<input type="checkbox"/> Informer les clients extérieurs selon les conséquences sur les équipements			

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/1
SECTION 6 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.10	FONCTION MOYENS			

FICHE MISSION	FONCTION MOYENS <i>Cette fonction peut être aidée par un adjoint</i>		
SOUS L'AUTORITE DU CHEF PC			
CONTENU DE LA POCHEtte :			
<p>⇒ Fiche mission</p> <p>⇒ Fiche guide 1 : Fiche de disponibilité des moyens SPSE</p> <p>⇒ Fiche guide 2 : Fiche d'engagement des moyens Entreprises Extérieures</p>			
MISSIONS :			
<p><input type="checkbox"/> S'informer de la situation en cours au niveau du PC EX</p>			
<p><input type="checkbox"/> Déterminer les moyens utiles à mobiliser en fonction du sinistre avec la fonction Intervention et le chef PC.</p>			
<p>⇒ Moyens SPSE (Remorque d'intervention...)</p>			
<p>⇒ Entreprises Extérieures</p>			
<p><input type="checkbox"/> Mobiliser les moyens nécessaires sur place et les inscrire sur la Fiche de Disponibilité des moyens SPSE, et la fiche d'Engagement des Moyens Entreprises Extérieures à l'aide des coordonnées sous 07.Plan d'urgence\Liens accessibles URGENCE\Accueil_Crise.htm</p>			
<p><input type="checkbox"/> Assurer le suivi et la gestion des moyens engagés</p>			
<p><input type="checkbox"/> S'assurer de l'acheminement des moyens sur place (lieu exact du sinistre) avec la fonction Intervention</p>			
<p><input type="checkbox"/> Comptabiliser, localiser et visualiser : les moyens engagés, les moyens en réserve et les moyens demandés (Hommes, Matériels et Produits) en lien avec la fonction Intervention</p>			
<p>⇒ A la demande de la fonction Intervention, faire appel aux moyens manquants</p>			
<p>⇒ Informer les demandeurs des réponses obtenues (délais, quantités, difficulté)</p>			
<p>⇒ Faire preuve de réactivité en cas d'indisponibilité d'un moyen et déterminer le moyen de remplacement</p>			
<p><input type="checkbox"/> Evaluer la situation en fonction des moyens nécessaires et des moyens disponibles</p>			
<p><input type="checkbox"/> Réaliser le soutien logistique nécessaire</p>			
<p>⇒ Rechercher le matériel complémentaire demandé grâce à la fiche de soutien logistique :</p>			
<p>- Protection, masques à gaz, cartouches pour masque, ARI, bouteilles d'air pour ARI, tenue de feu, EPI de recharge, Energie, Carburant, Nourriture, boisson, réfectoire, salle de repas, ...)</p>			

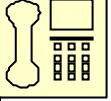
PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/1
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.11		FONCTION SECRETARIAT PC EX		

FICHE MISSION	FONCTION SECRETARIAT PC EX	
SOUS L'AUTORITE DU CHEF PC EX		
CONTENU DE LA POCHEtte :		
Fiche mission		
OUTILS PC EX :		
Paperboard		
Feutres couleurs		
MISSIONS :		
<input type="checkbox"/> Aider le Chef PC à organiser le PC EX (aspects matériels et équipements)		
<input type="checkbox"/> Consigner chronologiquement sur le paperboard les évènements liés au sinistre en collaboration avec les autres fonctions du PC		
⇒ Utiliser les codes couleurs avec les feutres pour retranscrire les faits :		
<u>Couleur noir</u> : Ecrits courants		
<u>Couleur bleue</u> : Eau, refroidissement, extinction		
<u>Couleur vert</u> : Tout ce qui attire aux personnes		
<u>Couleur rouge</u> : Tout ce qui attire à l'évènement en lui-même, feu, perte de confinement		
⇒ Etre à l'écoute de toutes les informations échangées au PC		
⇒ Vérifier la cohérence des informations inscrites sur le paperboard et celles données par les différentes fonction du PC		
<input type="checkbox"/> Assister le Chef PC pour s'assurer de la bonne circulation de l'information		
<input type="checkbox"/> Assurer la mise à jour et la diffusion des "fiches d'évaluation de la situation" pendant toute la durée de l'évènement par le Chef PC		
<input type="checkbox"/> Mettre en évidence les points clés de l'évènement		
<input type="checkbox"/> Rendre compte au Chef PC		

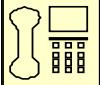
PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/1
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.12		FONCTION INTERVENTION		

FICHE FONCTION	FONCTION INTERVENTION	 04 42 47 78 66										
SOUS L'AUTORITE DU CHEF PC EX												
CONTENU DE LA POCHE TTE :												
⇒ Fiche mission												
MISSIONS :												
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une liaison avec le 1er intervenant puis RLT Terrain (Coordinateur Région ou Membre de la région ou Chef PCA) si présent. Signaler au Chef PC l'absence de RLT afin qu'il le désigne. • Se renseigner auprès de lui sur : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;"> </td> <td>la situation (type de sinistre, état et situation des victimes, état du sinistre)</td> </tr> <tr> <td> </td> <td>les moyens engagés (SPSE, publics et privés)</td> </tr> <tr> <td> </td> <td>la tactique d'intervention</td> </tr> <tr> <td> </td> <td>les conditions météo (ou auprès de la salle de contrôle 863)</td> </tr> <tr> <td> </td> <td>les rejets et pollutions</td> </tr> </table> 				la situation (type de sinistre, état et situation des victimes, état du sinistre)		les moyens engagés (SPSE, publics et privés)		la tactique d'intervention		les conditions météo (ou auprès de la salle de contrôle 863)		les rejets et pollutions
	la situation (type de sinistre, état et situation des victimes, état du sinistre)											
	les moyens engagés (SPSE, publics et privés)											
	la tactique d'intervention											
	les conditions météo (ou auprès de la salle de contrôle 863)											
	les rejets et pollutions											
<ul style="list-style-type: none"> • Aider à l'accès au sinistre (SPSE, SDIS, EE) grâce au plans (google earth, SIG, carte IGN) • Se renseigner sur les tactiques en cours et les moyens engagés (SDIS, SPSE, EE) • Elaborer les tactiques d'intervention en relation avec le terrain • Analyser la zone d'intervention avec la fonction Environnement (présence ouvrages voisins, cours d'eau ou captage AEP, points particulier, réserve Naturelle) • Prévoir les conséquences extérieures (entreprises et habitations voisines, routes) • S'assurer que les premiers moyens demandés sont mis en place • Analyser les risques d'extension du sinistre • Proposer la stratégie d'intervention au Chef PC • Exprimer les moyens nécessaires à la fonction Moyens (SPSE, moyens privés) • Faire mettre en œuvre les moyens afin d'appliquer la stratégie décidée par le RIO et le Chef PC • Faire réaliser les mesures de protection de l'environnement demandées par la Fonction Environnement 												

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/1
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.13	FONCTION ENVIRONNEMENT			

FICHE FONCTION	FONCTION ENVIRONNEMENT		04 42 47 78 95
SOUS L'AUTORITE DU CHEF PC EX			
CONTENU DE LA POCHEtte :			
⇒ Fiche mission			
MISSIONS :			
<input type="checkbox"/> Assister le Chef PC sur les sujets environnementaux			
<input type="checkbox"/> Se renseigner sur les points particuliers impactés (réserve naturelle), la pollution des eaux (cours d'eau et captage AEP) et en référer au Chef PC			
<input type="checkbox"/> Si l'on se trouve dans une réserve naturelle Ramières ou CRAU, en référer au Chef PC Contacter le conservateur de la Réserve Naturelle afin de l'avertir au plus tôt et définir avec lui les modalités d'accès pour l'intervention et les mesures de protection à mettre en place, les zones de pompage, les zones de stockage....			
<input type="checkbox"/> Si l'on risque de polluer un cours d'eau, contacter la DDT service s'occupant des problématiques d'eau afin de l'avertir au plus tôt			
<input type="checkbox"/> Prendre contact avec les différents gestionnaires en concertation avec le Chef PC <u>DPI/DPIEXT/07.Plan d'urgence/Liens accessibles URGENCE/Accueil_Crise</u>			
<input type="checkbox"/> Evaluer l'impact environnemental de l'évènement			
⇒ Gestion des rejets :			
- Nature du rejet, quantités - Pollution de la nappe (fuite enflammée, surface, habitations à proximité, captage eau, cours d'eau...) - Impact des fumées sur le voisinage (habitations, routes...) - Pollution atmosphérique (météo) - Odeurs, niveaux sonores			
<input type="checkbox"/> Piloter les opérations de mesurage nécessaires (eaux, air, sols) - Prévoir une campagne de mesurage d'atmosphère (COV et Benzène) afin d'élaborer une cartographie de la zone impactée			
<input type="checkbox"/> Définir et proposer des actions pour limiter les conséquences environnementales (pollution)			
⇒ En cas de rejets accidentels :			
- Identification des milieux naturels sensibles ou protégés susceptibles d'être impactés - Recherche des données techniques (Fiche de Données de Sécurité) - Echantillonnage - Suivi du front de pollution - Terrassement afin de créer une zone de rétention de la pollution (entreprise génie civil) - Moyens de pompage (citernes à vide) - Entreprises de dépollution			
<input type="checkbox"/> Informer le chef PC de l'évolution de la situation environnementale			

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/1
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.14		FONCTION RLT		

FICHE FONCTION	FONCTION RLT SPSE en cellule de crise Mairie/Préfecture	
<p>Si l'évènement accidentel a lieu en RS, le RLT sera un cadre ou le chef PCA qui se déplacera en cellule de crise Mairie/Préfecture. Le RLT sera nommé par le chef PC EX.</p> <p>Si l'évènement accidentel a lieu en RC ou RN, le RLT sera une personne de la Région concernée ou un cadre de RS qui se déplacera en cellule de crise Mairie/Préfecture.</p> <p>Le RLT sera nommé par le Coordinateur région ou le chef PC EX.</p>		
CONTENU DE LA POCHE TTE :		
⇒ Fiche mission		
MISSIONS :		
<input type="checkbox"/> Se renseigner sur la situation auprès du PC EX ou Coordinateur Région ⇒ Se rendre dans un premier temps sur les lieux de l'évènement avec ses EPI <input type="checkbox"/> Etablir une liaison avec l'équipe terrain et le COS en attendant l'ouverture de la cellule de crise Mairie/Préfecture <input type="checkbox"/> Rendre compte au Chef PC EX ⇒ Se rendre en cellule de crise Mairie/Préfecture dès que celle-ci est ouverte <input type="checkbox"/> Collaborer avec les différents intervenants de la cellule et se positionner en tant qu'expert technique (obtenir du PC EX les éléments à transmettre : mises en sécurité, stratégie intervention, moyens mis en œuvre ou prévues,...) <input type="checkbox"/> Rendre compte au Chef PC EX des mesures prises par la cellule de crise et des demandes du DOS (NB : Vous n'avez plus à être en liaison avec le terrain mais vous devez passer par le PC EX pour savoir ce qui se passe sur le terrain) <input type="checkbox"/> Prendre en charge en cellule de crise les médias locaux avec les informations transmises de la fonction COMMUNICATION du PC EX <input type="checkbox"/> S'assurer que les communiqués de presse de la cellule de crise Mairie/Préfecture et de la cellule de crise TPF sont en accord.		

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/1
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.15	FONCTION 1^{ER} INTERVENANT			

FICHE FONCTION	FONCTION 1^{ER} INTERVENANT	
-----------------------	--	--

Cette fonction est assurée par l'agent de maintenance de permanence du secteur

CONTENU DE LA POCHE TTE :

⇒ Fiche mission

MISSIONS :

- Se diriger sur le lieu de l'évènement accidentel avec la malette de première intervention en respectant la **Check List Sécurité d'approche**
- Remplir la Fiche d'information des secours publics avec les indications données par la salle de contrôle et la compléter si besoin au vu des éléments terrain
- Se mettre à disposition des secours publics en tant que RLT (Représentant local Technique) expert SPSE et leur communiquer la fiche d'information des secours publics en détaillant :
 - ⇒ les risques et les précautions à prendre
 - ⇒ le périmètre de sécurité
 - ⇒ les mesures de mises en sécurité en cours chez SPSE
- Assurer la sécurité des interventions sur site (SPSE, secours publics, EE) grâce à la **Check List Sécurité d'approche** et à la fiche d'information des secours publics
- Se mettre en liaison avec la SdC de Fos puis avec le PC EX de Fos (fonction Intervention)
- Géolocaliser le lieu de l'évènement accidentel et transmettre l'information vers le PC EX
- Rendre compte de la situation et des actions entreprises
- Réaliser les demandes de la SdC de Fos puis du PC EX
- Tenir la fonction RLT Terrain jusqu'à l'arrivée du Coordinateur Région ou son remplaçant ou du Chef PCA (en restant proche des secours publics)
- Coordonner la mise en place le matériel SPSE amené par les Agents de maintenance en liaison avec le COS pompier sur place
- Se mettre à disposition du RLT Terrain à son arrivée et aider le personnel de Maintenance
- Ne pas communiquer avec les médias, renvoyer vers la cellule Communication de Fos qui sera apte à le faire

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/1
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.16	FONCTION RTL TERRAIN			

FICHE FONCTION	FONCTION RLT TERRAIN COORDINATEUR REGION OU CHEF PCA	
<i>Cette fonction est assurée par le chef PCA uniquement pour le secteur RSMF.</i>		
<i>Pour RSMC, RC et RN, cette fonction est assurée par le Coordinateur région ou un représentant de la Région.</i>		
CONTENU DE LA POCHE TE :		
⇒ Fiche mission		
MISSIONS :		
<input type="checkbox"/> Se rendre sur le lieu de l'accident <input type="checkbox"/> Se renseigner sur la situation auprès du 1er intervenant <input type="checkbox"/> Prendre contact avec la fonction Intervention du CHEF PC EX FOS		
⇒ Se rendre dans un premier temps sur les lieux de l'évènement avec ses EPI		
<input type="checkbox"/> Geolocaliser le lieu de l'évènement accidentel et transmettre l'information au PC EX <input type="checkbox"/> Se mettre à disposition des secours publics en tant qu'expert technique		
⇒ Prendre en charge sur le terrain les médias locaux avec les informations transmises de la fonction COMMUNICATION de la cellule RIO		
<input type="checkbox"/> Rendre compte au PC EX (fonction Intervention) de l'évolution de la situation <input type="checkbox"/> Assister le premier intervenant sur site dans ses fonctions		
<input type="checkbox"/> Diriger l'équipe de maintenance sur le lieu de l'évènement accidentel <input type="checkbox"/> Désigner le RLT SPSE qui ira en cellule de crise Mairie/Prefecture (si incident en RC ou RN) et le RLT Terrain qui reste		
<input type="checkbox"/> Conseiller le PC EX sur les manœuvres d'intervention <input type="checkbox"/> Renseigner le PC EX sur les moyens mis en place, les actions en d'intervention		
<input type="checkbox"/> Mettre en œuvre les actions demandées par le PC EX <input type="checkbox"/> Collaborer avec les différents intervenants de la cellule et se positionner en tant qu'expert technique		
<input type="checkbox"/> Rendre compte à la fonction Intervention du PC EX		

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/1
SECTION 5 : ORGANISATION DES SECOURS				
FICHE N : 5.17	FONCTION EQUIPE DE MAINTENANCE			

FICHE FONCTION	FONCTION EQUIPE DE MAINTENANCE	
CONTENU DE LA POCHEtte :		
⇒ Fiche mission		
MISSIONS :		
<input type="checkbox"/> Se renseigner sur la situation auprès du 1er intervenant ou RLT Terrain (Coordinateur Région /Chef PCA)		
<input type="checkbox"/> Amener le matériel d'intervention sur site (remorques d'intervention, manchons, barrages flottants...) et le matériel demandé par le 1er intervenant ou RLT Terrain		
<input type="checkbox"/> Une fois sur site prendre contact avec le 1er intervenant sur site ou RLT Terrain pour faire le point sur la situation		
<input type="checkbox"/> Travailler en étroite collaboration avec les secours publics		
<input type="checkbox"/> Mettre en place sur demande le matériel d'intervention		
<input type="checkbox"/> Repérer et baliser les structures enterrées		
<input type="checkbox"/> Participer à l'aménagement du chantier (cuvette de rétention, merlons de terre,)		
<input type="checkbox"/> Participer à la gestion des moyens externes		

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/2
SECTION 6 : FICHES D'INTERVENTION				
FICHE N : 6.1	SOMMAIRE			

SECTION 6

**FICHES
D'INTERVENTION**

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	2/2
SECTION 6 : FICHES D'INTERVENTION				
FICHE N : 6.1	SOMMAIRE			

SOMMAIRE SECTION 6

FICHES	LIBELLE
FICHE N° : 6.1	SECTION 6 - SOMMAIRE
FICHE N° : 6.2	FICHES D'INTERVENTION <i>SCENARIO : FUITE D'AZOTE SUR LA CANALISATION</i>
FICHE N° : 6.3	FICHES REFLEXE SUPERVISEUR

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/1
SECTION 6 : FICHES D'INTERVENTION				
FICHE N : 6.2	SCENARIO : FUITE D'AZOTE SUR LA CANALISATION			

Déroulement de l'intervention

Les phases principales d'une intervention comportent, à partir de la réception de l'alerte :

- La **transmission de l'information** (interne – externe)
- La **reconnaissance sur site** de l'incident,
 - La mise en place d'un périmètre de sécurité et l'interdiction d'accès aux personnes non autorisées,
 - La vérification de la teneur en O₂ à proximité de la zone de fuite permettant d'écartier le risque d'anoxie,
 - Le repérage des structures enterrées dans la zone d'intervention,
 - L'information du PC Exploitant local par téléphone.
- La **réparation provisoire** de la canalisation: il s'agit d'une opération qui permet lorsque le tronçon de canalisation défectueux a été dégagé, de mettre en place un dispositif provisoire destiné à rétablir le confinement,
- La **réparation définitive** de la canalisation : elle est entreprise dès que possible, après mise en sécurité de la zone permettant des travaux par point chaud et, en particulier, la soudure à l'arc électrique. Ces travaux font l'objet d'un programme détaillé et d'un dossier technique soumis pour approbation à la DREAL.

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	3/3
SECTION 6 : FICHES D'INTERVENTION				
FICHE N : 6.3	FICHES REFLEXE SUPERVISEUR			

PSI	FICHE REFLEXE SUPERVISEUR	Page 1/3
<i>Salle de contrôle Fos/Mer</i>		Heure
Nom du superviseur :	Heure de déclenchement de l'évènement (T0) :	
ACTIONS / SUPERVISEUR		
1. Réceptionner l'alerte sur la fiche de réception d'Alerte		q
2. Définir le ou les pipelines en cause :	SPSE PF SPRL SF	
3. MANŒUVRES POUR MISE EN SECURITE DES INSTALLATIONS SPSE DE LA LIGNE ET DU TM (aide : Tableau "Mise en sécurité exploitation par tronçon du PL1 en cas de pré psi et psi")		
Si évènement sur ligne PGO, appeler la SdC de SPMR (04 74 31 42 56 ou 04 74 57 40 40) et s'assurer de la fermeture de la vanne motorisée chez SPMR (uniquement télécommandable par la SdC SPMR). Si cette fermeture est impossible, envoyer l'OE fermer la vanne manuelle chez SPMR en urgence (clef sécurisée du portail SPMR présente en SdC SPSE dans boîtier avec ouverture bris de glace)		
4. Appeler l'Agent de maintenance de permanence (1er intervenant) pour effectuer une reconnaissance sur les lieux supposés de l'évènement accidentel (et chef PCA si évènement jusqu'à la VL4 de Bédarrides PK 72.2)		q
5. Appeler le Permanent OCP pour l'informer		q
6. Appeler le Permanent DTE pour déclencher ou non le PSI . Déclenchement automatique du PSI si évènement de type perte de confinement massive ou incendie		q
7. Déclencher le système d'appel automatique si PSI déclenché (login et mdp : 98889).		q
8. Appeler TPF ou SPLRL ou SFPLJ selon le pipe concerné		q
9. Appeler la salle de contrôle SPSE de la région concernée si incident en région Centre ou Nord : Lire la fiche de réception d'alerte. Lui dire de prévenir le Chef de région (ou son représentant). L'informer du déclenchement du PSI . L'aider à remplir la fiche d'information des secours publics. Lui dire de prévenir le CODIS, Gendarmerie/Police, Préfecture, Mairie et DREAL concernés (Z:\DPI\DPPIEXT\20.Coordonnées-PSI\Coordonnées du PSE) et passer à la page 2 de la fiche réflexe		q q q q q q q
10. Remplir la fiche d'information des secours publics à l'aide de la fiche de réception d'alerte (si évènement en RS).		q
Ne pas oublier de demander à vos interlocuteurs de vous rappeler pour valider la prise en compte de l'alerte		
11. Appeler le CODIS du département concerné (Z:\DPI\DPPIEXT\20.Coordonnées-PSI\Coordonnées du PSE), lire la fiche d'information aux Secours Publics et informer du déclenchement du PSI SPSE (si évènement en RS).		q

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	<i>DOCUMENT</i>	<i>DATE</i>	<i>REVISION</i>	<i>PAGE</i>
	PSI	AOUT 2017	4	3/3
SECTION 6 : FICHES D'INTERVENTION				
FICHE N : 6.3	FICHES REFLEXE SUPERVISEUR			

12. Appeler la **gendarmerie/police** du département concerné (Z:\DPI\DPIMOD\20.Coordonnées-PSI\Coordonnées du PSE) ,lire la fiche d'information aux Secours Publics et informer du déclenchement du PSI SPSE (**si évènement en RS**). q

13. Appeler la **préfecture** du département concerné (Z:\DPI\DPIMOD\20.Coordonnées-PSI\Coordonnées du PSE) ,lire la fiche d'information aux Secours Publics et informer du déclenchement du PSI SPSE (**si évènement en RS**). q

14. Appeler la **mairie** de la ville concernée (Z:\DPI\DPIMOD\20.Coordonnées-PSI\Coordonnées du PSE) ,lire la fiche d'information aux Secours Publics et informer du déclenchement du PSI SPSE (**si évènement en RS**). q

15. Appeler la **DREAL** du département concerné (Z:\DPI\DPIMOD\20.Coordonnées-PSI\Coordonnées du PSE) ,lire la fiche d'information aux Secours Publics et informer du déclenchement du PSI SPSE (**si évènement en RS**). q

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	3/3
SECTION 6 : FICHES D'INTERVENTION				
FICHE N : 6.3	FICHES REFLEXE SUPERVISEUR			

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/2
SECTION 7 : FORMULAIRES				
FICHE N : 7.1	SECTION 8 - SOMMAIRE			

SECTION 7

FORMULAIRES

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 2/2
SECTION 7 : FORMULAIRES				
FICHE N : 7.1	SECTION 8 - SOMMAIRE			

SOMMAIRE SECTION 7

FICHES	LIBELLE
FICHE N° : 7.1	SECTION 7 - SOMMAIRE
FICHE N° : 7.2	MESSAGE D'INFORMATION SUR INCIDENT
FICHE N° : 7.3	FICHE DE RECEPTION D'ALERTE EXPLOITATION
FICHE N° : 7.4	COMPTE-RENDU DE L'INTERVENTION

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/5
SECTION 7 : FORMULAIRES				
FICHE N : 7.2		MESSAGE D'INFORMATION SUR INCIDENT		

EXERCICE – EXERCICE - EXERCICE

MESSAGE INFORMATION SUR INCIDENT PSI (Fiche G/P n° ...)

Date :	Destinataires :
Heure du message :	<ul style="list-style-type: none"> • Préfecture • DREAL : • SDIS : • COG/POLICE • Mairie : • DOUANE : • COGIC : 01 41 11 52 52
Nature du message (Exercice ou Réel) :	(Copie DG + DOI + Unité)
Exploitant : TPF – Cellule Crise Siège PARIS Tél : 01 47 78 18 26 Fax : 01 47 78 18 93	
Ouvrage : Unité :	Jour de l'incident :
Commune :	Heure de l'incident :
Département :	

Echelle de classement G/P de l'accident ou incident / Indices d'évolution

Niveau de Gravité (G) :	Niveau de Protection (P) :
<input type="checkbox"/> G₀ : Opération ou évènement d'exploitation <input type="checkbox"/> G₁ : Incident mineur d'exploitation - sans conséquences sur le personnel - peu de potentialité de risque - peu de conséquences sur l'environnement - peu de dégâts matériels	<input type="checkbox"/> P₀ : Pas de perception à l'extérieur <input type="checkbox"/> P₁ : Peu de perception à l'extérieur <input type="checkbox"/> P₂ : Forte perception à l'extérieur
<input type="checkbox"/> G₂ : Incident notable d'exploitation - importante potentialité de risque - et/ou avec conséquences sur le personnel - et/ou avec conséquences sur l'environnement, - et/ou avec conséquences sur le matériel	Indice d'évolution :
<input type="checkbox"/> G₃ : Accident grave d'exploitation - avec conséquences sur le personnel - et/ou l'environnement - et/ou le matériel	<input type="checkbox"/> A : Situation maîtrisée, intervention terminée, conséquences identifiées, pas de suite prévisible <input type="checkbox"/> B : Situation maîtrisée, intervention terminée ou en voie d'achèvement, conséquences en cours d'évaluation <input type="checkbox"/> C : Situation évolutive, intervention en cours ou en préparation
<input type="checkbox"/> G₄ : Accident majeur - avec conséquences ou potentialité de conséquences grave à l'extérieur	Classement de l'accident/incident : G.../P
	Indice d'évolution : A B C

Constatations faites sur le terrain		Sans	Peu	Important	Grave
Conséquences sur les personnes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Potentialité de risques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conséquences sur l'environnement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dégâts matériel		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Perception à l'extérieur du site		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Produit Impliqué	Nature :	Code Danger :
	Quantité :	Code ONU :

Description de l'installation :

Premières mesures d'exploitation prises :

Etat actuel de la situation :

Nom :	Fonction :	Signature	Tél :
			Fax :

Nom DOI :
Numéro Téléphone Cellule de Direction :
Numéro de fax Cellule de Direction :

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 2/5
SECTION 7 : FORMULAIRES				
FICHE N : 7.2	MESSAGE D'INFORMATION SUR INCIDENT			

INFORMATION AUX SECOURS PUBLICS SALLE DE CONTROLE

Fiche d'information à transmettre aux secours publics dès les premiers instants du sinistre

1. PASSER L'ALERTE:

Date :

Heure :

Bonjour, Alerte de la Société SPSE pour le compte de TPF (Total Petrochemicals) : nous avons un Incident sur une canalisation enterrée soumise à PSI contenant du sur la commune de Un risque d'explosion est avéré, **le périmètre de sécurité conseillé est de 400 m minimum**. Du personnel SPSE se dirige vers le sinistre.

Je souhaite vous fournir de plus amples renseignements et vous donner les consignes de sécurité à faire respecter pour éviter un sur accident. Puis-je vous les indiquer ou dois-je être mis en relation avec un responsable de votre structure ?

(Une fois la personne adéquate en ligne : donner les renseignements détaillés ci-dessous)

2. DESCRIPTION DU SINISTRE :

- une fuite de gaz ? une odeur de gaz ? une explosion ? une flaque/tâche ?
 une fuite de liquide ? un geyser ou un jet ? des flammes ?
 autres :

Estimation de la surface impactée par la fuite :

Estimation du débit de fuite (m³/h) :

3. LOCALISATION DU SINISTRE

Département/
commune :

Lieu :

Environnement : Milieu industriel Milieu urbain Milieu Rural

avec proximité de : Habitations,
 écoles, administration, commerces, aéroport, gare,... (ERP)
 routes /autoroute Voie ferrée Voie navigable
 Cours d'eau (nom :)
 Captage d'eau

4. CONSTAT DES DOMMAGES

- Conséquences sur les personnes
 Victime(s) :

Nombre :

Etat :

- Conséquences sur l'environnement
 Dégâts matériels

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	3/5
SECTION 7 : FORMULAIRES				
FICHE N : 7.2	MESSAGE D'INFORMATION SUR INCIDENT			

5. CARACTERISTIQUES DU PRODUIT CONCERNE

(Produit à température ambiante)

	Nom	Masse volumique (kg/m³)	L.I.E. (%)	L.S.E. (%)	P.V.S. (hPa à 20°C)	Point éclair (°C)
<input type="checkbox"/>	Pétrole Brut	≈ 700-980	0,6	15	/	-20 à 100
<input type="checkbox"/>	Naphta	736	0,8	6,5	40	<21
<input type="checkbox"/>	Condensat	≈ 750	1	7	150 à 500	< -20
<input type="checkbox"/>	Azote	/	/	/	/	/

	Nom	N° ONU	Code danger	Comportement du produit		
				Etat	dans l'eau	dans l'air
<input type="checkbox"/>	Pétrole Brut	1267/3 494	30 ou 33	Liquide visqueux	Evaporation Reste à la surface Faible solubilisation	Evaporation ou stagne dans les parties basses Formation possible de mélange vapeur-air inflammable / explosif.
<input type="checkbox"/>	Naphta	1268	33	Liquide	Evaporation Reste à la surface Faible solubilisation	Evaporation ou stagne dans les parties basses Formation possible de mélange vapeur-air inflammable / explosif.
<input type="checkbox"/>	Condensat	1203	33	Liquide	Evaporation Faible solubilisation	Evaporation

AZOTE (gaz) : Présente un risque important d'anoxie

6. PERIMETRES DE SECURITE

	[Distance/Rayon]
	Pétrole
Périmètre de sécurité du public : éloignement du public (3 kW/m²)	
Périmètre d'intervention : professionnels sauf intervenants directs (5 kW/m²)	

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 4/5
SECTION 7 : FORMULAIRES				
FICHE N : 7.2	MESSAGE D'INFORMATION SUR INCIDENT			

7. RECOMMANDATIONS ET CONSIGNES DE SECURITE

- Fuite hydrocarbure non enflammée** Attention danger \Rightarrow risque d'explosion, incendie, asphyxie, pollution.
Zone explosive plus étendue que le nuage visible et grandit dans le temps
 - Arrêter moteurs,
 - Interdire tous les feux, étincelles,
 - Faire évacuer la zone où les vapeurs sont perceptibles à l'odeurUtiliser un explosimètre pour toute approche
Tenir compte du sens et de l'intensité du vent - Proscrire toute approche face au vent
Vapeurs s'accumulant en points bas (sol, caniveaux, égouts, caves, ...)
Etablir un périmètre de sécurité de 400 mètres autour de l'incident avec interdiction de circuler et pénétrer avec des sources d'étincelles
- Fuite hydrocarbure enflammée** Fuite alimentée sous pression
Sécuriser la zone
- Fuite d'azote** Utiliser un oxygénomètre pour toute approche
Sécuriser la zone pour ne pas s'approcher du point de fuite

8. DONNER VOS COORDONNEES ET DEMANDER A ETRE RAPPELE PAR UN RESPONSABLE AFIN DE CONFIRMER QUE L'ALERTE A BIEN ETE PRISE EN COMPTE PAR LA STRUCTURE DE VOTRE INTERLOCUTEUR

Contact SPSE (nom, fonction) :

Coordonnées (tél):

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	5/5
SECTION 7 : FORMULAIRES				
FICHE N : 7.2	MESSAGE D'INFORMATION SUR INCIDENT			

PREVENIR DES RISQUES

☞ Consignes de sécurité :

1. Attention danger ⇒ risque d'asphyxie.
2. Consigne : Mettre en place un périmètre de sécurité et interdire d'accès aux personnes non autorisées

PERIMETRE DE SECURITE MINIMUM CONSEILLE : 50 mètres

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/2
SECTION 7 : FORMULAIRES				
FICHE N : 7.3		FICHE DE RECEPTION D'ALERTE EXPLOITATION		

FICHE DE RECEPTION D'ALERTE EXPLOITATION

Fiche questionnaire relative à la réception d'une information téléphonique concernant un incident sur pipeline ou station de pompage SPSE, TPF, SPLRL, SFPLJ

Lors de la réception de l'appel : **Gardez votre calme et Calmez votre interlocuteur.**

1. Date et heure de réception de l'appel :

2. Donnez-moi vos coordonnées ?	Nom :
	Prénom :
	Adresse :
	Tél :
3. De quoi s'agit-il ? (nature de l'incident)	<input type="checkbox"/> une fuite de gaz ? <input type="checkbox"/> une odeur de gaz ? <input type="checkbox"/> une explosion ? <input type="checkbox"/> une flaque/tâche ? <input type="checkbox"/> un écoulement ? <input type="checkbox"/> un geyser ou un jet ? <input type="checkbox"/> des flammes ? <input type="checkbox"/> autres :
4. A quand remonte le constat des faits?	
5. Y a-t-il ? (nombre)	<input type="checkbox"/> Des victimes (si oui combien et gravité) <input type="checkbox"/> Des dégâts matériels apparents (si oui ampleur)
6. C'est où ?	Adresse, Commune et département :
	Voyez-vous une ou des plaques signalétiques à proximité ? Numéro de balise, PK avec plaque :
	Nom du transporteur : <input type="checkbox"/> SPSE <input type="checkbox"/> TPF <input type="checkbox"/> SPLRL <input type="checkbox"/> SFPLJ
7. Pouvez-vous me décrire l'environnement que vous voyez ?	
<input type="checkbox"/> Milieu industriel <input type="checkbox"/> Milieu urbain <input type="checkbox"/> Milieu Rural	
avec proximité de : <input type="checkbox"/> Habitations, <input type="checkbox"/> écoles, administration, commerces, aéroport, gare (ERP) <input type="checkbox"/> routes /autoroute <input type="checkbox"/> Voie ferrée <input type="checkbox"/> Voie navigable <input type="checkbox"/> Cours d'eau (nom :) <input type="checkbox"/> Captage d'eau	

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 2/2
SECTION 7 : FORMULAIRES				
FICHE N : 7.3	FICHE DE RECEPTION D'ALERTE EXPLOITATION			

8. Où peut-on vous trouver à notre arrivée ?

👉 Donner les consignes de sécurité :

1. Attention danger ⇒ risque d'explosion, incendie, asphyxie, pollution.
2. Consignes : - Eloignez-vous et si possible faire éloigner les curieux
- Faire interdire toute source de chaleur, d'étincelle et de feu (téléphone, appareil photo), ne pas fumer
- Faire évacuer la zone et interdire toute circulation où les vapeurs sont perceptibles à l'odeur (rayon de 510 m sauf pipeline PGO 130m)

Avez-vous contacté quelqu'un d'autre que nous ?

9. Qui est présent sur place ?	Pompiers oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Autres (préciser) :	Gendarmes oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	---

11. Message reçu par :

12. Date :	Heure :
------------	---------

Reformuler les informations et faire valider que les infos que l'on a prises en compte sont les bonnes et sont complètes. SURTOUT NE JAMAIS RACCROCHER LE PREMIER

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/1
SECTION 7 : FORMULAIRES				
FICHE N : 7.4		COMPTE RENDU DE L'INTERVENTION		

Date : Heure : Nature du message (Exercice ou Réel) : Message n° 	Destinataires : <ul style="list-style-type: none"> • DREAL..... • Préfecture..... • SDIS..... • SIRACEDPC..... • Mairie..... • CORG..... • Police..... <p>(Copie DG + RIO + TPF)</p>		
Ouvrage : TPF– Canalisation de 18" Commune : Département :	Jour de l'incident : Heure de l'incident :		
TRANSPORT			
Désignation de la canalisation : TPF – Canalisation de 18"			
Description de l'installation :			
Nom du produit concerné :			
CIRCONSTANCES de l'ACCIDENT ET CONSEQUENCES			
Description de la transmission de l'alerte :			
Description sommaire du lieu de l'accident :			
Causes présumées :			
Quantité déversée :	Surface polluée :		
Victimes :			
INTERVENTION			
Moyens engagés (privés ou publics) :			
Principales actions engagées, durée de chaque phase :			
Déchets, évacuation, traitement :			
Etat actuel de la situation :			
BILAN			
Difficultés rencontrées :			
Mesures conservatoires prises :			
Remise en état des infrastructures endommagées :			
Nom :	Fonction :	Signature	Tél :
			Fax :

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/2
SECTION 8 : EXERCICES PSI				
FICHE N : 8.1		SOMMAIRE		

SECTION 8

ANNEXES

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 2/2
SECTION 8 : EXERCICES PSI				
FICHE N : 8.1	SOMMAIRE			

SOMMAIRE SECTION 8

FICHES	LIBLE
FICHE N° : 8.1	SECTION 8 – SOMMAIRE
ANNEXE 1	FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE L'AZOTE
ANNEXE 2	PROFIL EN LONG DE LA CANALISATION
ANNEXE 3	PLANS 1 / 25 000 DE LA CANALISATION

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/1

ANNEXE 1

Fiche de Données de Sécurité AZOTE

Azote, Azote HG (réfrigéré)
089BL008GIS


2.2 Gaz non inflammable
et non toxique.

Attention


SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identification du produit

Nom commercial	: Azote, Azote HG (réfrigéré)
N° FDS	: 089BL008GIS
Description chimique	: Azote liquide réfrigéré No CAS :007727-37-9 No CE :231-783-9 No Index :--
N° d'enregistrement	: Listé dans l'Annexe IV/V de REACH, exempté d'enregistrement
Formule chimique	: N2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées	: Industriel et professionnel. Faire une analyse des risques avant utilisation. Gaz de test ou d'étalonnage Purge Utilisation en laboratoire Contacter le fournisseur pour plus d'information sur l'utilisation
--------------------------------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société	: Air Liquide France Industrie 110 Esplanade du Général De Gaulle Coeur Défense, tour A (36ème étage) 92931 Paris la Défense Cedex FRANCE Tel. : +33 1 53 59 75 55
Adresse e-mail (personne compétente)	: Fds.GIS@airliquide.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
--------------------------	---------------------

SECTION 2. Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Classe de Risques et Code de catégorie - Règlement CE 1272/2008 (CLP)

• Dangers physiques	: Gaz sous pression - Gaz liquides réfrigérés - Attention - (CLP : Press. Gas) - H281
---------------------	---

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

: Non classé comme substance ou mélange dangereux. Non inclus dans l'Annexe VI. Aucun étiquetage CE requis.

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement d'Étiquetage CE 1272/2008 (CLP)
Air Liquide France Industrie

 110 Esplanade du Général De Gaulle Coeur Défense, tour A (36ème étage) 92931 Paris la Défense Cedex FRANCE
 Tel. : +33 1 53 59 75 55

En cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59

 AIR LIQUIDE <small>FRANCE INDUSTRIE</small>	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 Edition révisée n° : 0 - 20 Date de révision : 1 / 8 / 2011 Rév. précéd. : 10 / 6 / 2010
Azote, Azote HG (réfrigéré)	089BL008GIS	

SECTION 2. Identification des dangers (suite)

- Pictogrammes de danger



- Code de pictogrammes de danger : GHS04
- Mention d'avertissement : Attention
- Mention de danger : H281 - Contient un gaz réfrigéré; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques.
- Conseils de prudence
 - Prévention : P282 - Porter des gants isolants contre le froid, un équipement de protection des yeux, du visage.
 - Intervention : P336+P315 - Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter immédiatement un médecin.
 - Stockage : P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.

Étiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

: Aucun étiquetage CE requis.

2.3. Autres dangers

: Asphyxiant à forte concentration.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

3.1. 3.1 Substance / 3.2 Mélanges

SUBST Substance.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	No Index	No. Enregistrement	Classification
Azote liquide réfrigéré	100 %	7727-37-9	231-783-9	---	* 1	Not classified (SGO/DPD) Press. Gas (H281)

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

* 1: Listé dans l'Annexe IV/V de REACH, exempté d'enregistrement

* 2: Date limite d'enregistrement non dépassée

* 3: Enregistrement non requis : Substance produite ou importée < 1 T / an

Voir le texte complet des Phrases-R au chapitre 16. Voir au chapitre 16 le texte complet des mentions-H

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Inhalation : Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome individuel (ARI). Maintenir la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.
- Contact avec la peau : En cas de gelure, asperger à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appliquer un pansement stérile. Obtenir une assistance médicale.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.
- Ingestion : L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être consciente de l'asphyxie.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

: Aucun(e).

Air Liquide France Industrie

110 Esplanade du Général De Gaulle Coeur Défense, tour A (36ème étage) 92931 Paris la Défense Cedex FRANCE
Tel. : +33 1 53 59 75 55

En cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59



Azote, Azote HG (réfrigéré)

089BL008GIS

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques

: L'exposition au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.

Produits de combustion dangereux

: Aucun(e).

5.3. Conseils aux pompiers

Méthodes spécifiques

: Coordonner les mesures d'extinction des feux aux alentours. Refroidir les récipients exposés avec de l'eau pulvérisée depuis un endroit protégé. Ne pas laisser s'écouler dans les caniveaux l'eau d'arrosage contaminée par le feu.

: Si possible, arrêter le débit gazeux.

: En cas de fuite ne pas arroser d'eau le récipient. Arroser l'espace environnant (depuis un endroit protégé) pour contenir le feu.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers : Dans les espaces confinés utiliser un appareil respiratoire autonome individuel (ARI).

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Essayer d'arrêter la fuite.

: Porter un appareil respiratoire autonome individuel (ARI) pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre.

: Évacuer la zone.

: Utiliser un vêtement de protection.

: Assurer une ventilation d'air appropriée.

: Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

: Essayer d'arrêter la fuite.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Des renversements de liquide peuvent causer la fragilisation des matériaux de la structure
Ventiler la zone.

6.4. Référence à d'autres sections

: Voir aussi les sections 8 et 13

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Sécurité lors de l'utilisation du produit : Seules les personnes ayant l'expérience et la formation appropriée peuvent manipuler les gaz sous pression.
Le produit doit être manipulé dans le respect des bonnes procédures industrielles d'hygiène et de sécurité.
Utiliser seulement l'équipement spécifié, approprié à ce produit, à sa pression et à sa température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.
Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.
Vous assurer que toute l'installation gaz a été (ou est régulièrement) contrôlée pour les fuites, avant utilisation.

Sécurité lors de la manutention du récipient de gaz : Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manutention du récipient.
Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.
Interdire les remontées de produits dans le récipient.

: Ne jamais chercher à réparer ou modifier le robinet d'un récipient ou ses dispositifs de décompression.

: Les robinets endommagés doivent être immédiatement signalés au fournisseur.
Maintenir les robinets des récipients propres et non contaminés, particulièrement par de l'huile ou de l'eau.

 AIR LIQUIDE <small>FRANCE INDUSTRIE</small>	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 Edition révisée n°. 0 - 20 Date de révision : 1 / 8 / 2011 Rév. précéd. : 10 / 6 / 2010
Azote, Azote HG (réfrigéré)		089BL008GIS

SECTION 7. Manipulation et stockage (suite)

Si le récipient en a été équipé, dès qu'il a été déconnecté de l'installation, remettre en place le chapeau ou le bouchon de sortie du robinet
Fermer le robinet du récipient après chaque utilisation et lorsqu'il est vide, même s'il est encore raccordé à l'équipement
Ne jamais utiliser une flamme directe ou un chauffage électrique pour augmenter la pression dans le récipient

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

: Respecter toutes les réglementations et exigences locales pour le stockage des récipients
Stocker le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C. Les récipients doivent être stockés en position verticale et sécurisés pour éviter les chutes. Les récipients en stock doivent être périodiquement contrôlés pour leur état général et l'absence de fuite. Les protection des robinets des récipients ou les chapeaux doivent être en place.
Stocker les récipients dans des endroits non exposés au risque de feu et éloignés des sources de chaleur et d'ignition. Tenir à l'écart des matières combustibles.
Les récipients ne doivent pas être stockés dans des conditions susceptibles d'aggraver la corrosion.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

: Aucun(e).

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

DNEL: niveau dérivé sans effet : Non disponible
PNEC:concentration prévisible sans effet : Non disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

- 8.2.1. Contrôles techniques appropriés : Les équipements sous pression doivent être régulièrement contrôlés pour vérifier l'absence de fuites. Des détecteurs d'oxygène doivent être utilisés lorsque des gaz asphyxiants peuvent être relâchés. Maintenir une ventilation d'extraction appropriée localement et de l'ensemble. Penser à analyser les risques (plan de prévention, permis de travail, ..) ex. pour la maintenance.
- 8.2.2. Équipements de protection individuelle : Une analyse des risques de l'utilisation du produit doit être menée et documentée dans tous les lieux de travail concernés par l'utilisation du produit afin de choisir les équipements personnels de sécurité concernant les risques identifiés. Les recommandations suivantes sont à considérer:
Protéger les yeux, le visage et la peau des éclaboussures de liquide.
Porter des gants isolant du froid lors d'opérations de transvasement ou de déconnexion de lignes de transfert.
Porter des lunettes de sécurité étanches et un écran facial lors des opérations de transvasement ou de déconnexion des lignes de transfert.
- 8.2.3. Contrôles d'exposition ambiante : Aucune n'est nécessaire.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | |
|-----------------------------------|---|
| Aspect | |
| - État physique à 20°C / 101.3kPa | : Gaz. |
| - Couleur | : Liquide incolore. |
| Odeur | : Non détectable à l'odeur. |
| Seuil olfactif | : La détection des seuils par l'odeur est subjective et inappropriée pour alerter en cas de surexposition |

Air Liquide France Industrie

110 Esplanade du Général De Gaulle Coeur Défense, tour A (36ème étage) 92931 Paris la Défense Cedex FRANCE
Tel. : +33 1 53 59 75 55

En cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59



Azote, Azote HG (réfrigéré)

089BL008GIS

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Point de fusion [°C]	: -210
Point d'ébullition [°C]	: -196
Point d'éclair [°C]	: Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz
Vitesse d'évaporation (éther=1)	: Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz
Domaine d'inflammabilité [%vol dans l'air]	: Non-inflammable.
Pression de vapeur [20°C]	: Non applicable.
Densité relative, gaz (air=1)	: 0,97
Densité relative, liquide (eau=1)	: 0,8
Solubilité dans l'eau [mg/l]	: 20
Coefficient de partition de n-octanol dans l'eau	: Non applicable aux gaz non organiques
Température d'auto inflammation [°C]	: Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres données	: Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier dans les points bas et les sous-sols.
Masse molaire [g/mol]	: 28
Température critique [°C]	: -147

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

: Pas de danger de réactivité autres que les effets décrits dans les sections ci-dessous

10.2. Stabilité chimique

: Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

: Aucun(e).

10.4. Conditions à éviter

: Aucune dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées (voir section 7)

10.5. Matières incompatibles

: Aucun(e).
Pour plus d'informations sur la compatibilité, se référer à l'ISO 11114

10.6. Produits de décomposition dangereux

: Aucun(e).

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.
Corrosion cutanée / irritation cutanée	: Pas d'effet connu avec ce produit
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Pas d'effet connu avec ce produit
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Pas d'effet connu avec ce produit
Cancérogénicité	: Pas d'effet connu avec ce produit
Mutagénicité des cellules	: Pas d'effet connu avec ce produit
Toxicité pour la reproduction	: Pas d'effet connu avec ce produit
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	: Pas d'effet connu avec ce produit

 AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 Edition révisée n° : 0 - 20 Date de révision : 1 / 8 / 2011 Rév. précéd. : 10 / 6 / 2010
Azote, Azote HG (réfrigéré)		089BL008GIS

SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : Pas d'effet connu avec ce produit
 Danger par inhalation : Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

: Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.

12.2. Persistance - dégradabilité

: Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

: Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

: Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPvB

: Pas classifié comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

: Peut causer des dégâts à la végétation par le gel.

Effet sur la couche d'ozone : Aucun(e).

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

: Peut être mis à l'atmosphère dans un endroit bien aéré.
 Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
 Pour plus de recommandation sur les méthodes d'élimination des gaz, se référer au code de bonnes pratiques de l'EIGA (Doc. 30/10 "Disposal of gases", téléchargeable sur <http://www.eiga.org>)
 Consulter le fournisseur pour des recommandations spécifiques.

13.2. Informations complémentaires

: Aucun(e).

SECTION 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU :

1977

Étiquetage ADR, IMDG, IATA



: 2.2 : Gaz non inflammable et non toxique.

Transport terrestre (ADR/RID)

I.D. n° :

22

Désignation officielle de transport
ONU

AZOTE LIQUIDE RÉFRIGÉRÉ

Classe(s) de danger pour le transport :

2

Code de classification

3 A

Air Liquide France Industrie

110 Esplanade du Général De Gaulle Coeur Défense, tour A (36ème étage) 92931 Paris la Défense Cedex FRANCE
 Tel. : +33 1 53 59 75 55

En cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59



Azote, Azote HG (réfrigéré)

089BL008GIS

SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)

<u>Instruction(s) d'emballage</u>	: P203
<u>Restriction de passage en tunnels</u>	: C/E : Transport en citerne: Passage interdit dans les tunnels des catégories C, D et E; Autre transport : Passage interdit dans les tunnels de catégorie E.
<u>Dangers pour l'environnement</u>	: Aucun(e).
<u>Transport par mer (IMDG)</u>	
Désignation officielle de transport	: NITROGEN, REFRIGERATED LIQUID
Classe	: 2.2
Plan de secours (EmS) - Incendie	: F-C
Plan de secours (EmS) - Epandage	: S-V
Instruction d'emballage	: P203
<u>transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)</u>	
Désignation officielle de pour le transport (IATA)	: NITROGEN, REFRIGERATED LIQUID
Classe	: 2.2
Passager et avion cargo	: Autorisé
Instruction d'emballage - passager et avion cargo	: 202
Passenger and Cargo Aircraft	
Passenger and Cargo Aircraft	
Passenger and Cargo Aircraft	
Passer	
Par avion cargo uniquement	: Autorisé
Instruction d'emballage - avion cargo	: 202
uniquement	

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

<u>Précautions spéciales pour l'utilisation</u>	: Éviter le transport dans des véhicules dont le compartiment du chargement n'est pas séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autre situation d'urgence. Avant de transporter les récipients : - S'assurer que les récipients sont fermement arrimés. - S'assurer que le robinet de la bouteille est fermé et ne fuit pas. - S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place. - S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place. - S'assurer qu'il y a une ventilation appropriée.
---	---

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

<u>Restrictions d'utilisation</u>	: Aucun(e).
<u>Réglementation Seveso 96/82/EC</u>	: Non couvert
	: S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

: Une évaluation du risque chimique (CSA) ne nécessite pas d'être faite pour ce produit

 AIR LIQUIDE <small>FRANCE INDUSTRIE</small>	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8 Edition révisée n° : 0 - 20 Date de révision : 1 / 8 / 2011 Rév. précéd. : 10 / 6 / 2010
Azote, Azote HG (réfrigéré)		089BL008GIS

SECTION 16. Autres informations

- Indication de changements** : Fiche de données de sécurité revue selon le règlement de la commission (EU) 453/2010
- Conseils relatifs à la formation** : Les risques d'asphyxie sont souvent sous-estimés et doivent être soulignés pendant la formation des opérateurs.
- Liste du texte complet des Mentions de dangers H en section 3** : H281 - Contient un gaz réfrigéré; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques.
- Note** : La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément à la législation de l'Union Européenne applicable
- DÉNÉGATION DE RESPONSABILITÉ** : Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction de ce document, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation. Avant d'utiliser ce produit pour une nouvelle application ou pour des essais, une étude approfondie de compatibilité des matériaux et une analyse des risques doivent être faites .

Ce document a été préparé conformément aux conditions requise pour les FDS d'après le texte de : "OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200."

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Air Liquide France Industrie

110 Esplanade du Général De Gaulle Coeur Défense, tour A (36ème étage) 92931 Paris la Défense Cedex FRANCE
Tel. : +33 1 53 59 75 55

En cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

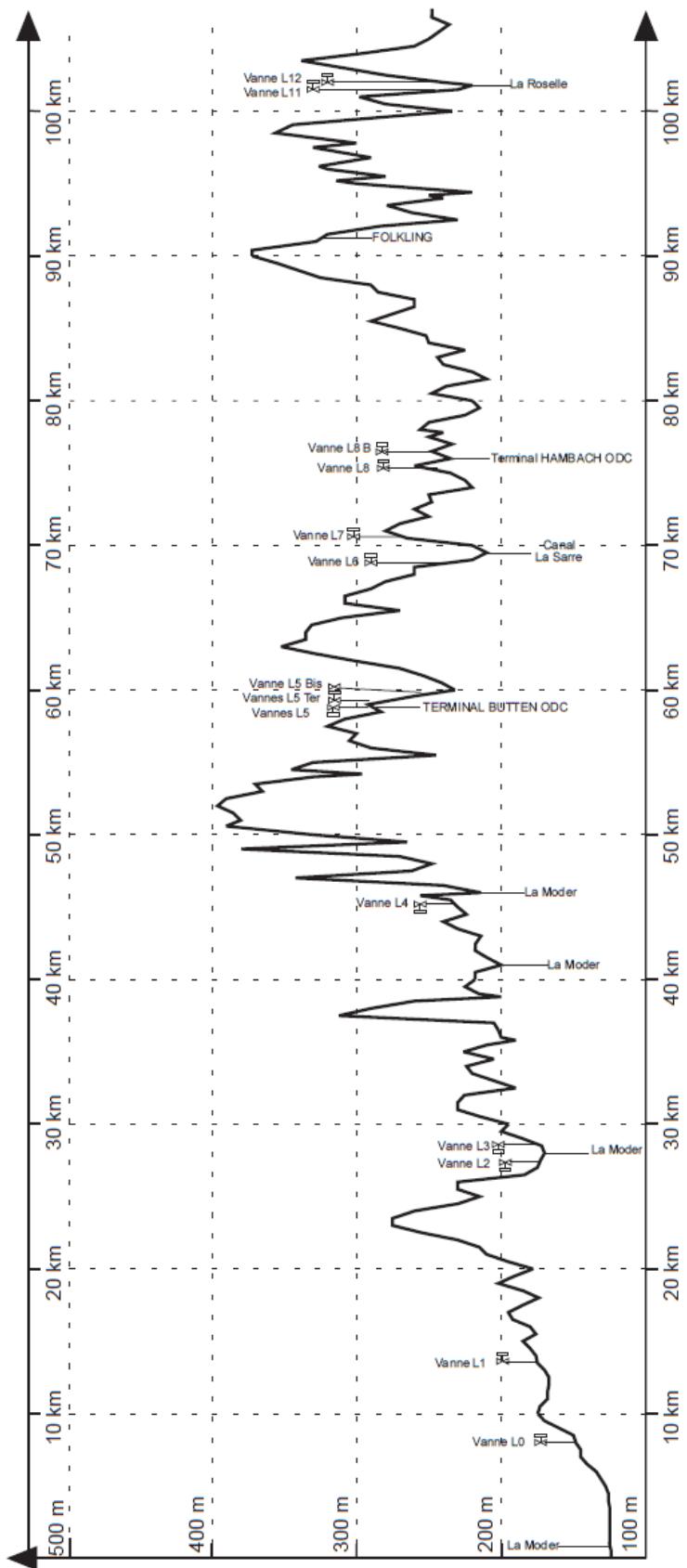
TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/1

ANNEXE 2

Profil en long de la canalisation

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT PSI	DATE AOUT 2017	REVISION 4	PAGE 1/1
-----------------------------	-----------------	-------------------	---------------	-------------



PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/1

ANNEXE 3

**Plans 1 / 25 000 de
la canalisation**

TOTAL PETROCHEMICALS

Direction des Pipe-Lines

CANALISATION DE TRANSPORT D'HYDROCARBURES LIQUIDES DN400 OBERHOFFEN - CARLING

TRACE DE LA CANALISATION
SUR FOND DE CARTE IGN
(SCAN 25)

PLANCHES 1 à 18
Echelle 1/25 000



TOTAL RAFFINAGE FRANCE
RAFFINERIE DE FEYZIN - Direction des Pipe-Lines
BP 6
69551 FEYZIN Cedex (France)

Techniques
TOPO

Société de Géomètres Experts
Inscription à l'Ordre n° 1990-D-10003

Bureau secondaire : Successeur BLACHE TOPOGRAPHIE

230 rue de la Fé de Eaux-69390-VERNASION

Tel : 04 72 30 19 42 - Télecopte : 04 72 30 18 98

rhone-alpes@techniques-topo.com

Référence 2242-22

TOTAL PETROCHEMICALS

CANALISATION DE TRANSPORT
D'HYDROCARBURES LIQUIDES DN400
OBERHOFFEN - CARLING

LISTE DES COMMUNES

Département du BAS-RHIN (67)

OBERHOFFEN -SUR-MODER (*PK 0 à PK 1.101*)

BISCHWILLER (*PK 1.101 à PK 4.820*)

GRIES (*PK 4.820 à PK 6.953 et PK 7.443 à PK 8.841*)

KURTZENHOUSE (*PK 6.953 à PK 7.443*)

WEITBRUCH (*PK 8.841 à PK 12.033*)

NIEDERSCHAEFFOLSHEIM (*PK 12.033 à PK 14.261*)

HAGUENAU (*PK 14.261 à PK 15.559*)

BATZENDORF (*PK 15.559 à PK 16.075*)

WINTERSHOUSE (*PK 16.075 à PK 17.907*)

BERSTHEIM (*PK 17.907 à PK 18.065*)

OHLUNGEN (*PK 18.065 à PK 19.557*)

UHLWILLER (*PK 19.557 à PK 21.736*)

DAUENDORF (*PK 21.736 à PK 22.218 et PK 22.476 à PK 22.726*)

MORSCHWILLER (*PK 22.218 à PK 22.476 et PK 22.726 à PK 24.527*)

RINGELDORF (*PK 24.527 à PK 25.488 et PK 25.535 à PK 25.582*)

PFAFFENHOFFEN (*PK 25.488 à PK 25.535 et PK 25.582 à PK 27.250*)

SCHALKENDORF (*PK 27.250 à PK 28.408*)

OBERMODERN-ZUTZENDORF (*PK 28.408 à PK 31.873*)

SCHILLERSDORF (*PK 31.873 à PK 34.362*)

TOTAL PETROCHEMICALS

**CANALISATION DE TRANSPORT
D'HYDROCARBURES LIQUIDES DN400
OBERHOFFEN - CARLING**

LISTE DES COMMUNES

MENCHOFFEN (*PK 34.362 à PK 34.772*)

INGWILLER (*PK 34.772 à PK 38.752*)

LICHTENBERG (*PK 38.752 à PK 39.578*)

WIMMENAU (*PK 39.578 à PK 43.042*)

WINGEN-SUR-MODER (*PK 43.042 à PK 47.959*)

ROSTEIG (*PK 47.959 à PK 50.889*)

VOLKSBERG (*PK 50.889 à PK 54.372*)

RATZWILLER (*PK 54.372 à PK 57.284 et PK 57.650 à PK 57.860*)

BUTTEN (*PK 57.284 à PK 57.650 et PK 57.860 à PK 60.386*)

Département de la MOSELLE (**57**)

RAHLING (*PK 60.386 à PK 61.100 et PK 62.752 à PK 62.793*)

Département du BAS-RHIN (**67**)

DEHLINGEN (*PK 61.100 à PK 62.752 et PK 63.132 à PK 64.631*)

Département de la MOSELLE (**57**)

SCHMITTWILLER (*PK 62.793 à PK 63.132*)

KALHAUSEN (*PK 64.631 à PK 69.669*)

Département du BAS-RHIN (**67**)

HERBITZHEIM (*PK 69.669 à PK 71.735 et PK 71.966 à PK 73.080*)

SILTZHEIM (*PK 71.735 à PK 71.966 et PK 73.080 à PK 74.325*)

TOTAL PETROCHEMICALS

**CANALISATION DE TRANSPORT
D'HYDROCARBURES LIQUIDES DN400
OBERHOFFEN - CARLING**

LISTE DES COMMUNES

Département de la MOSELLE (57)

NEUFRANGE (*PK 74.325 à PK 75.567 et PK 76.224 à PK 77.389*)

HAMBACH (*PK 75.567 à PK 76.224 et PK 77.389 à PK 78.379*)

WOUSVILLER (*PK 78.379 à PK 80.589*)

IPPLING (*PK 80.589 à PK 81.236*)

HUNDLING (*PK 81.236 à PK 82.786*)

METZING (*PK 82.786 à PK 84.856*)

DIEBLING (*PK 84.856 à PK 86.151*)

TENTELING (*PK 86.151 à PK 88.781*)

THEDING (*PK 88.781 à PK 90.838 et PK 91.548 à PK 92.874*)

FOLKLING (*PK 90.838 à PK 91.548*)

COCHEREN (*PK 92.874 à PK 93.665*)

FAREBERSVILLER (*PK 93.665 à PK 95.258*)

BENING-LES-SAINT-AVOLD (*PK 95.258 à PK 95.653*)

SEINGBOUSE (*PK 95.653 à PK 97.613*)

BETTING-LES-SAINT-AVOLD (*PK 97.613 à PK 98.263*)

GUENVILLER (*PK 98.263 à PK 99.017*)

HOMBOURG-HAUT (*PK 99.017 à PK 101.193*)

MACHEREN (*PK 101.193 à PK 101.953*)

SAINT-AVOLD (*PK 101.953 à PK 106.734*)

TOTAL PETROCHEMICALS

Direction des Pipe-Lines

CANALISATION DE TRANSPORT D'HYDROCARBURES LIQUIDES DN 400 **OBERHOFFEN - CARLING**

**TRACE DE LA CANALISATION
SUR FOND DE CARTE IGN
au 1/25 000 (scan 25)**

LEGENDE



Tracé de la canalisation



Bande 100m / axe de la canalisation



Limite communale



**Repère Point Kilométrique
début et fin de commune**



99

Repère Point Kilométrique entier



0.5

Repère Point demi PK (500m)



Vanne de ligne



Terminal

RESEAUX DIVERS



ETHYLENE EST



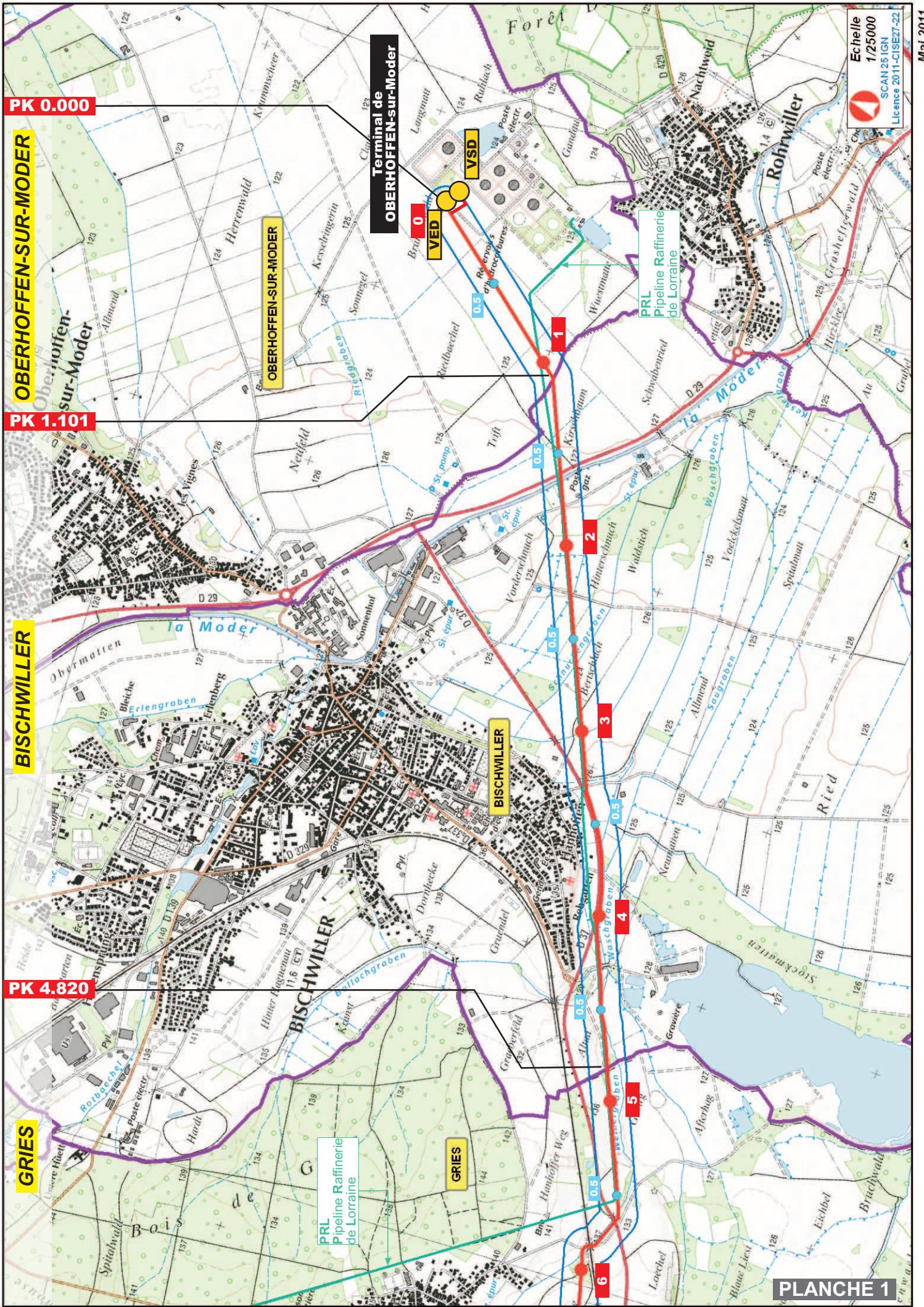
PRL (Pipeline Raffinerie de Lorraine)

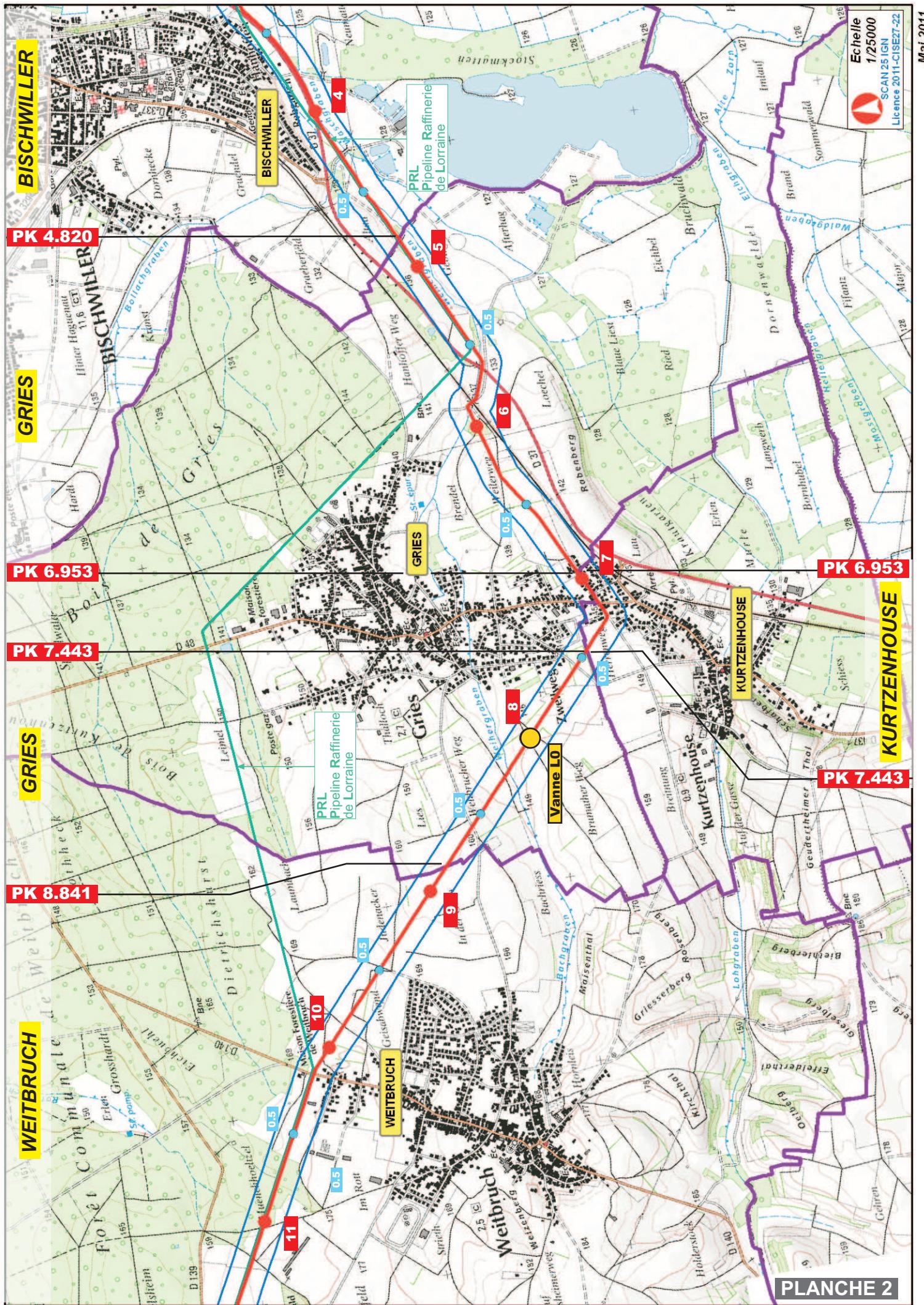


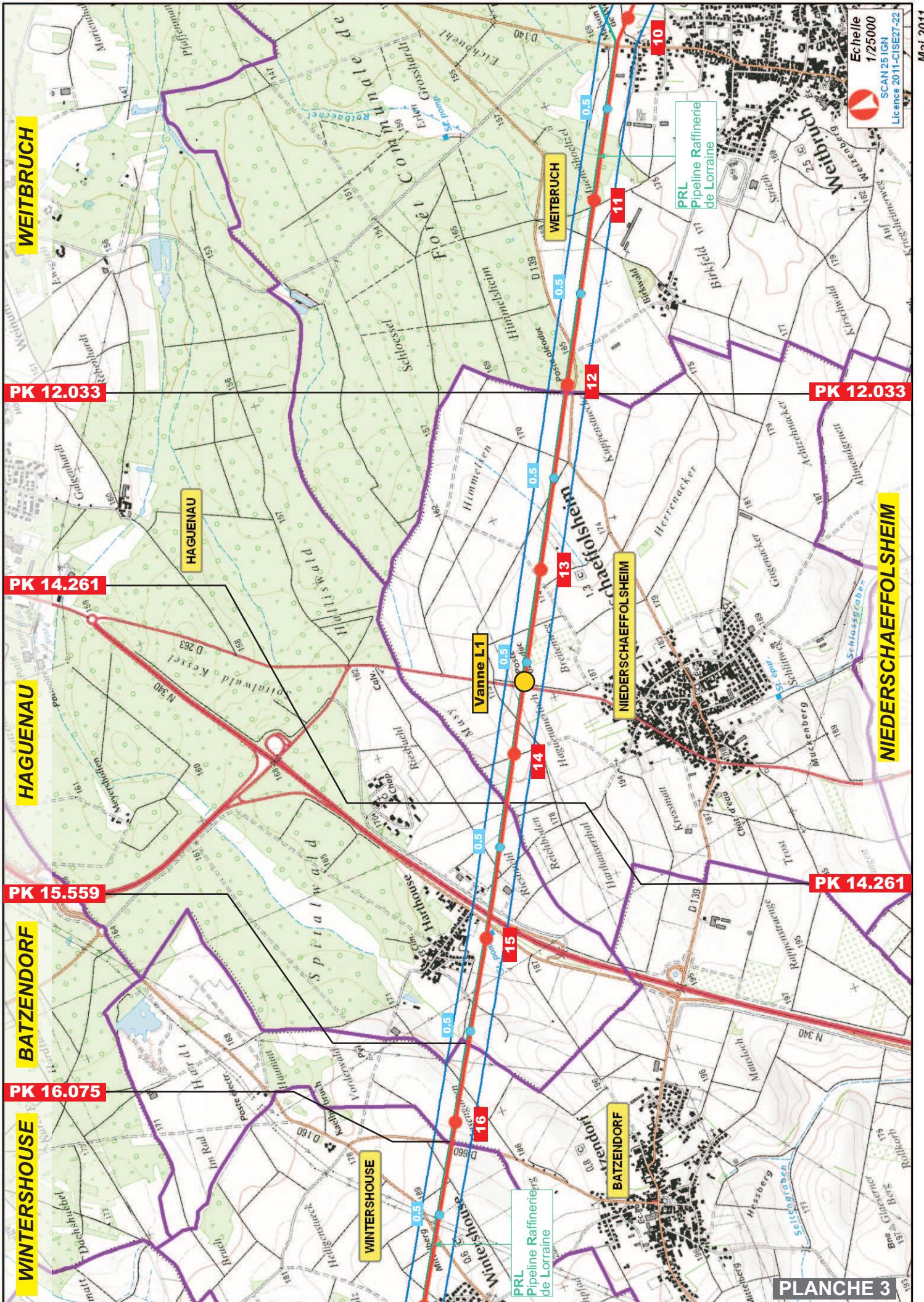
Tronçon DN 400 FOLKLING - KLARENTHAL

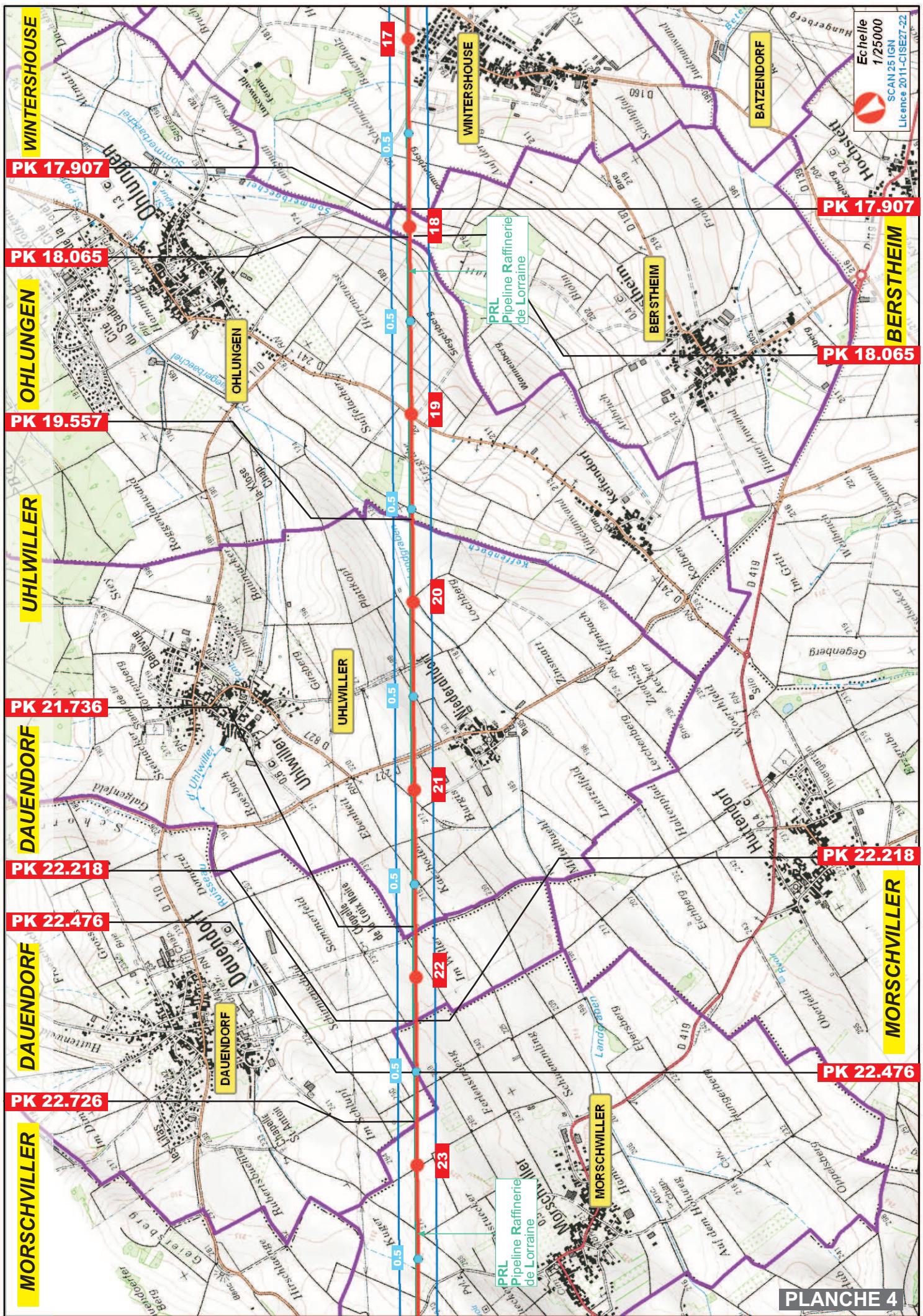


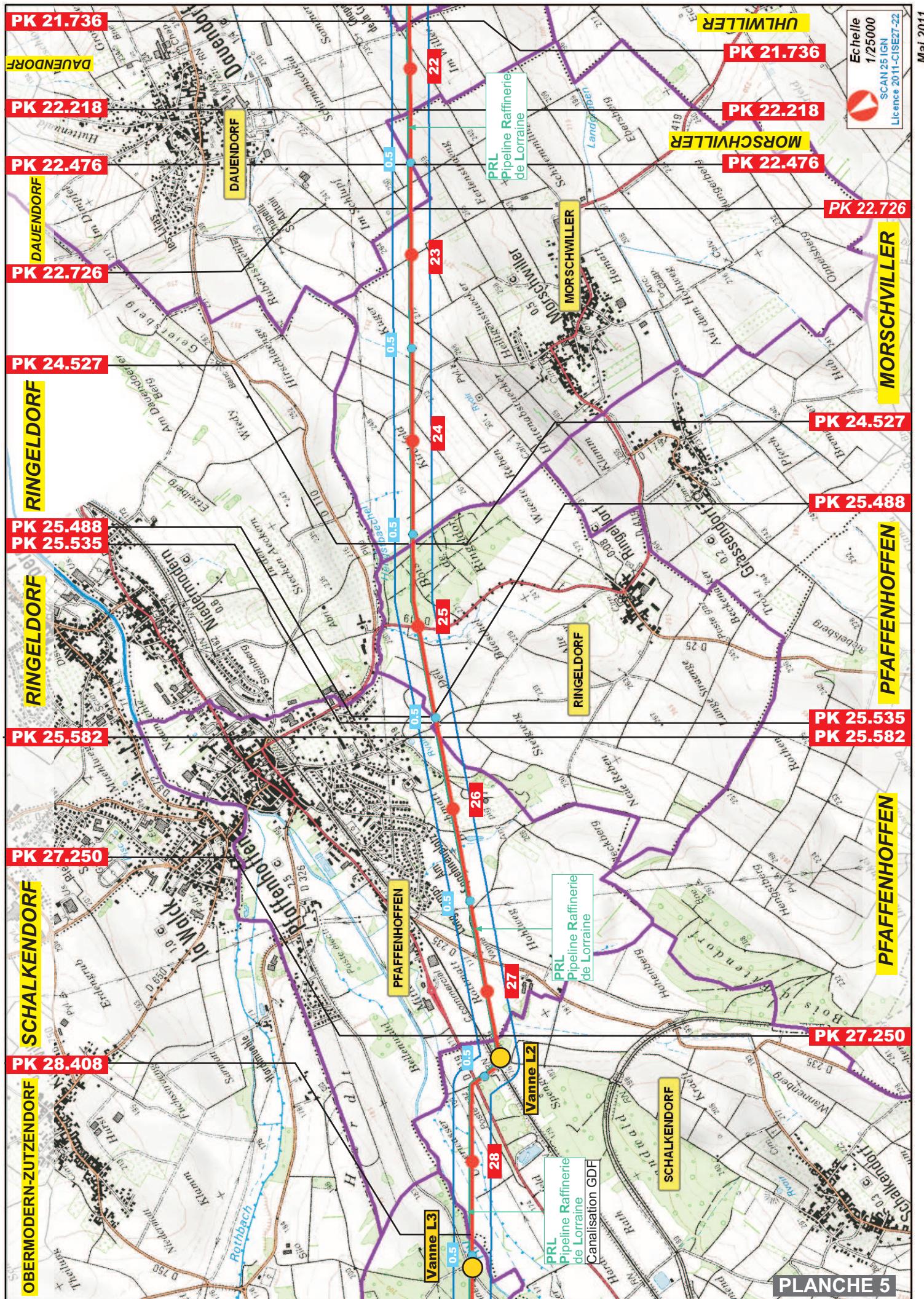
Canalisations GDF

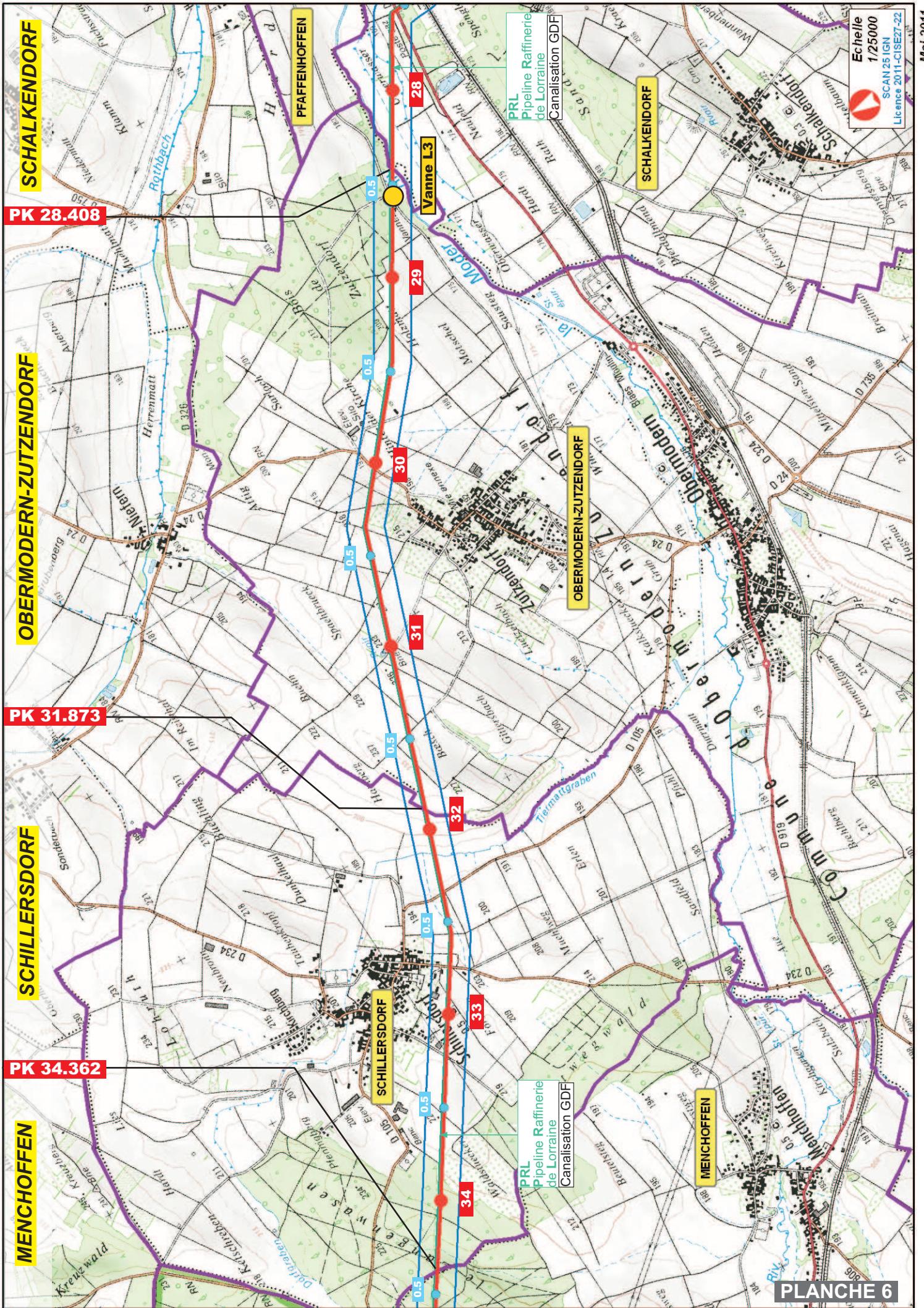


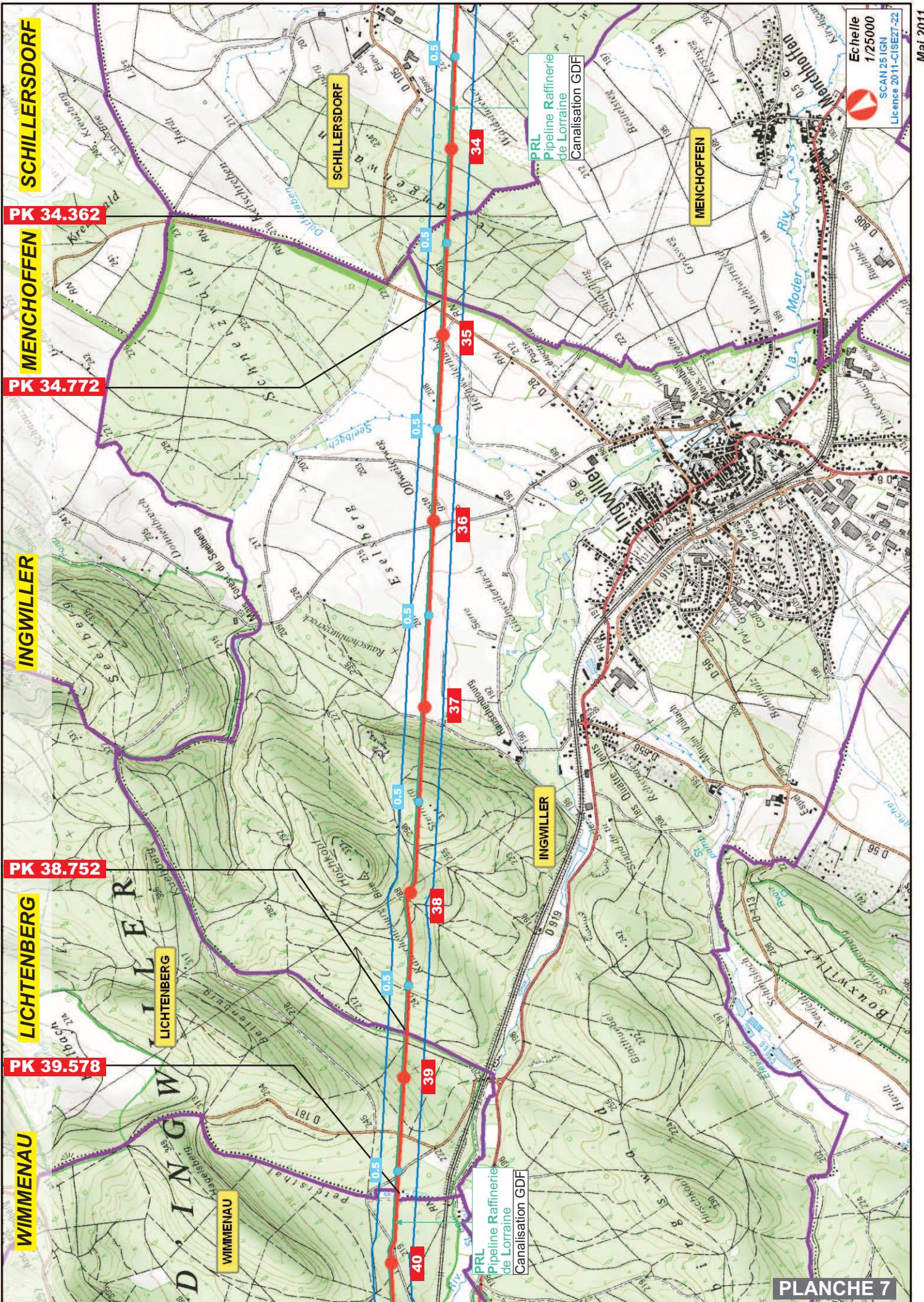












KURTZENHOUSE

PK 39.578

WIMMENAU

PK43.042

WINGEN-SUR-MODER

Staumauer
Rhein

WIMMENAU

WINGEN-SUR-MODER

Wingen
sur
Moder

Van

ne

L4

0.5

44

43

42

41

40

0.5

45

46

47

PRL
Pipeline Raffinerie
de Lorraine
Canalisation GDF

INGWILLER

PLANCHE 8

Echelle
1/25000
SCAN 25 IGN
Licence 2011-CISE7-22

Mai 2011

WINGEN-SUR-MODER

PK 47,959

ROSTEIG

PK 50.889

VOLKSBERG

WINGEN-SUR-MODER

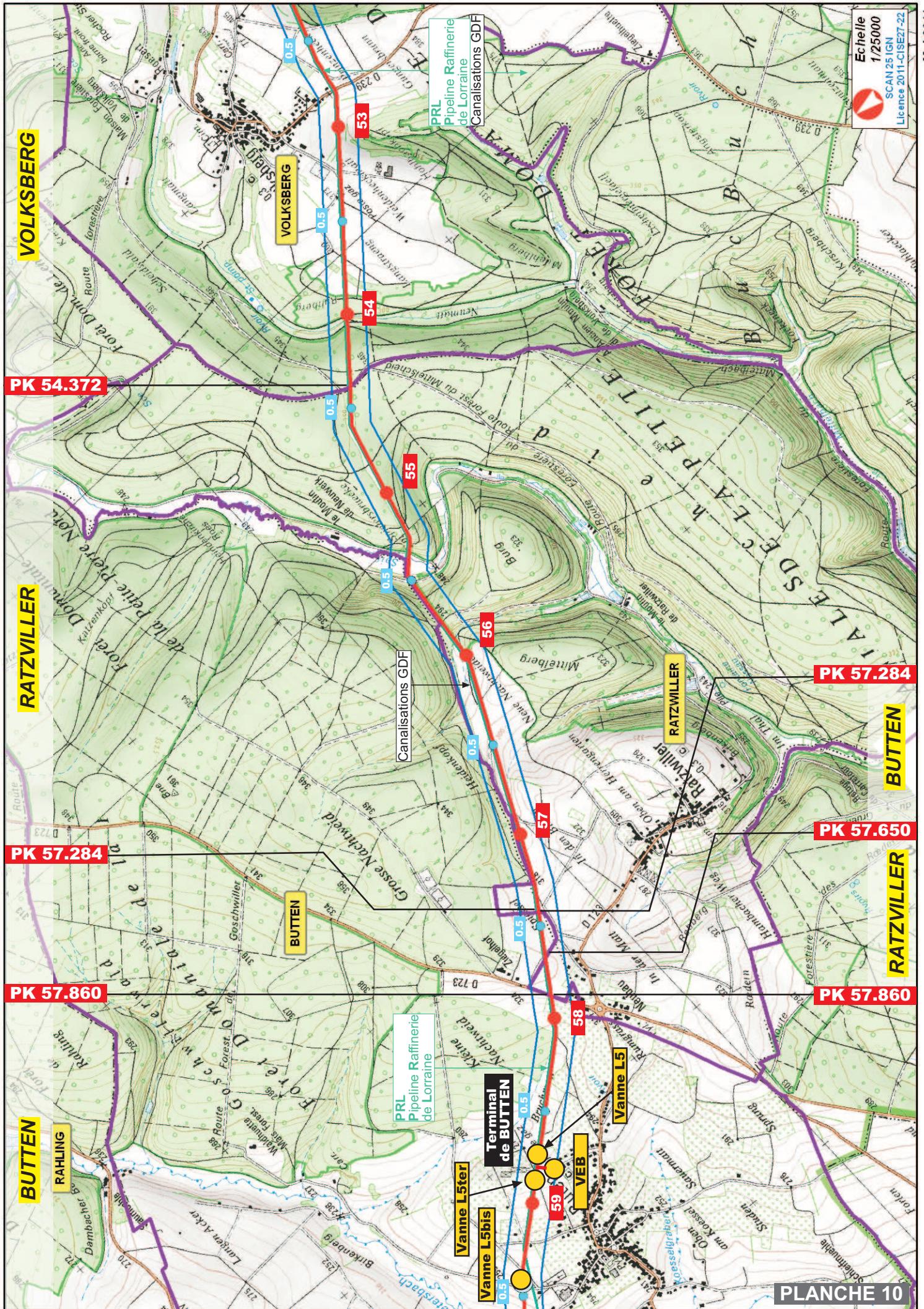
PRL
Pipeline Raffinerie
de Lorraine
Canalisation GDF

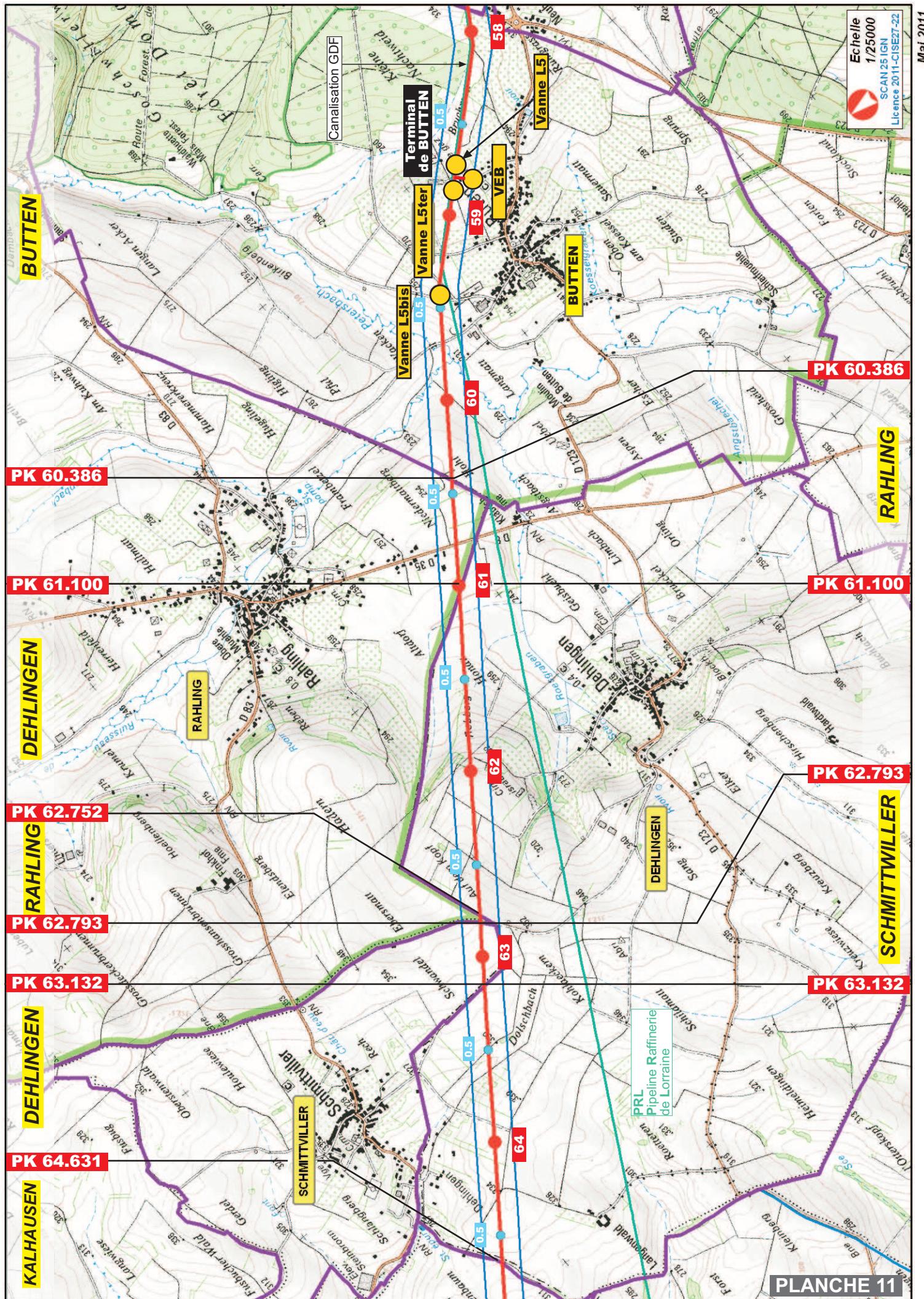
0.5 46
0.5 47
0.5 48
0.5 49
0.5 50
0.5 51
0.5 52
0.5 53

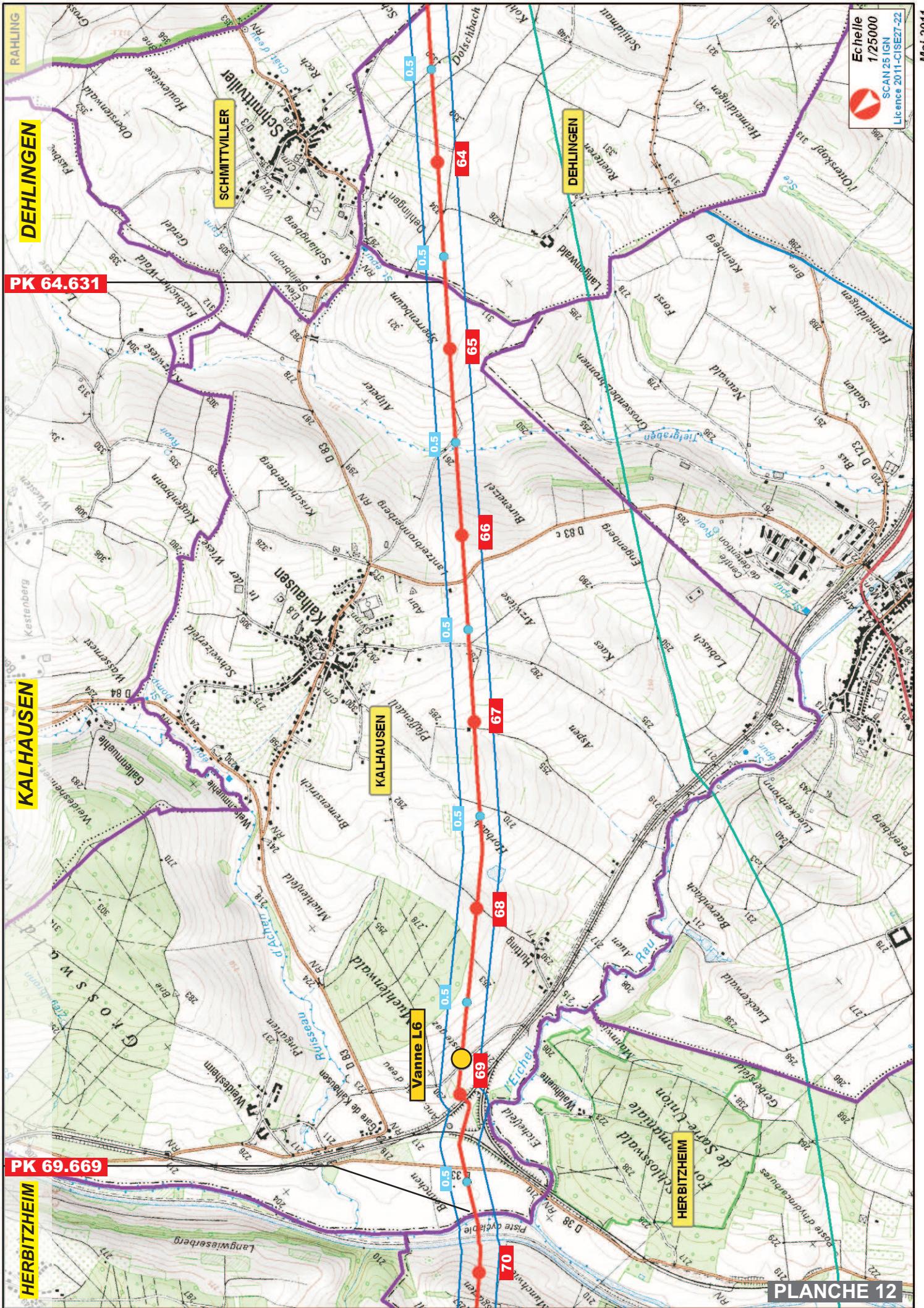
Echelle
1/25000
SCAN25 IGN
Licence 2011-CISE7-22

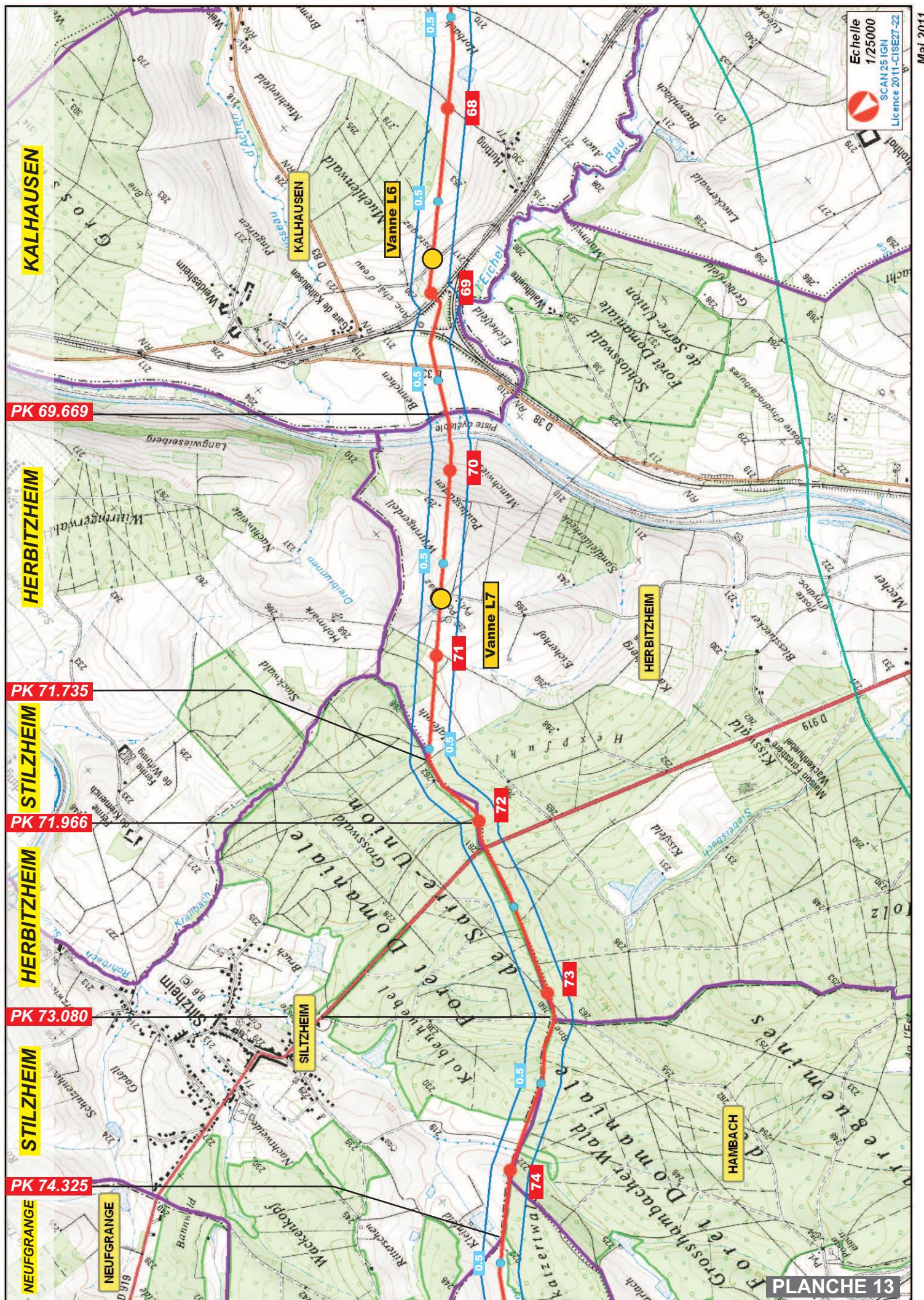
Mar 2011

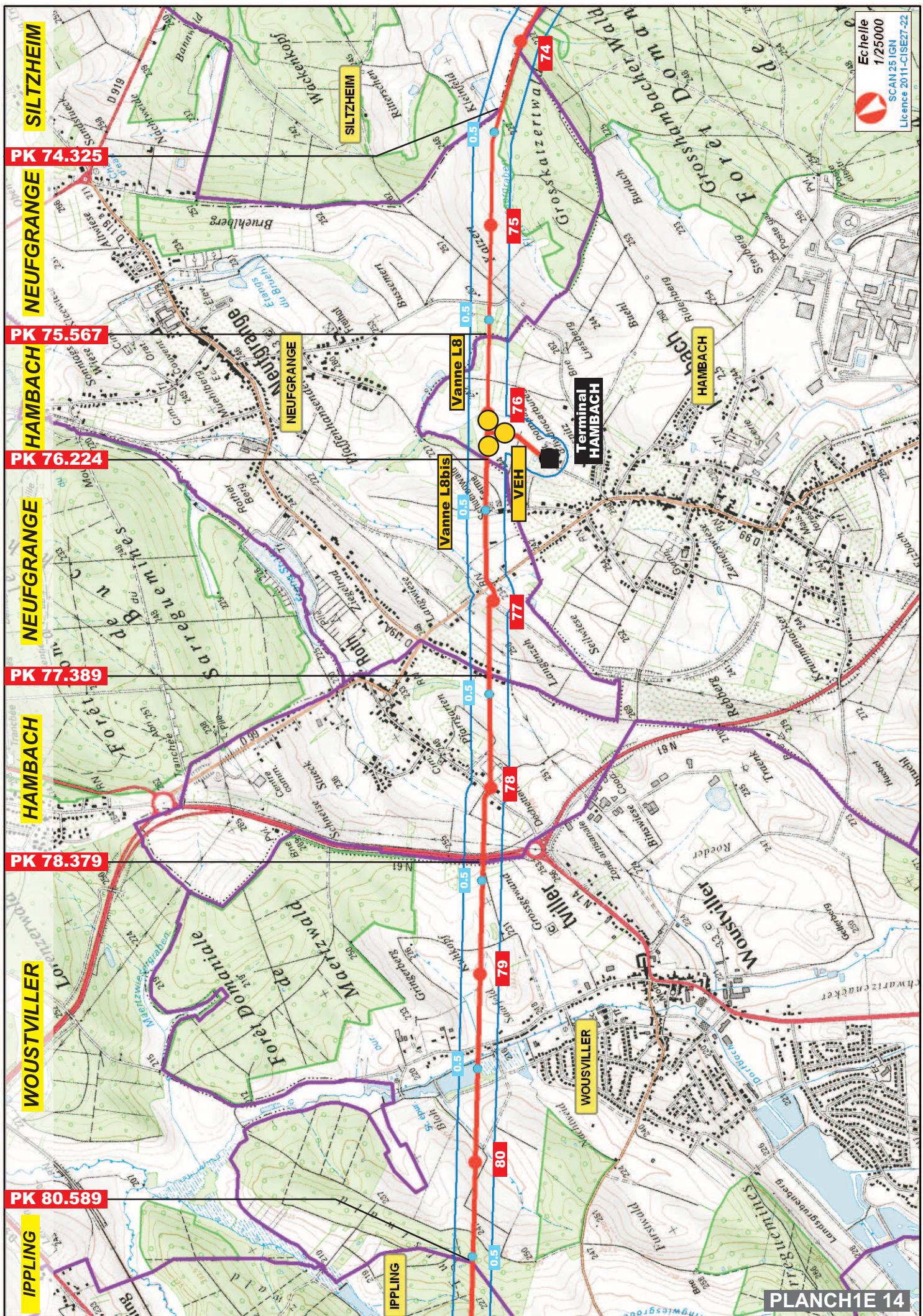
PLANCHE 9











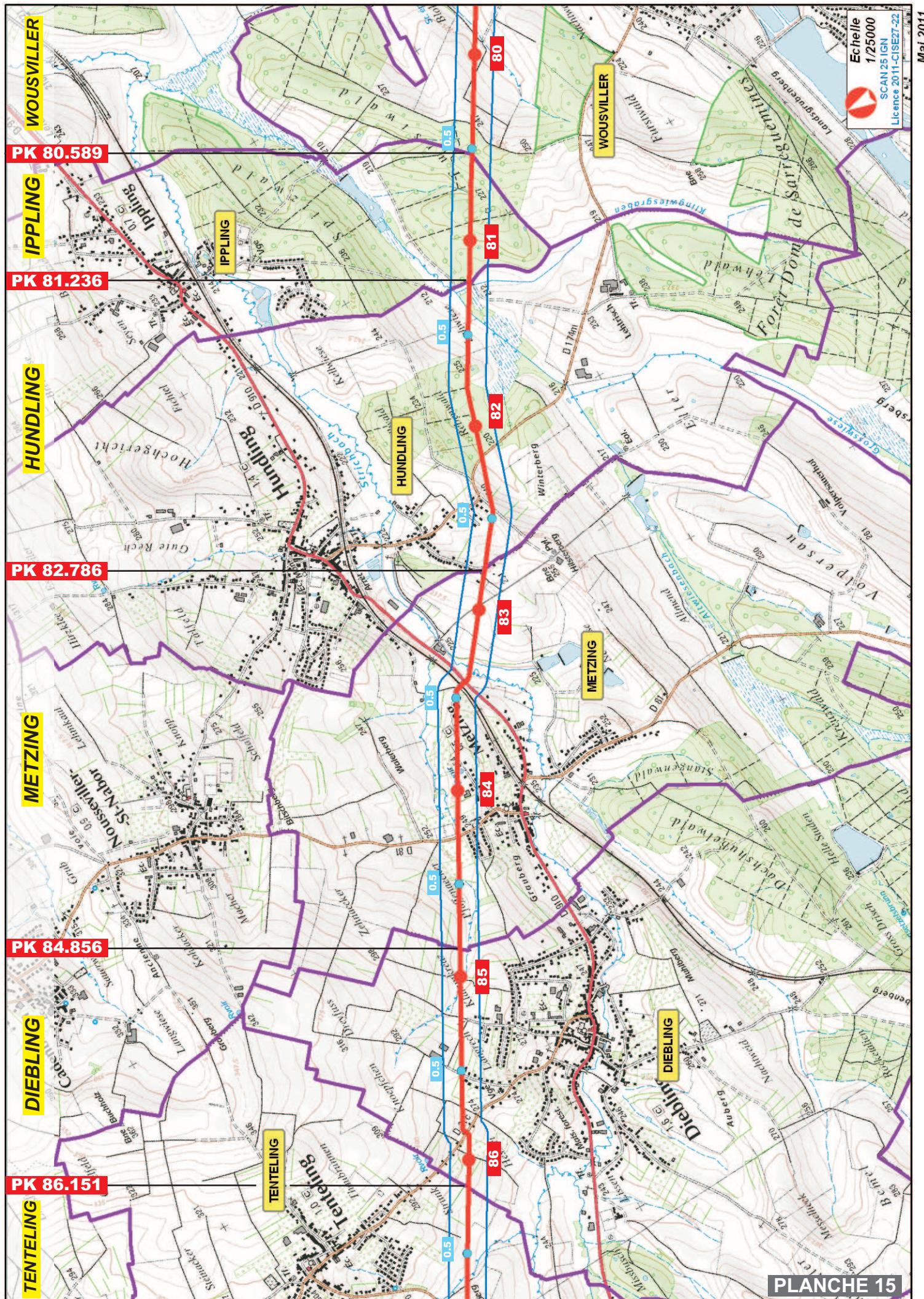


PLANCHE 15

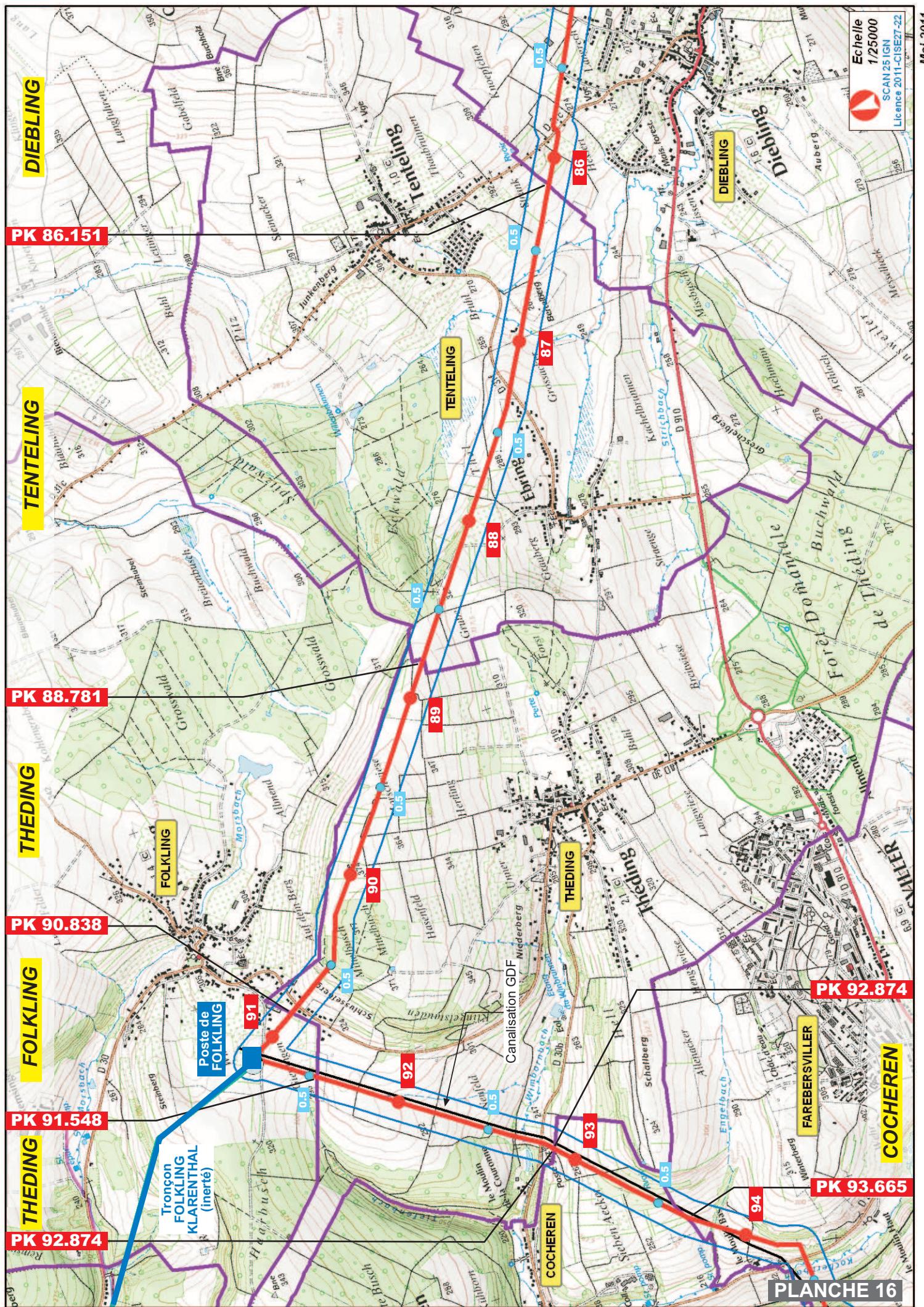
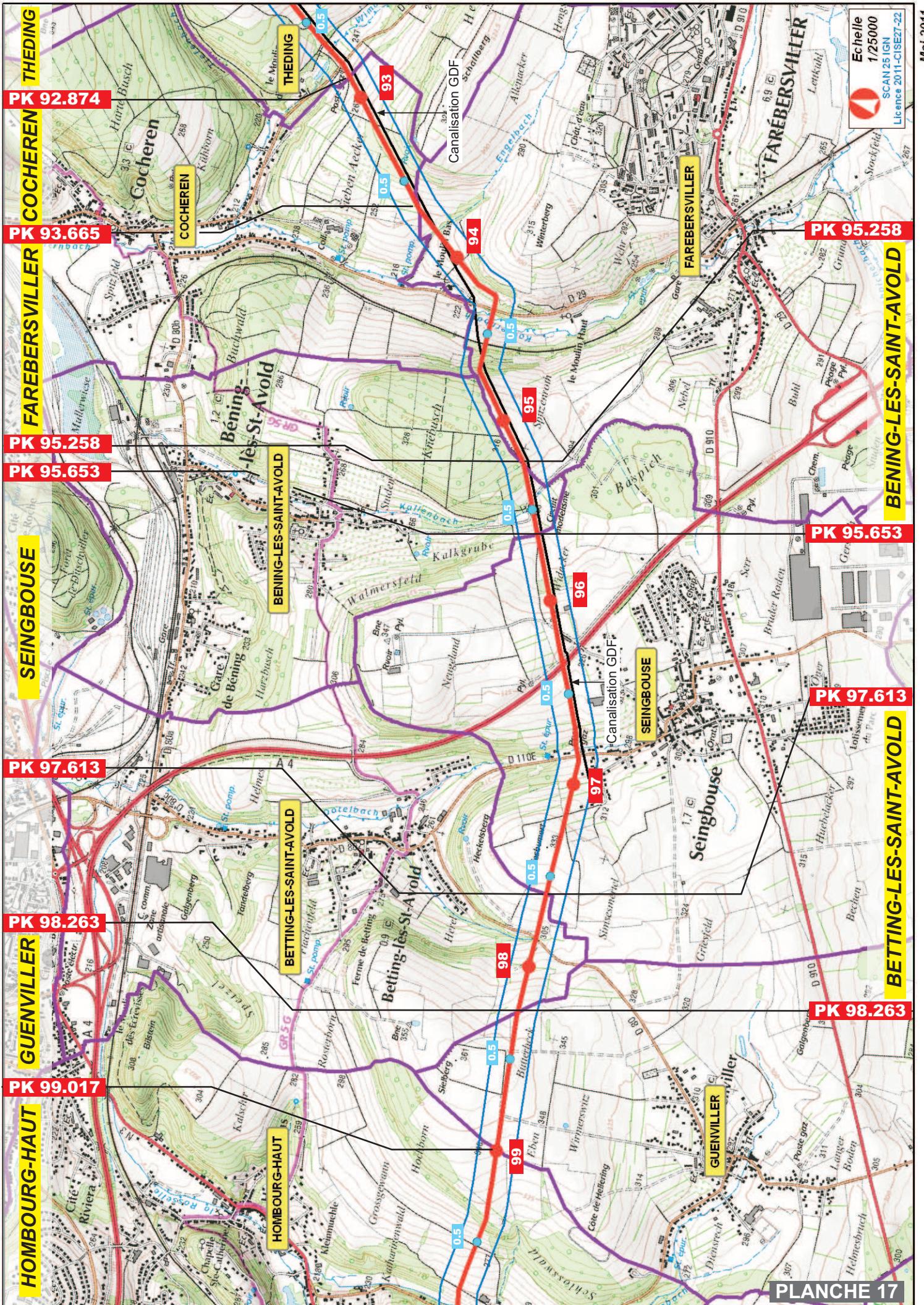
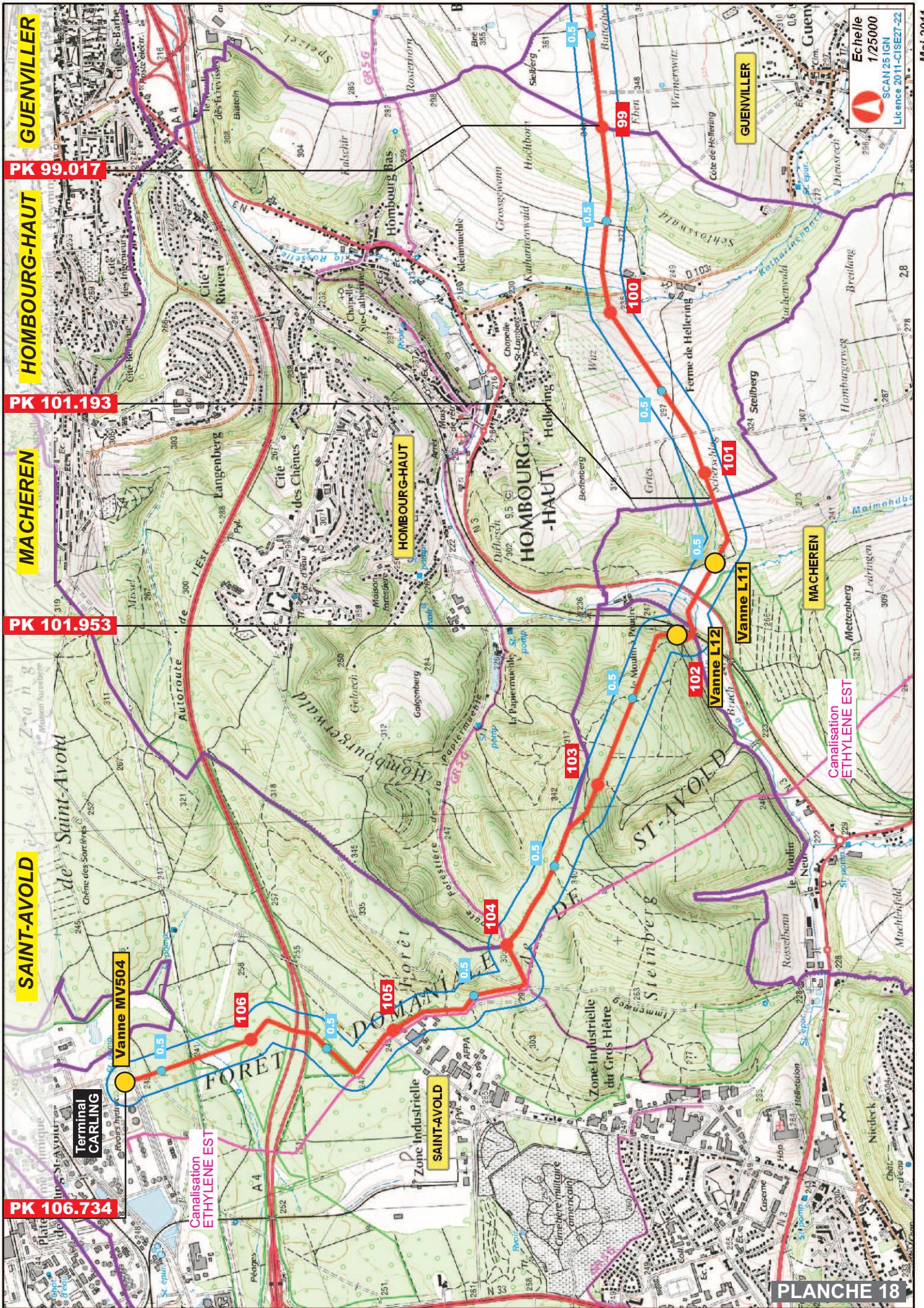


PLANCHE 16





PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/1

ANNEXE 4

LISTES DES EVENTUELLES ENTREPRISES INTERVENANTES

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/1

ENTREPRISE	LOCALITE	TELEPHONE	FAX	OBSERVATIONS
1. ENTREPRISES DE SOUDAGE ET DE TUYAUTERIES				
CANALISATIONS DU SUD-EST	Saint Priest (69)	04.72.31.04.44	04.72.31.05.23	
SOGEA	MARTIGUE (13)	04.42.13.02.00	04.42.13.02.10	
SPIE	VANDOEUVRE (54)	03.83.95.48.48	03.83.98.46.59	
SUBURBAINE	PORT de BOUC (13)	04.42.40.50.30	04.42.06.31.78	
BOCCARD	HERRLISHEIM (67)	03.88.96.87.62	03.88.96.84.76	
2. ENTREPRISES DE GENIE-CIVIL				
TROMMENSHALER	ETUEFFONT (90)	03.84.54.61.44	03.84.54.61.85	
IENTILEZZA	BAVILLERS (90)	03.84.21.14.20	03.84.54.06.54	
SCHNEIDER	CERNAY (68)	03.89.75.44.70	03.89.75.63.64	06.12.80.63.34 (24/24)
RAUSCHER	SCHEIBENHARD (67)	03.88.94.81.71	03.88.54.69.74	
TRABET	HAGUENAU (67)	03.88.63.34.00	03.88.93.00.02	
SGREG-EST	MOMENHEIM (67)	03.88.59.19.19	03.88.51.69.00	
Spie Batignolles	STRASBOURG (67)	03.88.27.64.00	03.88.27.64.44	
JEAN LEFEBVRE	SCHWEIGHOUSE (67)	03.88.72.72.00	03.88.72.68.78	
EUROVIA	HAGUENAU (67)	03.88.05.41.81	03.88.73.96.22	
3. ENTREPRISES DE POMPAGE				
SANEST	WITTELSHEIM (68)	03.89.57.80.60	03.89.57.80.69	1 VEHICULES D'INTERVENTION D'ASTREINTE 1
VIDOR	UNGERSHEIM (68)	03.89.26.64.00	03.89.26.64.07	3 VEHICULES D'INTERVENTION D'ASTREINTE ?
ATIC	HERRLISHEIM (67)	03.88.96.81.84	03.88.96.84.14	10 VEHICULES D'INTERVENTION D'ASTREINTE 1
SANEST	HERRLISHEIM (67)	03.88.96.72.73	03.88.96.88.90	10 VEHICULES D'INTERVENTION D'ASTREINTE 1

PLAN DE SECURITE ET D'INTERVENTION

TOTAL PETROCHEMICALS	DOCUMENT	DATE	REVISION	PAGE
	PSI	AOUT 2017	4	1/1

ORTEC-DORANDT	DRUSENHEIM (67)	03.88.53.47.46	03.88.53.39.09	3 VEHICULES D'INTERVENTION D'ASTREINTE 1
---------------	--------------------	----------------	----------------	--

4. ENTREPRISES DE DEPOLLUTION

POLLUTION SERVICE	LYON (69)	04.37.49.77.77	04.37.49.77.78	
TEES FRANCE	MANON (57)	03.82.53.45.12	03.82.53.51.24	
Sita-Remediation	MEYZIEU (69)	04.72.45.02.22	04.78.04.24.30	